

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLIV — No 2 Montréal, 13 mars 1974



**Les producteurs de lait vont
dire à Ottawa ce qu'ils veulent**

pages 3 et 5



Photos TCN



La semaine agricole

Un + un égalent 7.

Nouvelle technique de compostage

On a mis au point aux États-Unis une nouvelle technique de transformation des déchets urbains en compost. Les déchets sont d'abord transportés chaque jour, par camion, de l'usine d'épuration Blue Plains près de Washington, à la campagne où ils sont mêlés à des copeaux de bois. Au moyen d'une machine mise au point par l'inventeur Herbert Cohey et la division Terex de General Motors, le mélange est brassé quotidiennement pendant plusieurs semaines: ce qui permet aux déchets de se décomposer sans dégager de mauvaises odeurs. Ensuite on le laisse reposer pendant un mois. Il est alors prêt à être utilisé dans l'agriculture pour ameublir et engraisser le sol. Comme fertilisant, sa valeur est d'un cinquième ou d'un dixième d'un engrais chimique ordinaire. Le procédé s'avère plus économique que l'incinération.

Coupe à outrance des boisés privés

Même si les boisés privés ne totalisent que 28,919 milles carrés au Québec comparativement aux 240,464 milles carrés de forêts gouvernementales, 23% des coupes commerciales leur sont imputables. Ce fait, selon M. André Lafond, le doyen de la faculté de Foresterie de l'Université Laval, dénote qu'il y a une coupe abusive dans les boisés privés. Selon lui cette tendance irait en augmentant. M. Lafond qui prenait la parole à la conférence MacMillan de l'Université de la Colombie britannique a également déploré le peu d'intérêt accordé au reboisement au Québec.

Beaucoup de miel en 1973

Le Québec a enregistré une forte augmentation de la production de miel en 1973. La récolte a rapporté aux apiculteurs \$2,466,000 comparativement à \$656,000 en 1972. Le prix moyen pondéré payé aux producteurs (excluant le prix des contenants) a été de 51 cents la livre de miel, en regard de 41 cents en 1972. La valeur globale de la cire et du miel est estimée à \$2,509,000 en 1973 alors qu'elle avait été de \$664,000 en 1972. La production totale de miel se répartit comme suit: miel blanc 78%; miel foncé 19%; miel en rayons 3%. Le nombre d'apiculteurs a également grimpé de 1,429 à 1,826 tandis que le nombre de ruches passait de 46,750 à 52,000, soit une augmentation de 11.2%.



Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L-2P2,
Tél.: 288-6141

DIRECTEUR:
Jean-Marc KIROUAC
RÉDACTEUR EN CHEF:
Pierre COURTEAU
RÉDACTRICE et MAQUETTISTE:
Mme Rosaline D.-LEDOUX
GÉRANT DE LA PUBLICITÉ:
J.-V. HENRY
Représentants à Toronto:
Colin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition Montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:
Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$3; 3 ans, \$7; 5 ans \$10.

Dépôt légal — 3e trimestre 1973
Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No. 1051
Courrier de la deuxième classe



**Avec
Nutrite,
ça pousse
à pleines
clôtures!**

7-27-12 ***** Spécialement conçu pour un départ rapide et sans risque de brûlure du maïs. Il fournit le magnésium, le soufre, le bore et le zinc nécessaires à une croissance optimum des plants. Employez 250 livres à l'acre de 7-27-12 ***** au semis pour un meilleur rendement et un maïs de qualité supérieure.

5-15-15 *** Hautement recommandé pour les semis des céréales et l'implantation de luzerne avec plantes abris. Sa teneur élevée en soufre et magnésium hâte la maturité des céréales et minimise les risques de verse. Utilisez de 400 à 500 livres à l'acre de 5-15-15 *** au semis pour des grains de bonne maturité et une pousse assurée de vos prairies et pâturages.

13-13-13 *** Particulièrement dosé pour la fertilisation des prairies et pâturages riches en mil, brôme et dactyle. Sa teneur en magnésium, soufre et calcium, assure un meilleur équilibre des éléments dans les herbages et diminue les risques de tétanie et autres maladies. Épandez de 300 à 400 livres par acre de 13-13-13 *** sur vos prairies et pâturages tôt le printemps et l'été pour un rendement maximum.



NUTRITE

... un coup de main à la nature!

Qu'advient-il de notre industrie laitière?



M. Paul COUTURE,
Président général de
l'Union des Producteurs
Agriculteurs



M. Pierre ST-MARTIN,
2e vice-président général
de l'UPA et
président de la
Fédération des producteurs
de lait industriel du Québec



M. Marcel MAILLOUX,
président de la Fédération
des producteurs de lait
du Québec.

Producteurs, transformateurs et consommateurs sont unanimes à reconnaître que l'industrie laitière canadienne nécessite un redressement spectaculaire au risque de devenir à brève échéance un secteur moribond. Le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugène Whelan, reconnaît lui-même cette situation alors qu'il vient d'affirmer aux Communes que notre volume de production laitière a connu la baisse la plus considérable depuis 1920. À l'instar des producteurs, M. Whelan affirme que si le prix du lait n'est pas augmenté, la production continuera de baisser.

Conscients de la menace qui plane sur l'avenir de l'industrie laitière et peut-être davantage sensibilisés parce que plus de 50% du volume de la production nationale provient du Québec, quatre organismes agricoles québécois ont pris l'initiative d'une démarche conjointe auprès de ministres et députés fédéraux du Québec. L'Union des Producteurs Agricoles, la Coopérative Fédérée de Québec, la Fédération des Producteurs de lait industriel du Québec et la Fédération des Producteurs de lait du Québec se sont donc rendus dans la Capitale fédérale, le 7 mars, poser certaines questions bien précises aux ministériels, à l'égard de la prochaine politique laitière 1974-75.

La solution, souligne le document remis à cette occasion, repose sur les réponses que le gouvernement peut apporter à ce qui suit:

- Doit-il maintenir une industrie laitière viable au Canada?
- Préfère-t-il être à la merci des marchés d'importation et des aléas qu'ils comportent pour assurer au consommateur canadien les produits laitiers qu'il requiert?
- Peut-il assurer le développement du secteur de transformation en industrie laitière sans favoriser dans la politique le développement de la production?
- Peut-il rassurer les producteurs de lait en indiquant clairement qu'il compte sur eux pour l'approvisionnement du marché canadien?

Énoncé de politique

À chaque année, au cours du mois de janvier, les producteurs de lait canadiens font le point sur la politique laitière fédérale lors de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

Cette année, à Regina, les 15, 16 et 17 janvier, les producteurs établissaient les priorités suivantes dans l'énoncé de politique de la Fédération canadienne des producteurs de lait:

- a) "Une augmentation générale du rendement de la production de lait industriel et de crème correspondant au moins à \$2.00 les 100 livres de lait;
- b) "Un engagement du gouvernement fédéral, de préférence un engagement du Parlement sous forme de mesure législative, à maintenir à l'avenir le rendement de la pro-

duction de lait à des niveaux parfaitement satisfaisants:
c) "Un seul régime de contingentement pour le lait industriel et la crème au lieu du double régime actuel de quota de mise en marché et de contingent de subsides."

Le 15 février, le conseil exécutif de la Fédération canadienne des producteurs de lait a rencontré les ministres Drury, Whelan, Stanbury, Ouellet, Dubé, Gray et Macdonald, et discuté du bien-fondé de la politique de la Fédération pour l'année laitière 1974-75.

L'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture, lors de la réunion de Saskatoon, a approuvé unanimement et appuyé la politique de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

Situation du producteur

L'analyse des faits nous démontre que les producteurs de lait de transformation et les producteurs de crème n'obtiennent pas un revenu suffisant pour leur travail et encore moins un rendement satisfaisant pour leurs investissements.

Les opportunités qui se présentent actuellement aux producteurs de lait et à leur famille se sont modifiées considérablement de sorte que, si le producteur n'obtient pas l'encouragement nécessaire et les moyens requis pour demeurer en industrie laitière, la production canadienne continuera de dé-

croître et les producteurs continueront de quitter cette production à un rythme accéléré.

Le déclin de la production de lait de transformation, estimé entre 5% à 10% au cours de l'année laitière 1973-74, est une indication évidente de l'urgence du problème qui se pose actuellement au niveau canadien. Au Québec, où se produit plus de 50% de la production canadienne, la baisse de production en 1973 a atteint 4%. Au 1er janvier 1973, au Québec, on comptait 35,549 producteurs et au 1er janvier 1974, on n'en comptait plus que 32,349.

Coûts de production

La demande vitale présentée par la Fédération canadienne des producteurs de lait pour obtenir une amélioration des revenus des producteurs d'au moins \$2.00 les 100 livres de lait est nécessaire pour leur assurer un accroissement raisonnable de leurs revenus. Le niveau actuel des prix de soutien des produits laitiers permet aux producteurs de lait de transformation de retirer un prix de \$7.15 des 100 livres de lait sur lequel s'appliquent les subsides de la Commission canadienne du lait.

Même si certaines de nos meilleures usines, par le truchement de primes diverses et de paiements additionnels, sont

en mesure de payer un prix moyen qui peut équivaloir à \$7.50 les 100 livres de lait, ces prix sont loin d'être comparables au coût d'opportunité de production de \$10.34 par 100 livres de lait qui a été établi pour l'ensemble du Canada.

Le coût d'opportunité de production du Québec établi à même les données des groupes de gestion du MAC, basé sur un troupeau moyen de 35.5 vaches avec une moyenne de production de 9,938 livres de lait, s'est établi à \$10.15 les 100 livres. Dans l'établissement de ces coûts, on n'a pas tenu compte des augmentations des intrants qui sont survenues depuis le mois de janvier 1974.

Industrie laitière canadienne

En vertu de l'entente intervenue entre les différents organismes signataires du Plan global provisoire de commercialisation du lait, il a été établi que les besoins du marché canadien en produits laitiers seraient satisfaits par la production canadienne. Actuellement, ce n'est pas le cas. Il est important d'obvier à cette situation qui a pour effet de diminuer la rentabilité de ce secteur important de l'économie canadienne.

Dans la poursuite de cet objectif, le gouvernement doit assurer le paiement de subsides sur toutes les livraisons de lait effectuées en vertu d'un quota de mise en marché. Le présent système de doubles quotas a pour effet de freiner la production puisqu'il exclut une quantité considérable de la production laitière des subsides de la Commission canadienne du lait et, par le fait même, oblige les producteurs à produire du lait à un prix très inférieur au coût de production.

Consommation canadienne

Le consommateur canadien demande qu'on mette à sa disposition des produits laitiers en quantité suffisante pour répondre à sa demande; nous devons donc prendre les moyens de lui assurer cet approvisionnement à des coûts aussi avantageux que possible. Cet objectif est à réaliser à partir de la production canadienne même si le consommateur doit éventuellement payer un prix plus élevé.

La stabilité d'approvisionnement du marché canadien re-

pose sur l'intérêt des producteurs à continuer de l'approvisionner. Si la production laitière continue à décliner, le consommateur sera à la merci des marchés d'importation pour satisfaire sa demande et à la merci des fluctuations considérables de prix qui peuvent survenir advenant le cas d'une pénurie de produits laitiers à l'échelle mondiale.

Nous nous permettons de rappeler que la récente crise de l'énergie nous a fourni de cuisants exemples d'un tel danger.

Le sort de l'usine Dupan bientôt scellé?

Les travailleurs et les producteurs de bois deviendront-ils propriétaires de l'usine Dupan, à Lac-des-Îles? Cette question demeure toujours de grande actualité suite aux pourparlers qui se poursuivent depuis près d'un an entre la Société générale de Financement, propriétaire de la Société Sogefor, et la Fédération des Chantiers coopératifs de l'Ouest québécois.

Une première offre d'achat de l'ordre d'un \$1 million avait été soumise en mai 1973 par la Fédération aux représentants de la S.G.F. Celle-ci fut cependant refusée après examen et certains observateurs interprètent ce refus à la lumière d'un marché très favorable qui aura permis de rendre l'exploitation de l'usine de panneaux-particules plus rentable qu'à l'ordinaire. Il va sans dire que les fluctuations des prix sont importantes dans ce secteur et le seuil de rentabilité que l'on situe à \$95 les 1,000 pieds carrés peut facilement devenir un handicap dans un marché à la baisse.

À la lumière des événements, la Fédération de l'Ouest québécois a convenu de soumettre une nouvelle offre d'achat à la S.G.F. Cette offre qui serait présentée incessamment tiendra compte, selon les informations recueillies, du contexte économique de 1974; dans l'esprit des dirigeants des chantiers, elle constituerait une contre-proposition finale.

Par ailleurs, on sait qu'une vaste campagne populaire de financement est en cours au niveau de la région de Mont-Laurier et les souscriptions recueillies à ce jour sont fort encourageantes. En effet, la Coopérative d'Exploitation des Hautes Laurentides qui a pris charge du financement révèle que près de \$100,000 ont été souscrits et payés à date, soit environ la moitié de l'objectif de \$200,000. Aux nombreux souscripteurs individuels de la région et de l'extérieur, s'ajoute la participation financière de corps intermédiaires et autres sociétés appartenant à divers groupements populaires. Cette forme de financement représente à la fois les parts privilégiées et le capital social. Ce sont les travailleurs de l'usine et les producteurs de bois qui détiendront les parts sociales avec privilège de vote.

Pour bien comprendre le rouage administratif de l'éventuelle structure coopérative, advenant un accord avec la S.G.F., ces mêmes travailleurs membres de la Coopérative d'Exploitation des Hautes Laurentides seront représentés par cette dernière à l'intérieur de la fédération des chantiers coopératifs de l'Ouest québécois. La Fédération, on le sait, opère déjà un im-

portant complexe intégré de sciage à Taschereau et son expérience d'un quart de siècle dans le secteur des opérations forestières et de sciage est peut-être la meilleure garantie qu'elle puisse offrir pour assurer la bonne marche de l'usine de Lac-des-Îles.

Une condition essentielle est posée par la Fédération dans son offre d'achat. Elle considère en effet qu'une usine de sciage d'une capacité annuelle de quelque 30 millions de p.m.p. est nécessaire pour permettre aux producteurs de retirer un revenu maximum de leur bois. En combinant les opérations de sciage à celles de la fabrication des panneaux-particules, les responsables d'une étude de marché estiment que la vulnérabilité de l'usine Dupan serait beaucoup moins grande. Des pourparlers ont déjà été entamés avec la CIP pour obtenir des droits de coupe sur leur territoire en échange de fibres de bois que leur fournirait la Fédération.

Somme toute, déclare M. André-Côme Lemay, ingénieur-forestier et secrétaire du Comité des Associations coopératives forestières du Québec, le projet augure bien et il y a lieu d'espérer qu'une entente vienne concrétiser les longues négociations qui se sont poursuivies jusqu'à ce jour. Une chose est certaine, conclut M. Lemay, l'usine de sciage projetée serait construite de toute manière, même si les négociations pour l'achat de l'usine Dupan devaient avorter. Une scierie serait un complément précieux aux panneaux-particules, bien sûr, mais l'économie régionale justifie la réalisation d'un complexe de sciage indépendant, s'il est impossible de le combiner à l'usine existante.



VENTES INTERNATIONALES D'ANIMAUX DU QUÉBEC INC. STE-JULIE DE VERCHÈRES

Nous avons des contrats pour CUBA, TRINIDAD, le MEXIQUE et L'ITALIE. Nous achetons couramment des génisses Holstein Pur-sang enregistrées de 1 à 24 mois, saillies ou non, avec ou sans record. Nous achetons aussi des génisses croisées non saillies de bonne origine, poids 700 lb et plus, troupeaux et matériel roulant complet.

Téléphoner: (514) 649-1110 ou 649-1122

Jean-Guy, Guy, Pierre Trudeau

Jean-Jacques Pouliot.

Lucien Provost

583-3954.



LA BANQUE ROYALE PRÉSENTE Agriplan

un nouveau service complet de financement et de consultation pour l'agriculteur québécois



Les nombreuses années d'expérience de la Banque Royale en ce qui concerne l'agriculture lui permettent de prévoir les exigences financières de votre exploitation agricole. Forte de la connaissance de vos problèmes, la Banque Royale a conçu des programmes de crédit qui peuvent s'adapter à vos besoins particuliers. Consultez le directeur de votre succursale de la Banque Royale pour de plus amples renseignements.

AGRIPLAN, un ensemble de services de crédit et de conseils financiers qui englobe tous les aspects financiers de la planification agricole.

Programme de comptabilité "AGRICOMPTE" qui permet précisément de tenir compte des revenus et des dépenses de la ferme. Il sera disponible sous peu.

Assurance-vie sur le crédit AGRIPAN. De coût modique et renouvelable, c'est une sécurité pour la famille et la ferme.



M. Florent Fortier vient d'être nommé directeur des services agricoles de la Banque Royale du Canada. Vous pouvez recourir à ses services spécialisés en vous adressant au directeur de votre succursale de la Banque Royale. M. Fortier connaît à fond le domaine de l'agriculture dans l'Est du Canada, de même que les besoins financiers de ce secteur. Diplômé en sciences administratives et en sciences agricoles de l'Université de Montréal, il a acquis de l'expérience professionnelle auprès du ministère de l'Agriculture du Québec, chez Alphonse Raymond Ltée et à l'Office du crédit agricole du Québec.

Exportations record de blé

Le département américain de l'agriculture a révélé que les exportations américaines de blé avaient atteint le chiffre record de 19 millions de tonnes durant les six premiers mois de l'année céréalière en cours depuis le 1er juillet dernier. Elles dépasseront, semble-t-il, 32 millions de tonnes d'ici le 30 juin prochain: ce qui représente 70% de la récolte américaine. Vu la très importante augmentation des prix, la valeur de ces exportations a triplé au second semestre 1973 passant de 849 millions à 2,62 milliards. Ce trafic a cependant eu pour conséquence de vider les greniers américains dont les réserves tomberont le premier juillet prochain au plus bas niveau enregistré depuis 1947 soit 4.8 millions de tonnes.

Brevets d'invention
Marques de Commerce

Marion, Robic & Robic

ci-devant
Marion & Marion

2100, rue Drummond
Montréal 107 — 288-2152

LA BANQUE ROYALE... là où l'on se préoccupe
de comprendre vos préoccupations...



BANQUE ROYALE

au service de l'agriculture



Judi, le 7 mars dernier, les organismes représentant les producteurs de lait du Québec ont rencontré au Château-Laurier, à Ottawa, un groupe de ministres et députés du Québec afin de les sensibiliser aux implications des nouvelles politiques laitières qui doivent être annoncées prochainement. On voit ici MM. Réjean Quévillon, président du comité d'Industrie laitière de la Coopérative Fédérée, Jean-Paul Dinel, v. prés. de la Fédérée et Yves Caron, député de Beauce.



Le groupe des ministres québécois qui a bien voulu écouter avec sympathie les revendications des producteurs de lait; MM. Marc Lalonde, Gérard Pelletier, Mme Jeanne Sauvé et M. Jean Chrétien. On reconnaît à l'arrière plan, MM. Pierre St-Martin, prés. du lait industriel et Marcel Mailloux, du lait de consommation. Le ministre André Ouellet présent à la réunion n'apparaît pas sur la photo.



C'est M. Léopold Corriveau, adjoint-parlementaire du ministre Whelan qui s'était occupé de regrouper la députation québécoise autour des producteurs de lait du Québec. On le voit ici au centre en compagnie de MM. Maurice Mercier, directeur du service de la Mise en marché de l'UPA et Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général de l'UPA.

Dans une atmosphère de détente favorable aux discussions sincères, les principaux organismes représentant les producteurs de lait du Québec ont rencontré jeudi le 7 mars, cinq ministres du Québec à Ottawa, de même que huit députés représentant des comtés ruraux afin de les mettre au courant des besoins essentiels des producteurs et les sensibiliser aux implications des nouvelles politiques laitières qui doivent être annoncées à la fin du mois.

*Photos et texte
Rosaline Ledoux*

On se souvient que le ministre Whelan a déclaré devant la FCA récemment que les producteurs n'avaient pas encore réussi à le convaincre que la demande d'augmentation de \$2 du 100 lb de lait était justifiée. C'est afin d'amener la députation québécoise à exercer les pressions voulues que l'Union des producteurs agricoles, les deux Fédérations de producteurs de lait et la Coopérative fédérée ont présenté un exposé de la situation à la députation québécoise.

"Les agriculteurs réclament des conditions de vie semblables à celles des autres groupes de la société. Actuellement, nous ne sommes pas dans la course. Nous sommes peut-être cependant parmi les plus capables de nous recycler ailleurs, nous les cultivateurs. Mais nous savons que nous devons tenir le coup pour fournir aux consommateurs leurs besoins essentiels. Autrement, ils devront payer leurs produits importés beaucoup plus cher. L'argent qu'il faut pour nos produits, MM. du Gouvernement, allez le chercher où vous voulez. C'est votre affaire. Nous, nous savons ce qu'est la nôtre." C'est en ces termes vigoureux que le président Paul Couture de l'UPA a appuyé la requête des producteurs de lait devant les Ministres André Ouellet, Marc Lalonde, Jeanne Sauvé, Gérard Pelletier et Jean Chrétien. Un auditoire sympathique et réceptif qui a cependant souligné l'inquiétude de pouvoir défendre une telle hausse devant les consommateurs. C'est du moins l'opinion émise par Mme Jeanne Sauvé.

Ce à quoi a répliqué avec vigueur le député de Richelieu, Florian Côté en soutenant que les députés québécois ne devaient pas en faire uniquement une question de rentabilité politique, mais plutôt une question d'intérêt à long terme du consommateur et du producteur. Le président de la Fédération des producteurs de lait, M. Marcel Mailloux a lui aussi remarqué que les consommateurs sont beaucoup plus favorables à voir le producteur vivre décemment quand on leur démontre clairement le bien-fondé des revendications, comme c'est souvent le cas devant les audiences de la Régie au Québec.

"Les consommateurs ne peuvent s'attendre éternellement à ce qu'on les nourrisse à bon marché. Nos jeunes n'acceptent plus de rester en agriculture, dans les conditions qui leur sont faites. Ils sont de plus en plus instruits et aptes à occuper d'autres fonctions," a souligné pour sa part le président du Lait industriel, M. Pierre St-Martin.

Le ministre André Ouellet a réaffirmé la volonté du gouvernement d'Ottawa de maintenir une industrie laitière viable au Québec et devant le commentaire émis par le directeur du Service de la mise en marché de l'UPA, M. Maurice Mercier à savoir qu'il était possible aux producteurs de lait du Québec de fournir dans les prochains jours les chiffres confirmant l'urgence de la situation, le ministre Ouellet a affirmé que la députation québécoise appuierait les revendications des producteurs, devant le Cabinet des Ministres dans la mesure où leurs demandes seraient justifiées.

Parmi les membres de la députation québécoise présents à la réunion, signalons la présence de M. Léopold Corriveau, député de Mégantic, adjoint-parlementaire du ministre de l'Agriculture, Florian Côté, de Richelieu, Yves Caron, de Beauce, Antonio Yanakis de Berthier, Walter Smith, de St-Jean, Marcel Roy, de Laval, Marcel Lessard, du Lac St-Jean, Yvon L'Heureux, de Chambly et Gaston Clermont de Gatineau.



Le vice-président de la FPLIQ M. Roger Ménard participait lui aussi aux discussions d'Ottawa en compagnie de M. Adrien Dubois, du service d'Information de la FPLIQ.



M. Florian Côté, député de Richelieu prend ici son air le plus interrogateur, tandis que le président de la FPLQ, M. Marcel Mailloux semble bien confiant du résultat des démarches.

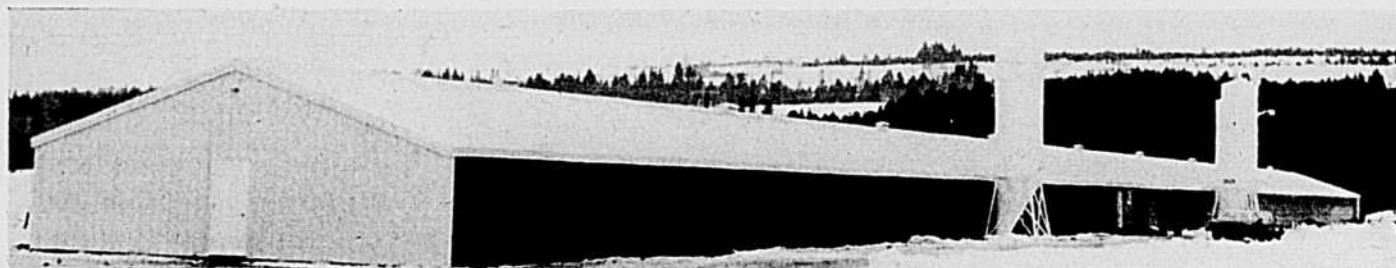
Quand les producteurs de lait vont dire à Ottawa ce qu'ils veulent

Un même bâtiment de 17,000 pieds carrés abritant 2,000 porcs

Une structure imposante que ce bâtiment de plus de 17,000 pieds carrés qui abrite la nouvelle porcherie de la Meunerie St-Pierre de Broughton Inc. Cette installation ultra-moderne combine toutes les phases de la production et permet d'abriter à la fois 225 truies et 1,800 porcs.

Le président de la meunerie Shur-Gain, M. Paul Gagnon, affirme qu'un seul homme suffit pour l'alimentation et la surveillance du cheptel porcin ainsi que pour l'entretien de la Ferme Olympique.

Une longue et minutieuse planification combinée à la visite de plusieurs porcherie tant au Canada qu'aux États-Unis auront sans doute été pour beaucoup dans la réalisation de ce projet que d'aucuns qualifient de révolutionnaire. Le bâtiment se répartit en cinq sections, toutes équipées des installations et équipements les plus modernes. Ces sections comprennent la gestation, la mise base, la pouponnière, la croissance et la finition.



Une porcherie de 512 pieds de longueur, ça ne se voit pas tous les jours!

Photo TCN

M. Gagnon a énuméré quelques-unes des particularités qui caractérisent l'immense bâtiment de 512 pieds de longueur. Le plancher est en lattes de béton de 4 pouces avec espacements de trois-quarts de pouce. Seule la section de mise bas comporte des espacements de sept seizièmes de pouce. Le système de chauffage est à l'eau chaude et à circulation continue. Les fosses à purin sont divisées en cinq sections et pourvues d'une ventilation particulière. Une bonne partie de la pollution est enrayée grâce à la culture de bactéries sèches qui contrôlent les odeurs en plus d'éliminer les mouches. De même, il a été possible d'automatiser l'alimentation générale à l'exception des truies qui nécessitent une ration individuelle. On peut noter enfin une aération constante et variable, grâce à un système pourvu de thermostats pour chacun des ventilateurs à vitesse variable.

Le coût? M. Gagnon évalue à environ \$175,000 ou \$10 le pied carré la valeur du bâtiment et des équipements. Ceci ne comprend pas les quelque 2,000 porcs Yorkshire et Landrace qui seront répartis dans les diverses sections.

Les producteurs de bois et les marchands de bois

Le 5 mars 1974, la Régie des Marchés Agricoles du Québec entendait, en audience publique, une requête de l'Association des Marchands de bois de pulpe du Québec dont le but était d'exempter ses membres de l'application des règlements d'exclusivité par les syndicats et offices des Producteurs de bois de Rimouski, La Pocatière, Québec-Sud, Québec et Saguenay Lac St-Jean.

Les requérants ont tenté de démontrer que l'application de ce règlement les priverait de la liberté du commerce qu'ils exerçaient avant le règlement. Certains ont même indiqué qu'ils étaient dans l'obligation de suspendre leurs activités commerciales si le règlement continuait de les couvrir.

Quant aux syndicats et offices, représentés par la Fédération des Producteurs de bois, ils se sont opposés à la requête en démontrant que:

1) Les règlements d'exclusivité en cause sont entrés en vigueur le 1er janvier 1974 conformément aux dispositions de la Loi des Marchés Agricoles du Québec et des plans conjoints concernés.

2) La Régie des Marchés Agricoles du Québec a tenu des séances d'audience publique auxquelles toute per-

sonne intéressée à l'application des règlements d'exclusivité pouvait se faire entendre.

3) Effectivement, plusieurs personnes et associations s'y sont présentées et ont exposé leurs points de vue, dont les requérants.

4) Après une étude complète du dossier qui a duré plus d'un an la Régie des Marchés Agricoles du Québec a donné son approbation aux règlements d'exclusivité tel qu'il est prévu à l'article 48 de la Loi des Marchés Agricoles du Québec.

Quant à l'opportunité des règlements d'exclusivité, les syndicats et offices ont soutenu l'avoir démontrée nettement au cours d'audiences antérieures.

La Régie doit rendre sa sentence au cours des prochains jours. En attendant les règlements concernés s'appliquent à tous les producteurs de bois couverts par la Loi des Marchés Agricoles du Québec qui produisent dans les territoires des syndicats et offices impliqués.

Assemblée pour l'amélioration du bétail

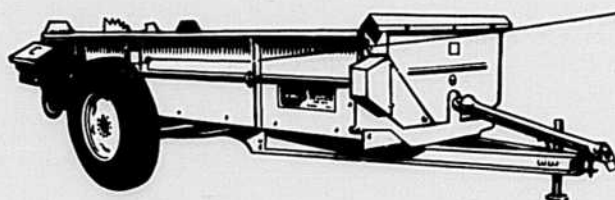
Le Cercle d'Amélioration du bétail du Nord-Ouest québécois annonce son assemblée générale annuelle pour mardi, le 19 mars prochain, à 10 hres a.m., au Château Amos, à Amos.

La production de veau continue à décliner. Ceci est dû à plusieurs facteurs dont la diminution du nombre de vaches laitières, l'augmentation des croisements et la demande de plus en plus forte de jeunes destinés aux parcs d'engraissements.

* * *

Le boeuf haché qu'on appelle souvent hamburger ne doit pas contenir plus de 30% de gras mais s'il est présenté comme viande maigre, ou boeuf haché maigre, le pourcentage de gras qu'il contient ne doit pas dépasser 15%.

QUEL ÉPANDÉUR OFFRE DES FLANGS EN ACIER SPÉCIAL POUR DURER LONGTEMPS, ... LONGTEMPS, ET LONGTEMPS?



GEORGE WHITE

Avec un épandeur Schultz, vous bénéficiez d'une garantie bien spéciale. Les flangs de la caisse sont garantis pour aussi longtemps que vous garderez l'épandeur. Comme tous les matériels George White, ces épandeurs ont fait l'objet de soins particuliers d'étude et de fabrication aux points les plus importants. Les chaînes, rouleaux et déchiqueteurs sont plus robustes et pourtant cette qualité supplémentaire ou la garantie ne vous coûte pas un sous de plus. Consultez votre concessionnaire George White ou écrivez à



GEORGE WHITE & SONS CO. LTD.

925 RUE ST. LOUIS, DEPT. AP, ST-JOSEPH, CTÉ STE-HYACINTHE, P.Q., CANADA

TOUJOURS LE MÊME, AMÉLIORÉ

H. Vincent Inc.

SYSTÈME POUR L'ÉPANDAGE DU FUMIER



ÉPANDÉUR À PURIN

En plus d'épandre du purin de fumier, l'épandeur "Vincent" transforme le fumier solide en un purin très fluide.



POMPE À PURIN "agitateur"

Peut agiter le purin de porcherie dans une fosse de plus de 40 x 40 pieds. Sert aussi à remplir l'épandeur à purin ou à vider la fosse. Son système de manutention est entièrement hydraulique et adaptable à tout tracteur.



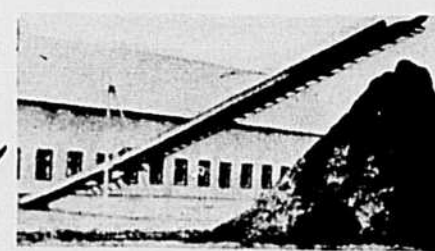
H. VINCENT INC.

St-Valérien, Cté Shefford, Québec.
549 — 2212-2213-2321

Nom
Adresse Tél.
R.R. No Comté Prov.

☐ Écureur
☐ Pompe
☐ Épandeur

ÉCUREUR D'ÉTABLE "HYDRAULIQUE"





Dans un geste impressionnant de solidarité, plus de 2.000 agriculteurs et ouvriers se sont unis la semaine dernière à Ste-Scholastique. Les orateurs ont dénoncé la propagande et la répression du gouvernement fédéral qui cherche à camoufler une injustice flagrante commise à l'endroit des familles des expropriés.

Tous ont été unanimes à dire que les procédures d'expropriation et les critères d'évaluation dans le cas de l'aéroport Mirabel furent de loin plus strictes et préjudiciables qu'elles ne l'ont été dans le cas de l'aéroport de Pickering. Chacun à leur façon, les porte-parole de l'UPA, de la CSN, de la FTQ, de la CEQ, de même que des représentants du People or Plane (Comité des expropriés de Toronto) et du CIAC (Centre d'information et d'animation communautaire - Ste-Scholastique) ont dénoncé une certaine forme de violence du gouvernement qui détruit les ressources naturelles et déracine la population.

Trois représentants du groupe des expropriés, le curé Georges Duquet, le président Jean-Paul Raymond, du CIAC et une permanente, Mme Rita Lafond, ont tout particulièrement insisté sur l'importance de se serrer les coudes. L'État fédéral, selon eux, cherche à écraser, à diviser par toutes sortes de moyens de pression. La présence récente d'une escouade policière anti-émeute pour provoquer des manifestants paisibles et la menace de réduire la valeur des montants offerts font partie de cette intimidation. Toutefois, insistent les dirigeants du CIAC, l'État a peur de l'opinion publique et l'engagement unanime des agriculteurs et ouvriers québécois à supporter la cause des expropriés devrait permettre d'établir les véritables mécanismes de négociation collective que la partie expropriante a refusé depuis cinq ans.

La foule qui avait rempli à craquer l'église et la salle paroissiale est demeurée calme tout au long des exposés. Elle a manifesté par des applaudissements nourris son appui aux remarques souvent cinglantes formulées à l'endroit des responsables de l'expropriation. On a pu entendre des commentaires du genre: "On nous arrache nos biens

par la force, c'est une forme de piraterie moderne"; ou bien encore: "On fait de vous des immigrants et des exportés dans votre propre pays"; un autre participant a ajouté: "Ste-Scho est devenu le paradis des technocrates, des entrepreneurs, des firmes d'ingénieurs, des architectes, des planificateurs, des amis du régime, etc.," ce à quoi un quidam de la salle s'est empressé d'ajouter son grain de sel: "... c'est également le paradis des écoeuteurs," a-t-il conclu.

Participation de l'UPA

Le 2e vice-président général de l'Union des producteurs agricoles, M. Pierre St-Martin, s'est dit d'avis qu'on devait avant tout respecter un grand principe de base en matière d'expropriation. "Il faut, a souligné le représentant de la Confédération, qu'on permette à un agriculteur de s'installer ailleurs dans des conditions au moins comparables à celles qui existaient avant l'expropriation de sa terre".

Essentiellement, M. St-Martin a indiqué que dans le cas de l'agriculture, la procédure normale d'expropriation ne peut se baser que sur la seule valeur marchande. Trop de facteurs entrent en ligne de compte: il faut par exemple considérer la valeur économique, la productivité de la ferme, l'âge de l'agriculteur, etc.

Par ailleurs, l'État est tenu de protéger les sols agricoles. La mise au rancart de 70.000 acres de bonnes terres arables est définitivement condamnable. Selon l'UPA, le gouvernement devra être tenu responsable de la détérioration de ces terres à moins qu'il décide de mettre un frein immédiat aux abus de toutes sortes. Il peut le faire s'il règle sans plus tarder tous les cas litigieux; à ce niveau, un peu de bonne volonté suffirait car l'État a la finance nécessaire. À cela doit s'ajouter un plan d'utilisation à long terme du territoire. Enfin, le porte-parole de l'UPA a rappelé l'appui de cet organisme à la cause des agriculteurs expropriés. M. Marcel Thibaudeau, membre de l'exécutif, M. Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général et M. François Côté, attaché au Service d'études et de recherches représentaient également l'UPA à cette manifestation.



L'UPA était présente à cette assemblée populaire en faveur des expropriés de Ste-Scho. On reconnaît dans l'ordre habituel: MM. Jean-Marc Kirouac, secrétaire-général, Pierre St-Martin, 2e vice-président général et Marcel Thibaudeau, membre de l'exécutif et président de la Fédération de l'UPA des Laurentides.

Réunion monstre à Ste-Scholastique

2,000 personnes posent un geste impressionnant de solidarité



Le Dr. Godfrey, président du Comité People or Plane, de Pickering, (à gauche) est venu apporter son appui au CIAC. Il échange symboliquement un sac de pommes de terre contre des oranges que lui a remis M. Jean-Paul Raymond, président du groupe des expropriés québécois. Ce geste était le rappel ironique d'une comparaison éloquentes faite par un ministre fédéral.



Un orateur a dit du Curé Georges Duquet après l'avoir entendu défendre la cause de "ses" expropriés qu'il comprenait pourquoi le fédéral voulait détruire son église. L'abbé Duquet s'adresse ici à la foule et derrière lui, on peut lire une affiche d'une brutale réalité.

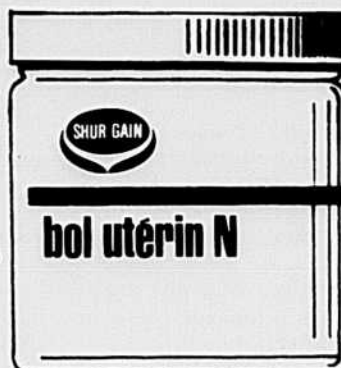
Texte et photos:
Pierre COURTEAU

La protection Shur-Gain

bol utérin N

pour les bovins

Le Bol utérin N Shur-Gain renferme de la nitrofurazone, bactéricide à large spectre, plusieurs sulfamides et de l'urée. Ensemble, ils constituent une aide très efficace pour prévenir et traiter les infections utérines chez les bovins.



service santé animale

À votre Centre de Service Shur-Gain



au service de L'AGRICULTEUR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

chef de la rédaction: **BENOIT ROY**
directeur de l'information

Reproduction autorisée en donnant crédit

Déclarations pour certaines cultures non ensemencées

QUÉBEC — Les producteurs de certaines régions qui, en raison des pluies du printemps '73 ont dû laisser en terre nue des superficies préparées pour ensemencement en '73 des cultures suivantes: soya, maïs-grain, maïs-fourrager, avoine, blé, orge, devront signer une déclaration à cet effet au bureau de renseignements agricoles de leur territoire, avant le 1er avril 1974.

Les déclarants concernés doivent être localisés en bordure du lac St-Pierre dans les régions 4 et 10, en bordure de la rivière Outaouais dans la région 8 ou à l'intérieur des régions 6 et 7.

Le Ministère rappelle à ce groupe de producteurs que leurs déclarations serviront à compléter des statistiques concernant l'ensemble des pertes par type de culture et qu'elles ne l'engagent en rien à verser quelque compensation monétaire que ce soit.

**Au Saguenay
Lac-St-Jean**

Amélioration du rendement laitier



QUÉBEC — "Il est inconcevable, actuellement, qu'un producteur de la province de Québec puisse laisser dans le pis de ses vaches 2,000 livres de lait par an".

C'est en ces termes que s'exprime le Dr André Saucier, directeur adjoint du service du Contrôle des produits laitiers au ministère de l'Agriculture du Québec.

Selon le Dr Saucier, il devient important d'informer tous les agriculteurs concernés de prendre les moyens nécessaires pour recueillir tout le lait que donnent ses vaches.

Au cours de la tournée éducationnelle sur l'amélioration de la qualité du lait qu'il entreprendra prochainement dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean, le Dr Saucier insistera particulièrement sur ce point.

Le Dr Saucier affirme qu'une traite effectuée de façon adéquate réglerait ce problème en grande partie.

Durant ces journées de cours, il essaiera en compagnie du Dr Marcel Labrie, également du service du Contrôle des produits laitiers, de démontrer aux agriculteurs de la région les nouvelles méthodes assurant le succès de la traite.

Les Drs Saucier et Labrie misent beaucoup sur ces journées et estiment qu'elles peuvent aider les producteurs laitiers de la région à augmenter de façon notable leur revenu à la ferme.

En quoi consiste le programme "Agriculture" du Service de placement étudiant du Québec

Les agriculteurs du Québec sont invités à faire appel à la banque de personnel constituée par le Service de Placement étudiant du gouvernement du Québec. Ce programme de placement étudiant, en vigueur pour l'été 1974, a pour but d'accroître le nombre d'emplois étudiant dans le domaine agricole et de permettre à l'étudiant une rémunération raisonnable et nécessaire à la poursuite de ses études.

Avantages:

Le Service de Placement Étudiant du Québec remboursera directement à l'agriculteur 33 1/3% du salaire payé aux étudiants pendant les huit (8) premières semaines d'emploi.

Le montant de la subvention octroyée pourra atteindre un maximum de \$30.00 par semaine par étudiant, ce qui n'empêche en rien l'agriculteur d'offrir un salaire supérieur à \$90.00 par semaine.

En participant à ce programme, l'agriculteur est assuré d'un personnel motivé et recruté avec soin par le Service de Placement Étudiant.

Pour participer à ce programme:

L'Agriculteur doit:

1. Faire parvenir son offre d'emploi au Service de Placement Étudiant du Québec avant le 15 avril 1974. Il peut se procurer le formulaire approprié en s'adressant au Service de Placement Étudiant.
2. Présenter toute demande de remboursement au Service de Placement Étudiant sur la formule appropriée avant le 15 octobre 1974.

L'étudiant doit:

1. Avoir complété le secondaire V ou avoir atteint 18 ans.
2. Présenter sa demande d'emploi au Service de Placement Étudiant en la faisant parvenir dès qu'elle aura été approuvée et estampillée par les autorités scolaires de l'institution qu'il fréquente. Il peut se procurer un formulaire au département du Service aux étudiants

de son institution scolaire ou au Service de Placement Étudiant.

Renseignements généraux:

Tous les agriculteurs du Québec peuvent participer à ce programme.

Seuls les étudiants inscrits au Service de Placement Étudiant du Québec et présentés par ce service seront considérés aux fins du programme. Cependant le Service de Placement Étudiant considérera comme admissible au programme un étudiant (1) au choix du cultivateur à la condition expresse que celui-ci soit inscrit au Service de Placement.

Conditions d'admissibilité:

1. L'agriculteur doit fournir à l'étudiant un travail pour une période minimale de huit (8) semaines.
2. Le salaire de base payé à l'étudiant

ne peut être inférieur à \$60.00 par semaine.

3. Les agriculteurs devront:

- a) compléter dans son entier les formulaires appropriés.
- b) Les expédier directement à l'une des 2 adresses suivantes:

Le Service de Placement Étudiant du Québec
2700 boul. Laurier
Suite 3030-A
Québec 10, P.Q.
Téléphone (à frais virés si désiré)
(418) 643-7474

ou:

Le Service de Placement Étudiant du Québec
310 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec
Téléphone (à frais virés si désiré)
(514) 873-1974.



Création d'un Comité mixte UPA-MAQ sur l'agro-tourisme

QUÉBEC — Au terme de plusieurs rencontres entre des dirigeants de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) et des représentants du ministère provincial de l'Agriculture (MAQ), un comité mixte UPA-MAQ vient tout juste d'être créé afin d'assurer dès maintenant la participation des agriculteurs à l'élaboration et à l'"opérationnalisation" des politiques québécoises en matière d'agro-tourisme.

Il va s'en dire que les préoccupations immédiates du nouveau comité concernent la mise au point du programme d'hébergement à la ferme qui constitue le premier jalon posé par le Ministère dans ce domaine. À date, les responsables du projet estiment à environ 150 le nombre de fermes qui feront partie du réseau québécois de fermes d'hébergement, à l'été 1974.

À court terme, les membres du comité verront à la création d'organismes représentatifs de la classe rurale dans les régions agricoles où plusieurs agriculteurs ont manifesté le désir de recevoir des vacanciers. Il s'agit des régions de l'Estrie et du Bas St-Laurent, la région du Saguenay-Lac-St-Jean possédant déjà un tel organisme.

Ces associations d'agriculteurs-membres du réseau d'hébergement, que l'on nommera probablement Agrico-tours, serviront surtout d'organismes d'encadrement pour les agriculteurs participants. Leurs fonctions pourraient s'étendre également à la réservation et au placement des villégiateurs, compte tenu des goûts et des aspirations des deux parties en cause.

Le comité mixte UPA-MAQ travaille donc à la mise au point de tous les mécanismes nécessaires au bon fonctionnement du programme d'hébergement à la ferme tels que l'organisation d'un système efficace de réservation. Ils se penchent également sur les problèmes de la sélection et de l'accréditation des fermes.

Une chose est certaine à ce niveau: tous les membres s'entendent pour mettre l'accent sur la qualité des fermes d'hébergement et non pas sur leur quantité.

L'agriculture... aujourd'hui

À l'émission "L'Agriculture Aujourd'hui", il sera question, les 18 et 19 mars, du Salon International de la machine agricole, qui aura lieu à Montréal au début d'avril, en compagnie de M. Guy Jacob, président du Salon et également chef de la division du machinisme agricole au ministère de l'Agriculture du Québec. Le 20 mars sera consacré au comité consultatif en machinisme agricole. Le lendemain, on parlera des cours de mécanicien agricole et la semaine se terminera sur le concours provincial de labour.

N.D.L.D.

En raison de difficultés d'ordre technique, le compte-rendu de la Semaine Agricole 1974, organisée par le bureau régional de Québec, ne passera que dans le prochain numéro de La Terre de Chez-Nous.

Proclamation du lauréat provincial et fin de l'Opération-luzerne 1973



"N'avons-nous pas raison de dire que la luzerne, avec ses 17% et 18% de protéines, est vraiment de la moulée récoltée en plein champ" a déclaré M. Léon Sylvestre qui présidait l'Opération-Luzerne en 1973.

QUÉBEC — C'est un agriculteur de St-Valérien, dans les Cantons de l'Est, M. Marcel Rodier, qui a été déclaré premier lauréat provincial de l'Opération luzerne 1973. Ce titre lui a été décerné lors de la journée provinciale de la luzerne qui s'est tenue récemment à Québec, dans le cadre de la Semaine agricole 1974.

Convaincu de la valeur de cette plante fourragère et manifestant beaucoup d'émotion, M. Rodier a affirmé qu'il a obtenu cette année un rendement moyen de cinq tonnes à l'acre et qu'il réalise ainsi des profits bruts de \$160 à l'acre.

Le lauréat provincial s'est vu décerner, en plus des prix donnés à chaque gagnant régional, un trophée, emblème du championnat, qu'il conservera un an, une plaque-souvenir et six tonnes d'engrais chimiques. Ce dernier prix était une gracieuseté des Engrais Chimiques du Québec.

M. Fernand Paquette, de Batiscan, comté de Champlain, s'est classé au deuxième rang et a reçu également une plaque-souvenir et quatre tonnes d'engrais chimiques. Divers prix ont aussi été remis aux dix autres agriculteurs qui se sont classés premiers dans leur région.

L'éloge de la luzerne

Au cours de cette journée, plusieurs personnalités importantes du monde agricole québécois sont venues à tour de rôle faire l'éloge de la luzerne, la plante fourragère par excellence en 1973.

M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture du Québec, a d'abord situé cette plante dans le programme quinquennal d'auto-provisionnement lancé par son ministère. Il a invité les agriculteurs à produire davantage les aliments nécessaires à l'alimentation de leur bétail afin que le degré d'auto-provisionnement atteigne 65% en 1974-75.

Abondant dans le même sens, M. Léon Sylvestre, président de l'Opération luzerne 1973, a donné les trois objectifs visés par le programme d'auto-provisionnement: produire à la ferme un volume optimum de matières premières de qualité, avoir un contrôle accru de notre dépendance de l'extérieur et adapter progressivement nos cultures aux besoins de la société.

"Pourquoi le Québec, avec ses 6,500, 000 acres en culture et ses 61,277 exploitations agricoles, se contenterait-il de ne produire que 40% de ses besoins céréaliers", a déclaré M. Sylvestre en invitant à nouveau les agriculteurs à améliorer et à diversifier leurs cultures. La luzerne, qu'il a qualifiée de "moulée récoltée en plein champ", semble être la plante toute désignée pour réaliser cette amélioration puisque sa teneur en protéines varie de 17 à 18%.

Terminant sur une note d'humour, M. Sylvestre a comparé l'Opération luzerne 1973, avec ses 12 concours régionaux et son concours provincial, à une "loto-luzerne" dont chaque billet était chanceux du fait que tous les participants ont déployé des efforts méritoires au bénéfice de la rentabilité de leur propre exploitation agricole.

L'Opération luzerne 1974

Tout en étant le couronnement de l'Opération luzerne 73, la journée provinciale de la luzerne a permis aux agriculteurs de connaître le président de l'Opération luzerne 1974. Il s'agit de M. Hubert Melanson, directeur général des Bureaux et Laboratoires régionaux du ministère de l'Agriculture du Québec.

M. Melanson a incité fortement tous les agriculteurs à poursuivre la culture de la luzerne et à intégrer davantage les productions végétales aux productions animales sur leur ferme. Il a finalement rappelé que la luzerne peut donner de bons rendements partout au Québec, là où les techniques de production sont appliquées correctement et où la ferme est bien gérée.

Notons finalement qu'un semoir de précision, offert par la Compagnie Allied

Equipment, et que plusieurs sacs de semence de luzerne, donnés par la Coopérative fédérée de Québec, ont été

tirés au sort entre les 530 agriculteurs qui ont participé à l'Opération luzerne 1973.



Nous apercevons ici M. et Mme Marcel Rodier après la remise des trophées et plaques qu'ils ont gagnés pour s'être classés au premier rang du concours provincial de luzerne en 1973.



M. Hubert Melanson, directeur général des Bureaux et laboratoires régionaux du ministère de l'Agriculture du Québec, félicite M. Fernand Paquette de Batiscan qui s'est classé au deuxième rang du concours provincial de luzerne.

Les gagnants des 12 concours régionaux de luzerne en 1973



Région 1



Région 2



Région 3



Région 4



Région 5



Région 6



Région 12



Région 11



Région 10



Région 9



Région 8



Région 7

Région 1: M. Jean Labrie, de St-Louis, comté de Kamouraska.

Région 2: M. Richard Deneault, de St-Pierre, comté de Montmagny,

Région 3: M. Edouard Blais, de Leeds, comté de Mégantic.

Région 4: M. Robert Lefebvre, de St-Félix, comté de Drummond.

Région 5: M. Marcel Rodier, de St-Valérien, comté de Shefford.

Région 6: M. Gilles Arpin, de St-Ours, comté de Richelieu.

Région 7: M. Guy Paquette, de St-Georges, comté de Beauharnois.

Région 8: M. Simon Thibodeau, de Thurso, comté de Papineau.

Région 9: M. Michel McFadden, de St-Eugène-de-Guigues, comté de Témiscamingue.

Région 10: M. Jean-Guy Muloin, de St-Roch, comté de l'Assomption.

Région 11: M. Fernand Paquette, de Batiscan, comté de Champlain.

Région 12: M. Laurent Boudreault, de Ste-Croix, Lac St-Jean.

La mise en marché au jour le jour

Volailles

Lundi, le 4 mars, des représentants de la Fédération des producteurs de volailles, dont le président Roger Landry et le vice-président Roland Girardin ont rencontré à Québec, des membres de l'Office et de la Société du crédit agricole, afin de discuter avec eux des objectifs que la Fédération entend poursuivre quant à la politique de transfert des quotas actuellement à l'étude. On notait à la réunion la présence du sous-ministre de l'Agriculture, M. Lucien Bissonnette et du représentant du Service de la mise en marché de l'UPA, M. Paul A. Guilloite qui ont discuté entre autres choses des moyens pour permettre à la Société et à l'Office d'effectuer un meilleur contrôle sur leurs prêts aux producteurs de volailles du Québec.

Le Comité exécutif de la Fédération des producteurs de volailles étudie actuellement avec l'aide du Service de la mise en marché l'organisation administrative de leur Fédération et les relations qui doivent exister entre elle et l'UPA, quant à l'administration et à l'exécution du plan conjoint.

Urine

On notera que la réunion des producteurs d'urine de jument du Canada qui devait se tenir cette semaine à Montréal a été remise au 19 MARS PROCHAIN, toujours dans les locaux de l'UPA, à Montréal.

Bois

Le Service de la mise en marché de l'UPA, par l'entremise de Me Paul-André Guilloite a participé à l'audience tenue la semaine dernière à Québec, suite à la requête de l'Association des marchands de bois du Québec.



Le Dr J.L. Séguin, vétérinaire chargé de la région d'Ottawa, prélève un échantillon de sang de la veine jugulaire d'une vache en vue de détecter la brucellose. Cette maladie provoque des désordres du système reproductif de la vache provoquant l'avortement chez les vaches en gestation. Une légère recrudescence de la brucellose vient de raviver l'intérêt pour la maladie tout en provoquant un peu de confusion chez certaines personnes. Un programme national d'épreuve de sang a abaissé la fréquence de la maladie à son niveau actuel d'environ 0.2%, contre 4.5% qu'elle était en 1957.

Démission de M. Maxime Plamondon, secrétaire des Fédérations de Québec-est nord et ouest

Lors d'une récente réunion du Conseil d'administration des Fédérations de l'UPA de Québec-est-nord et ouest, le secrétaire M. Maxime L. Plamondon a remis sa démission. C'est avec beaucoup de regret que les dirigeants de l'UPA de Québec ont accepté le geste de M. Plamondon.

Ce dernier était à l'emploi des Fédérations depuis le 17 août 1952. Il a vécu plusieurs années où la situation des Fédérations était plus difficile et ne comptait que deux employés permanents. Il a donc connu des périodes où pour tenir des réunions dans les syndicats locaux, il lui fallait se déplacer par autobus et se loger dans les différentes paroisses pour un certain temps.

Au moment de son départ, Maxime Plamondon cumulait plusieurs postes: directeur régional pour l'UPA de la région de Québec, secrétaire des trois Fédérations et responsable du service de secrétariat, secrétaire du Comité de régie interne, secrétaire du syndicat des directeurs régionaux.

M. Plamondon ne quitte cependant pas l'agriculture, car ses nouvelles fonctions l'amèneront à travailler au sein du Ministère de l'Agriculture à Québec.

Plan canadien de multiplication des semences de plantes fourragères

Le Plan canadien de multiplication des semences de plantes fourragères est né du besoin d'assurer des disponibilités suffisantes de semences génétiques, et d'un programme destiné à informer les agriculteurs des avantages d'utiliser des variétés améliorées.

Le Plan encourage la production, la distribution, la continuité de l'offre et l'écoulement des stocks de semences certifiées et d'origine de variétés fourragères recommandées.

Lutte antiparasitaire intégrée

Selon un chercheur de la Station fédérale de recherches d'Agriculture Canada de Harrow (Ont.), il fut un temps où les antiparasitaires jouissaient d'une confiance illimitée pour la répression des parasites. Cependant ces derniers sont devenus plus résistants. Dans certains cas, les produits chimiques ont créé plus de difficultés en détruisant leurs ennemis naturels.

La lutte antiparasitaire s'oriente maintenant vers l'intégration de systèmes naturels à la gestion agricole planifiée.

F1

signifie davantage avec Shur-Gain

Les veaux F1 doivent satisfaire à plusieurs exigences spécifiques. Le programme d'alimentation Shur-Gain pour les veaux F1 répond à ces besoins et normes. C'est un fait reconnu. Renseignez-vous auprès du fabricant Shur-Gain sur notre programme pour l'alimentation des veaux F1 ou bien, si vous n'avez pas encore reçu notre

publication "Le programme F1 et Shur-Gain", demandez votre exemplaire gratuit à l'adresse ci-dessous.

aliments



pour les veaux

Dép. F1
Division Shur-Gain, Canada Packers
C.P. 6045, Montréal 101

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____

DOSSIER STE-SCHOLASTIQUE

ON AMÉNAGE LES RESTES

Potentiel agrologique

L'agriculteur connaît bien la fertilité tout comme les carences de "sa terre" et il peut très bien percevoir que la butte de son voisin est difficilement cultivable. Il en est de même pour le profane qui se promène dans la région; il ne saisira peut-être pas pourquoi l'avoine ou le trèfle pousse moins bien sur un champ que sur un autre, mais au moins il se posera la question. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Il y en a un qui est à la base du rendement, de la productivité et de l'action même de l'exploitant. C'est à partir du SOL que la grande roue commence à tourner, et l'homme et la machine et la gestion.

Si on prend la peine d'aller constater sur les lieux le dynamisme d'une région agricole et si on se réfère à la carte pédologique de ladite région, on se rend compte spontanément et logiquement que la grande roue tourne depuis belle lurette dans la future municipalité de Mirabel et dans toute la zone environnante qu'on tente d'aménager. Elle a même atteint un rythme que l'on peut comparer à celui de nos meilleures et si rares régions du Québec comme la vallée du Richelieu ou encore la plaine de Joliette.

La carte pédologique des comtés d'Argenteuil, Deux-Montagnes et Terrebonne nous donne un éventail de types de sols propres ou impropres à l'agriculture. Nous prendrons ici l'exemple du comté de Deux-Montagnes, particulièrement touché par les plans d'aménagement. Voici quelques pourcentages qui aideront à comprendre et à mieux saisir le potentiel agrologique de ce comté. Ces chiffres n'ont été calculés que pour les différents sols occupant une zone qui va de la limite sud du comté jusqu'au piedmont des Laurentides: couvrant 155,840 acres, c'est-à-dire 87% du comté. Le rapport précise le potentiel de chaque type de sol, c'est-à-dire son aptitude à porter les grandes cultures, les cultures maraîchères etc... La compilation des chiffres donne le tableau suivant:

Total	67,8% (des 87%)
Sols convenant aux grandes cultures, aux cultures maraîchères et aux vergers	18,8%
Sols convenant mieux aux grandes cultures	36,4%
Sols convenant mieux aux cultures maraîchères	12,6%

Le total accumulé correspond finalement à 77% de toute la région basse. Ceci vient tout simplement confirmer l'importance à donner à l'agriculture dans le comté puisque les sols permettent et productivité du travail et rendement à l'unité de surface.

Oui, la zone comporte un fort de sol argileux (30%) soit exactement 50,384 acres. L'argile Ste-Rosalie s'étend sur de grandes surfaces: celle entre St-Hermas et Ste-Scholastique; celle couvrant une bonne partie de la paroisse de St-Benoît jusqu'à la rivière du Chêne et jusqu'au village de St-Augustin; sans oublier évidemment tout le sol argileux du territoire exproprié au nord de Ste-Monique sur lequel se trouve le chemin de la Côte Ste-Marie. Il y a aussi l'argile Rideau qui est plus massive que la précédente et présente une topographie quelque peu ravivée, elle forme des taches discontinues —; bien travaillée, elle donne d'aussi bons rendements que la précédente.

Mais il n'y a pas que l'argile, bien que ce soit un de nos sols les mieux adaptés à l'industrie laitière. Il a une topographie unie d'où les pierres et l'érosion sont absentes. Il est fertile naturellement. Sa couche arable est perméable, mais elle exige d'être chaulée et d'être drainée. Non, il n'y a pas que l'argile. On trouve aussi toute la gamme des terres franches qui occupent 33,682 acres, réparties un peu partout sur le territoire, formant taches et bandes surtout entre St-Placide et Ste-Monique, et entre St-Eustache et Ste-Thérèse; ses séries de terre franches sont utilisables autant à la culture des fruits et légumes qu'à la grande culture; la luzerne: fixatrice d'azote vient particulièrement bien, le sol étant aéré permet la pénétration de ses longues racines.

Enfin, il y a toute la gamme des sols sableux qui couvrent 12,6% de la région, surtout entre St-Augustin et Ste-Monique vers l'autoroute des Laurentides. Même si ce sont des sols naturellement pauvres, ils conviennent à la culture maraîchère pourvu qu'on les fertilise et les irrigue. L'investissement consenti sur une terre sableuse serait rentable à long terme si l'on y pratiquait une culture spéciale qui leur soit appropriée: par exemple la pomme de terre.

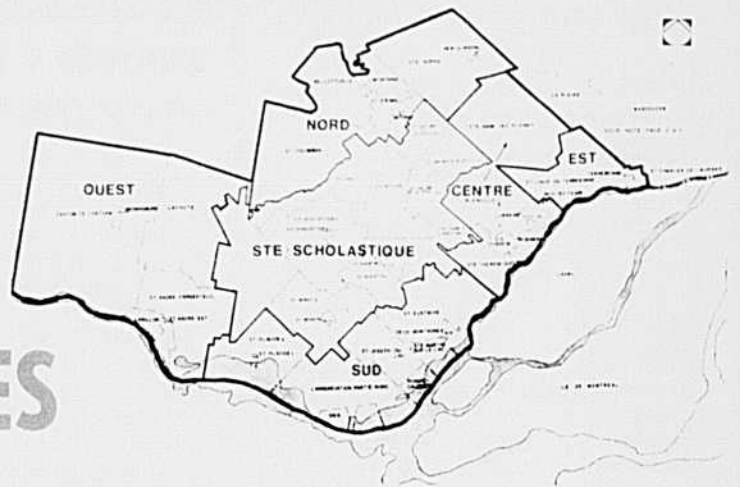
Nous avons voulu donner, par cette brève description, une idée de tout le potentiel agrologique de la zone la plus touchée soit par l'expropriation même, soit par les effets du traumatisme créé chez les cultivateurs entourant la zone expropriée.

Sous-jacent au riche potentiel des sols, il y a aussi et surtout le fait que ces agriculteurs se sont adaptés à l'argile en y cultivant trèfle et maïs d'ensilage, adaptés aussi au sable en y récoltant la fraise et en y semant la carotte, le chou, l'oignon, adaptés aussi au sable graveleux des collines d'Oka et de St-Joseph-du-Lac en y plantant des pom- miers.

Quand on lit dans SATRA que la ville de St-Eustache devrait s'urbaniser davantage, on constate qu'elle ne s'agrandirait qu'en empiétant sur les bonnes terres franches tout comme Ste-Thérèse l'a fait par le passé. Quand on lit aussi qu'on devrait geler les terres de toute la zone située entre St-Augustin et Ste-Thérèse pour permettre l'implantation d'un réseau routier et d'un système de transport en commun (la 13 par exemple rejoindrait l'autoroute 50). Quand on lit qu'une ligne de transmission de l'Hydro-Québec ferait une course vers l'ouest contournant la zone aéroportuaire, mordant et sur le territoire du BANAIM et sur celui de SATRA... Quand on lit que l'autoroute 50 traversera le territoire exproprié au sud de Lachute jusqu'à Ste-Anne-des-Plaines... Et quand on constate les dégâts causés par l'expropriation et par les conditions de vie imposées au futur cultivateur-locataire qui signera un bail ne respectant même pas la nature même du métier de l'agriculteur qui ne travaille que pour l'avenir (une ferme ne se rentabilise qu'à long terme)... On ne peut qu'être pessimiste devant les planificateurs qui ne tiennent à conserver l'agriculture dans la zone que jusqu'au moment où ils auront besoin de cet espace pour autre chose... en attendant, le cultivateur est perçu comme le gardien de cet espace...

Mesdames, Messieurs, attachez vos ceintures,
nous atterrissons à Mirabel...
Nous survolons actuellement une région
agricole qui fut des plus prospères.

AÉROGARE



Il n'y a guère dans le monde d'exemples d'expropriation en vue de protéger l'agriculture. Les SAFER françaises ont pour mission de constituer des banques de sols mais elles n'achètent que les terres librement mises en vente. L'État Néerlandais gère des milliers d'acres de terres agricoles mais ce sont des espaces conquis sur la mer (les polders) aux frais des contribuables. Un peu partout, l'État exerce certains contrôles pour protéger l'agriculture contre la spéculation et la concurrence des autres secteurs d'activités: industries, services urbains... mais il ne va pas jusqu'à l'expropriation, sauf dans les cas de remembrement obligatoire.

Comme nous l'avons expliqué dans un "Dossier" précédent, des interventions gouvernementales sont indispensables à la survie de l'agriculture surtout dans les zones péri-urbaines. Aussi, la décision du Gouvernement canadien d'exproprier 71,000 acres de terres agricoles en plus de l'espace requis pour la construction de l'aéroport (17,000 acres) dans le but de "protéger l'agriculture" (sic) se présente comme une mesure énergique et d'un caractère tout à fait novateur. Si l'État atteint son but, il aura réussi à garder productive une des plus belles régions agricoles du Québec et à empêcher les commerces, les résidences, les chalets et les industries de venir disséquer l'espace agricole!

Depuis l'arrivée, en 1969, du grand-oiseau-planificateur, plusieurs organismes gouvernementaux oeuvrent dans la région, dont BANAIM et SATRA. BANAIM: Bureau d'Aménagement du Nouvel Aéroport International de Montréal, organisme fédéral chargé de la planification, de la construction de l'aéroport, de la gestion du territoire exproprié et des programmes auxiliaires. SATRA: Service d'Aménagement du Territoire de la Région Aéroportuaire, organisme provincial mandaté par le ministère des Affaires Municipales et le Comité du conseil exécutif de l'aéroport et du développement de la région de Montréal pour préparer un schéma d'aménagement du territoire de toute la région aéroportuaire, soit l'annexe B.

Après 5 ans, les agriculteurs et les gens, qui sont désireux de voir la province de Québec préserver ses principaux secteurs de production, s'inquiètent de l'avenir agricole de la région de Ste-Scholastique. Ont-ils raison?

par Suzanne Dion-Désilets
et

Françoise Mondor
Groupe de recherches Aménagement espace rural
UQAM
Direction: Marie-Anne Boudewiel-Lefebvre

Publié en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec

Ste-Scholastique avant 1969,

Mise en valeur agricole intensive, diversifiée et à haut rendement

De l'avis même des spécialistes gouvernementaux qui travaillent présentement à l'aménagement de la région de Mirabel, celle-ci se distinguait par la qualité de son agriculture.

"Ces deux activités majeures (urbanisation, récréation) baignent dans un milieu rural offrant sur de grands espaces, certaines des meilleures terres agricoles du Québec et souvent, les mieux exploitées..."

(SATRA, Cahier d'information, 18)
La région de l'aéroport compte de grands spécialistes en production laitière. Ils ont fait école et leur réputation a depuis longtemps dépassé le cadre de la Province."

(Introduction au bail, 2)
"Une analyse des comptabilités des GERA du comté des Deux-Montagnes indique que la production de lait à l'acre dans ce comté est une des plus élevées de la Province. Les producteurs de lait ont de l'expérience et du savoir-faire."

(Introduction au bail, 3)

Voilà des constatations générales qui nous assurent de la valeur de cette région. Cependant elles ne nous renseignent pas sur sa diversité.

L'État a exproprié 850 fermes dont 200 (2) auraient été marginales. Les propriétaires de ces dernières travaillaient à l'extérieur et souvent louaient leur terre, en tout ou en partie, aux exploitants voisins. Ces locations allaient dans le sens du mouvement d'augmentation de la superficie moyenne de l'unité d'exploitation (consolidation) amorcée depuis 25 ans pour s'adapter à la mécanisation du travail.

Certaines fermes vivaient trop petites, ou le propriétaire négligeant de procéder aux changements d'orientation de la production essentielle à leur rentabilisation. Cependant 800 fermes étaient en production en 1969. Environ 200 exploitations produisaient autour de 250,000 lb de lait par an. Plusieurs produisaient bien davantage. Les études, sur toute la région d'aménagement, montrent que dans les trois comtés touchés:

— le taux de désertion depuis 1951 fut toujours élevé; la tendance s'atténua de 1961 à 1966 surtout dans le comté de Deux-Montagnes où on note même une augmentation de la population agricole; la zone fait partie du bassin de main-d'œuvre de Montréal, cette tendance accélère le regroupement des fermes.

— la superficie cultivée a diminué entre 1951 et 1961 pour rester stable après 1961 et même augmenter dans le comté de Deux-Montagnes.

— le nombre de chefs d'exploitation travaillant à l'extérieur a augmenté contrairement à la tendance québécoise.

— les fermes effectuant pour moins de \$2,500. de ventes en produits agricoles étaient moins nombreuses là qu'ailleurs au Québec.

"Une ferme sur trois était dans cette situation dans la zone d'aménagement en 1966 comparativement à une ferme sur deux dans le reste du Québec."

(SATRA, analyse prospective des fermes..., 23)
— l'augmentation des superficies consacrées à la production des légumes fut plus rapide qu'ailleurs; celle de la production du porc et de la volaille semblablement.

— l'augmentation fut bien supérieure au reste du Québec pour les espaces de serres surtout dans le comté de

suite à la page 13

Ste-Scholastique exemple d'intervention gouvernementale

L'implantation en milieu rural d'un projet comme celui du Nouvel Aéroport International de Montréal (NAIM) amène inévitablement une nuée de spéculateurs qui profitent du besoin d'argent frais de certains cultivateurs. Elle attire aussi l'intérêt des promoteurs qui y construisent dans le plus parfait désordre, hôtels, habitations, centres d'achats, centres d'affaires, industries... laissant entre tous ces beaux "développements" des espaces en friche dont le prix est devenu trop élevé pour qu'ils trouvent preneur.

Voilà ce que le BANAIM affirme avoir voulu prévenir en expropriant les alentours de la zone aéroportuaire. État propriétaire du sol, le gouvernement fédéral peut harmoniser, intégrer les zones domiciliaires, les activités économiques, le réseau de transport routier et ferroviaire, celui du transport d'énergie afin de valoriser toutes les possibilités du territoire.

Nous pouvons être d'accord avec cela. Ce qui nous inquiète c'est que les projets d'aménagement du territoire (pour l'ensemble de l'Annexe B) et les mesures adoptées jusqu'à présent (dans l'espace exproprié) laissent croire que l'agriculture ne tient pas une grande place dans l'avenir de cette région.

La place de l'agriculture dans les projets d'aménagement de SATRA

Dans la première formulation des objectifs d'aménagement, on ne mentionne rien qui touche le domaine agricole. Le second tableau des objectifs est le suivant:

- 1° réduire le nombre et la longueur des déplacements principalement entre le travail et le domicile.
 - 2° susciter une mobilité accrue de la main-d'œuvre et l'accès aux emplois de la zone métropolitaine de Montréal.
 - 3° assurer les meilleures liaisons possibles entre Montréal et son aéroport international et favoriser les retombées économiques de l'aéroport sur le territoire et assurer la hiérarchisation des systèmes de transport.
 - 4° assurer aux populations du territoire les meilleurs services urbains possibles au moindre coût de mise en valeur par la croissance de grands pôles urbains.
 - 5° assurer la meilleure utilisation possible des ressources agricoles, de conservation et de récréation de la région aussi bien pour les régionaux que pour les résidents de la région métropolitaine de Montréal.
- L'agriculture devient au moins une préoccupation au même titre que la récréation (qui était, elle, un des sept "domaines de préoccupation" des (4) premiers objectifs).

Aux cinq objectifs ci-haut cités, on peut accorder des valeurs inégales. Après consultation des autorités gouvernementales et municipales, on fait une pondération, c'est-à-dire que chacun d'eux influencera plus ou moins les prises de décision selon qu'on le considère primordial, important ou moins important. À quel rang la pondération a-t-elle placé l'agriculture? Les choix finals nous en donnent une idée.

À quelques reprises, dans le rapport du SATRA, on parle de préservation des bons sols agricoles. Ainsi, lorsqu'on rejette la possibilité de la création de "villes nouvelles" on se justifie en disant que:

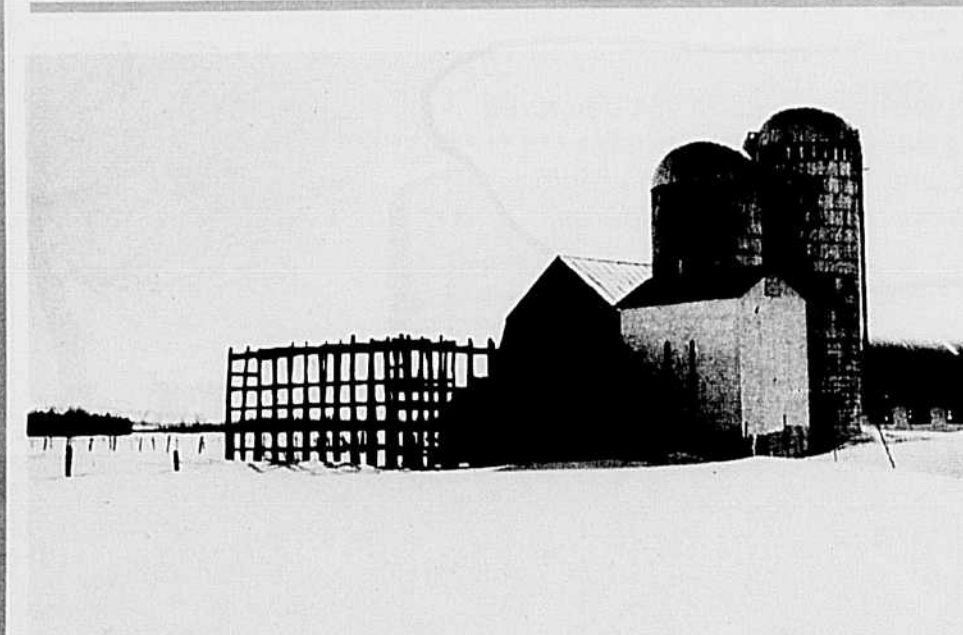
"les sites possibles pour des opérations de cette audace et de cette envergure avaient une valeur agricole et récréative beaucoup trop grande dont la perte ne nous semblait pas compensée par les avantages d'une telle opération peu commune en Amérique du Nord."

(SATRA, rapport synthèse, 21)
Plutôt que de créer des villes nouvelles, on étudie les possibilités d'expansion de chacune des villes existantes, l'organisation actuelle de celles-ci, les conséquences multiples du développement futur de chacune d'entre elles. Cinq esquisses d'aménagement sont dressées afin de comparer les avantages et les inconvénients du développement d'une ville ou d'une autre.

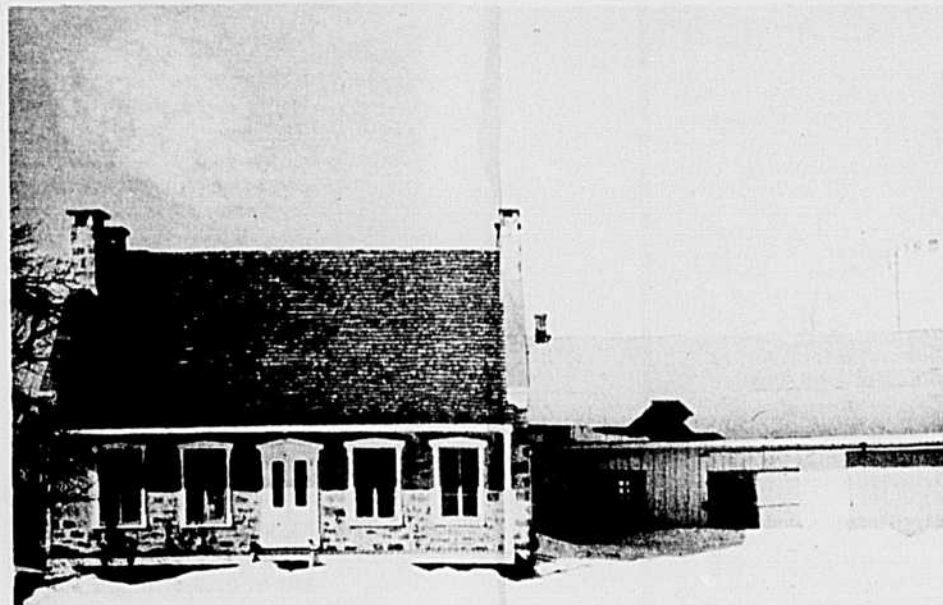
Développement de:	Perte de valeur de la production agricole en dollars
Ste-Thérèse—St-Jérôme	3.4 millions
Ste-Thérèse—St-Eustache	7.3 millions
Ste-Thérèse—Terrebonne	4.4 millions
St-Jérôme—Lachute	2.8 millions
St-Eustache—Lachute	7.7 millions

Les préférences de SATRA sont allées à la deuxième hypothèse. Nous le voyons clairement: la pondération des objectifs a placé l'agriculture en dernière place. Les spéculateurs et les promoteurs immobiliers auraient fait le même choix. Avait-on besoin de faire de si longues études, d'exproprier, de geler des propriétés pour en arriver à cela? Et qu'on n'insiste pas pour dire que la création de villes nouvelles aurait fait perdre trop d'espace à l'agriculture! Au contraire, un peu d'innovation du côté de l'urbanisme aiderait grandement à la préservation de nos espaces agricoles.

Autour de la zone expropriée on attend la spéculation. Un climat de nonchalance s'est créé. Le taux de désertion s'est accru.



Pourra-t-il encore récolter du maïs?



Une prochaine résidence secondaire?

Diminution du nombre d'exploitants agricoles Comté de Deux-Montagnes		
1951 à 1961	14%	(SATRA)
1961 à 1966	7%	(SATRA)
1967 à 1971	35%	(UPA-Laurentides)

L'accélération de ce phénomène semble être attribuable à l'expropriation même. La spéculation est commencée à Ste-Monique, St-Augustin et St-André. Dans cette dernière paroisse, les spéculateurs ont acheté cinq terres et pris des options sur trois autres après l'annonce par le gouvernement d'un grand projet de développement non défini. St-Placide, St-Antoine, Ste-Anne-des-Plaines sont touchés; St-Joseph, Oka et St-Benoît semblent pour le moment épargnés. Dans St-Janvier, une vingtaine de fermes sont divisées par la route 50. Enfin, tous les projets proposés par SATRA et mentionnés dans cette étude (routes, parcs industriels...) trouveront place autour de la région aéroportuaire. Même si l'on suggère le comté des périmètres des villes, l'avenir de l'Annexe B s'annonce essentiellement urbain et industriel.

Les mesures gouvernementales mises en oeuvre dans l'espace exproprié

On a raison de craindre pour l'avenir de l'agriculture aux alentours de la zone fédérale mais la zone expropriée elle-même est aussi un sujet d'inquiétude.

Dans le territoire du BANAIM, l'État a acheté les terres. Il offre ensuite en location à l'ancien propriétaire ou, si celui-ci se désiste, à un autre exploitant agricole, celles qui ne sont pas requises pour la construction. Environ de 150 à 300 cultivateurs (le nombre varie selon les sources de renseignement) auraient été obligés de quitter leur ferme. Sur ce nombre, quelques-uns seulement (3 ou 4) se sont relocés sur le territoire exproprié afin de continuer la pratique de leur profession. À part les évictions, de 150 à 200 cultivateurs ont quitté leur ancienne propriété. D'après les mêmes sources, il y aurait aujourd'hui de 250 à 425 fermes en production. Chez BANAIM, on parle de 425 fermes rentables. Ceci nous paraît cependant exagéré. Car nous avons pu constater qu'une bonne partie des exploitations sont actuellement en stagnation. De plus, les départs, obligatoires ou non, ayant été nombreux et les conditions offertes par le gouvernement n'ayant attiré aucun cultivateur de profession, il serait en effet surprenant qu'il y ait encore 425 fermes en pleine production.

Que s'est-il passé? L'intervention énergique de l'État dont le but était de "préserver l'agriculture de la spéculation" ne donne-t-elle pas les résultats attendus?

D'abord l'installation de l'aéroport apporte ses contraintes. La dissection du territoire agricole par le réseau routier et ferroviaire, par l'industrie, par les habitations... complique le travail de l'exploitant: obligation de traverser une route pour aller cultiver une partie de sa terre, perte de temps en "voyageant" parce que l'exploitation n'est plus d'un seul tenant, diminution de la qualité des récoltes à cause de la pollution, pertes dues au vandalisme... diminution du nombre d'exploitants et par conséquent difficulté à trouver de l'aide. Ces inconvénients, les agriculteurs les craignent.

Le passage d'oiseaux migrateurs est dangereux à proximité d'un aéroport: il a déjà causé des accidents graves. Certaines cultures ou façons culturales seront interdites près de l'aéroport afin de ne pas attirer les oiseaux. La liste des interdictions est longue et elle n'est pas définitive. Pour le fermier, elles peuvent commander un changement de son système de production et affecter la rentabilité de ses investissements (en temps et en argent).

L'aéroport et les industries qui se fixent autour feront concurrence à l'agriculteur sur le plan de la main-d'œuvre. Cela peut stimuler l'agriculture, mais peut poser de sérieux problèmes de gestion à celui qui doit affronter la situation. On nous a cité le cas d'un exproprié qui a dû payer \$18,000 de main-d'œuvre pour la construction d'une grange-étable près du territoire exproprié: l'ouvrier compétent demandait \$9 l'heure alors qu'en d'autres temps, le tarif horaire régional aurait été inférieur à cette somme au moins du tiers.

Comme toute implantation de type industriel, la venue de l'aéroport provoque une hausse du niveau des prix et des salaires que l'agriculteur est incapable d'affronter.

Non seulement la venue de l'aéroport a apporté un nombre incalculable d'inconvénients, mais en plus les palliatifs et les mesures administratives qu'on y a proposés se sont mués en autant de nouveaux inconvénients. De sorte que les mesures employées par les organismes gouvernementaux n'ont pas eu les effets d'atténuation que l'on souhaitait.

L'agriculteur québécois a le sens de la propriété. Sa terre appartient souvent à sa famille depuis plusieurs générations et il a contribué lui-même, avec ses ancêtres à la création de cet espace. Il accepte difficilement d'être expulsé par un évaluateur "conquistadore". Même dépossédé, il parlera encore de "sa" terre. C'est là une caractéristique du monde agricole. Le planificateur pourrait en tenir compte, comme il considère la présence d'un marécage lors de la construction d'une route: la difficulté peut se vaincre mais il faut en prendre les moyens.

Le manque d'information sûre, les erreurs d'interprétation, l'ignorance des responsabilités de chacun, les erreurs de planification, les réajustements ont développé un climat d'insécurité et détruit l'image des organismes gouvernementaux. Le même jour, le même bureau 1° remet au curé, afin que celui-ci avertisse les intéressés, une liste

d'expropriés qui doivent partir dans un bref délai, sur laquelle se trouve le nom de M. X et 2° affirme à M. X qu'il pourra rester encore 5 ans sur son ancienne propriété.

La nouveauté du projet et la rapidité avec laquelle tous les services ont été organisés (pourrait-on parler d'improvisation?) comportent une grande part d'insécurité. BANAIM l'affirme dans son introduction au bail:

"Le bail essaye de prévoir toutes les situations qui peuvent se présenter dans l'avenir. Certaines inconnues subsistent. On en saura davantage lorsque l'aéroport sera en fonctionnement depuis quelques années."

(Introduction au bail, 23)

Peut-on blâmer les expropriés de ne pas vouloir "payer pour apprendre"? Pour les cultivateurs, l'insécurité vient d'un facteur encore plus important: la durée du bail.

"Le bail a une durée maximum de 10 ans et il est renouvelable pour une autre période de 10 ans. Si le secteur n'est pas touché par le développement de l'aéroport, un nouveau bail pourra être accordé pour les mêmes durées."

(Introduction au bail, 9)

"Si les lieux loués sont requis pour une fin publique quelconque, le bailleur pourra mettre fin au présent bail moyennant avis d'au moins 6 mois donné au locataire."

(Bail, 9)

"Le locataire n'aura aucun recours, ne fera aucune demande ou réclamation et n'intertera aucune action contre Sa Majesté la Reine du chef du Canada pour quelque dommage ou inconvénient que le locataire pourra subir qui sera occasionné par ou attribuable aux opérations et aux activités régulières de l'aéroport international de Montréal à Ste-Scholastique, y compris le départ et l'atterrissage des avions."

(Bail, 7)

"Le locataire permettra au bailleur, en tout temps raisonnable, d'exécuter tous travaux que le bailleur décidera de faire sur les lieux loués sans pouvoir exiger aucune diminution de loyer sauf si de sérieux et importants troubles de jouissance sont causés."

(Bail, 4)

Le bail engage aussi l'exploitant à maintenir sa ferme à un bon niveau de production. On y fait des recommandations concernant les labours, les façons culturales, le contrôle des mauvaises herbes, la qualité des semences, l'entretien des cours d'eau et fossés, le nombre de têtes de bétail et l'exploitation des pâturages. Les grosses réparations à la maison de ferme sont à la charge du bailleur mais "toutes les réparations aux autres immeubles qu'elles soient grosses ou locatives, seront à la charge du locataire." (5) Il n'y aura jamais de remboursement pour les améliorations de moins de \$1000. sauf s'il y a entente préalable (rien n'est sûr...). Pour les autres améliorations, le bureau de location déterminera une période d'amortissement (ex. pour un silo: de 10 à 20 ans selon qu'il est en bois, en béton ou en acier) et "si le locataire est forcé de quitter les lieux pour des fins publiques, on lui remboursera l'amortissement qui n'est pas épuisé" (6) "Si c'est le locataire qui veut lui-même quitter les lieux, il aura droit à 50% ou 75% de la valeur inépuisée selon les raisons de son départ." (7). Ces clauses sont peu rassurantes, elles ne stimulent certes pas l'agriculteur qui comprend que chaque fois qu'il aura besoin d'une indemnité, il aura à passer par toute une phase de marchandage. Il n'est pas plus enclin à faire des améliorations dont il ne profitera pas longtemps qu'un locataire urbain dans un logement qui ne lui appartient pas. Les risques de perte sont grands étant donné que l'expulsion peut venir plus vite qu'on ne le croit. Alors on abandonne la terre ou on stabilise le niveau de production afin de ne pas avoir à augmenter le capital d'exploitation aux item bâtiments et cheptel. On exploite la ferme pour en tirer le profit maximum à court terme. Ainsi les prairies vieillissent, les sols se dégradent, les bâtiments se détériorent, la friche gagne. Dans l'ensemble de la région depuis l'expropriation, on compte facilement les nouvelles constructions sur les fermes: une maison, une grange-étable, quelques laiteries, quelques silos, une reconstruction après un feu.

Afin de lutter contre cette dégradation, les expropriés ont suggéré que l'on donne au locataire un crédit sur le loyer lorsqu'une réparation ou une amélioration sera effectuée. Ceci aurait incité les occupants à maintenir maisons et bâtiments en bon état et permis aux cultivateurs d'accroître leur production. On a refusé jusqu'à maintenant d'accéder à leur requête. Dans ce cas, il n'est donc pas étonnant, nous le répétons, qu'une région qui progressait à un rythme plus grand que le reste du Québec avant 1969, soit engagée depuis cette date dans un processus de régression.

Les locations se font à prix fort raisonnable. Théoriquement, les locataires sont choisis. Mais les nombreux départs et l'indifférence des agriculteurs de l'extérieur pour le travail de "pionniers" dans l'expérimentation "d'une formule agricole relativement nouvelle" (9) a laissé la place libre à qui avait le goût d'air pur et de verte campagne. Le plus souvent, ces locataires sous-exploitent leur lot. Certains peuvent à la faveur de cette location, apprendre à cultiver la terre mais beaucoup d'autres ne collaborent qu'à la détérioration des sols.

Comme nous le notions au début, l'intervention gouvernementale aurait pu contribuer au progrès de cette région. La vente du fonds de terre à l'État libérait des capitaux qui pouvaient être investis dans l'équipement. Une planification tenant compte des désirs de la population agricole pouvait permettre le développement d'un nouvel esprit dans la gestion des fermes et la mise en valeur optimale du milieu. Mais les freins au progrès que nous avons énumérés, en particulier l'incertitude quant à l'avenir de chaque ferme et les risques encourus lors des investissements ont annulé les avantages qu'aurait pu avoir l'action de l'État.



Le chemin de la Côte Ste-Marie...

suite de la page 12

Deux-Montagnes (457% de 1951 à 1961 et de 100% de 1961 à 1966)

— le comté de Deux-Montagnes, celui dont le pourcentage de la superficie englobée par la zone d'aménagement est la plus importante, "a suivi une évolution beaucoup plus régulière et progressive que celle des comtés d'Argenteuil et de Terrebonne." (3)

— la production est très diversifiée; % des ventes de la région

- Lait et viande bovine provenant de l'élevage laitier 50%
- Porcs 10%
- Oeufs et poulet à griller 8%
- Fruits et légumes 15%
- Bovins de boucherie
- Bois, produits de l'érabie
- Céréales

— les activités agricoles se sont intensifiées davantage dans cette zone que dans l'ensemble du Québec: depuis 1951, augmentation plus importante qu'ailleurs de la culture de la luzerne; entre 1961 et 1966, augmentation trois fois supérieure à la moyenne québécoise des superficies en maïs fourrager et d'ensilage.

— "Les fermes de la zone d'aménagement sont légèrement plus homogènes en terme de niveau de revenu brut que les fermes du reste du Québec prises dans leur ensemble." Mais... "on retrouve dans la zone d'aménagement une des caractéristiques fondamentales de l'agriculture nord-américaine à savoir: une forte proportion de fermes qui ne peuvent vivre exclusivement de l'agriculture compte tenu des bas revenus qu'ils en tirent et une très faible proportion de fermes réalisant plus de \$25,000. de ventes de produits agricoles." (SATRA, Analyse prospective des fermes..., 24)

Bref, nous avons affaire à une région agricole qui connaît des problèmes similaires aux autres régions du Québec, qui perd de ses effectifs à cause de l'attraction de Montréal. Néanmoins elle comble ses déficits avec plus d'ardeur qu'ailleurs par une intensification du système de culture.

La variété des types de sols est mise à profit par une diversification de la production qui allait s'accroissant, permettant ainsi l'utilisation de toutes les ressources du milieu.

Enfin, dans la région, quelques industries étaient liées à l'agriculture. Certaines lui donnaient les moyens de s'équiper et de s'approvisionner (industrie d'amont: fabrique de silos de béton); d'autres transformaient ses produits (industrie d'aval: conserverie). Une fromagerie a dû fermer ses portes. La Société coopérative de la Rivière du nord a vu son chiffre d'affaire diminuer au tiers. L'agriculture était donc le moteur de cette région: les autres activités économiques lui étant subordonnées.

Vaut-il la peine de conserver sa fonction à cet espace? La qualité des sols, les avantages du climat, la proximité des marchés, la rapidité d'adaptation des cultivateurs aux conditions du milieu (diversification des cultures) et à celle du marché (nouvelles orientations des grandes cultures) sont autant d'arguments qui nous portent à répondre par l'affirmative.

Il s'en trouve (chez BANAIM) pour insister sur le fait que dans la région agricole entourant l'aéroport, il y avait des fermes peu rentables et de nombreux résidents non-agricoles et que par conséquent, même si cette région cesse de produire, ce ne sera pas une grande perte. A ceux-là nous rétorquons que, s'il est important de préserver les bonnes exploitations existantes, il est aussi important de sauvegarder les espaces à haut potentiel agrologique, même s'ils n'étaient pas en 1969 utilisés au maximum: il faudrait que les organismes gouvernementaux au lieu de les détruire, s'interrogent sur les raisons de leur sous-exploitation.

Les projets:

"Ils ne tailleront pas dans du neuf" (9)

Peut-être pour se donner bonne conscience, parce que l'agriculture n'est pas intégrée au niveau des objectifs à atteindre dans la zone entourant le territoire exproprié, l'organisme gouvernemental SATRA a voulu octroyer un mandat au Département d'Economie rurale de l'Université Laval. Cedit mandat était à la fois très clair et très succinct: il consistait en l'étude de modèles de fermes laitières et maraîchères en vue d'éclairer des recommandations sur l'aménagement de l'agriculture dans la région de l'ANNEXE B. En d'autres mots, il s'agissait d'identifier les principaux types de fermes existant dans la région et de définir les conditions de rentabilité des exploitations dans une perspective évolutive c'est-à-dire dans le contexte où peut-être on aurait à s'adapter soit à de nouvelles ressources soit à l'introduction de nouvelles productions soit à des nouvelles techniques agricoles.

Les chercheurs ont réussi à faire un rapport qui est une somme d'environ 500 pages. Ils répondaient ainsi aux exigences de SATRA, tout en expliquant les limites de leur ouvrage et l'obligation morale très grande pour les planificateurs de prendre en considération les vues de chaque agriculteur, autant dans sa liberté dans le changement que sa capacité à en absorber le poids.

Pour ce faire, ils ont pris la peine d'interroger 1511 cultivateurs. Ils n'ont retenu que 941 fermes commerciales (au sens du recensement) pour élaborer leurs types de fermes rentables, rejetant ainsi les 570 restantes, dont les ventes étaient inférieures à \$2,500., qui étaient de ce fait marginales par rapport aux objectifs fixés.

Leurs conclusions sont les suivantes: plusieurs municipalités dont celles de St-Hermas, St-Placide, St-Benoit, Ste-Scholastique, St-André, St-Jérusalem, Blainville et St-Eustache, seraient particulièrement touchées par des activités non agricoles qui supplanteront les productions laitières et maraîchères:

"... Ces fermes pourront être sérieusement affectées dans leurs structures. Plusieurs seront affectées à court terme par la mise en place des réseaux de transport desservant l'aéroport et le tissu urbain qui viendra s'y greffer... La grande majorité sera affectée à long terme par le phénomène d'urbanisation et son influence sur le prix des terres... Plongées dans un contexte en complète mutation, les fermes doivent s'adapter dès maintenant aux conditions nouvelles contraignantes à cause de la concurrence pour l'affectation des sols mais aussi prometteuses, si on imagine une augmentation des débouchés pour les produits agricoles... L'agriculture de la zone doit donc accroître son efficacité et sa rentabilité pour justifier sa présence dans la région..."

(RAPPORT 2, Analyse prospective des fermes, SATRA)

Ainsi donc le vrai problème est posé par les chercheurs! Ils ne le résolvent pourtant qu'en partie en proposant une analyse prospective de modèles de fermes. Le point primordial dont il aurait fallu rendre compte, c'est d'abord la localisation des fermes puis, le regroupement, s'il en faut, dans un espace défini préalablement par les autorités compétentes. Cet espace, vital, et pour le milieu et pour l'agriculteur et sa famille, ne doit pas être dessiné au fur et à mesure que l'arpenteur et l'ingénieur tracent une route. De plus, on sait très bien que dans le contexte d'une économie techniquement avancée, **jamais l'agriculture n'est entrée en compétition avec l'industrie** et elle n'en aura pas de sitôt le moyen, à en juger par les préoccupations des gouvernements. Les grandes cultures en production laitière qui demandent un espace assez vaste sont particulièrement touchées. Le problème est moindre pour les cultures sans sol ou encore pour les cultures en serre.

C'est dans cette optique que l'équipe du département d'Economie rurale a voulu soulever, dans un chapitre, les principales contraintes auxquelles auront à faire face les planificateurs, étant donné que son rôle se limitait à créer des modèles à l'intérieur d'une zone qui reste à planifier à court et à long terme, d'où l'expression "mettre la charrue devant les boeufs". Voici les 4 aspects du milieu qui pourraient avoir des conséquences sur l'évolution des structures des fermes:

- 1e Le marché de la main-d'oeuvre agricole,
- 2e L'évolution du Marché des terres,
- 3e L'incertitude du producteur face à l'instabilité des prix,
- 4e Les contraintes imposées pour la sécurité aérienne (dans la zone expropriée).

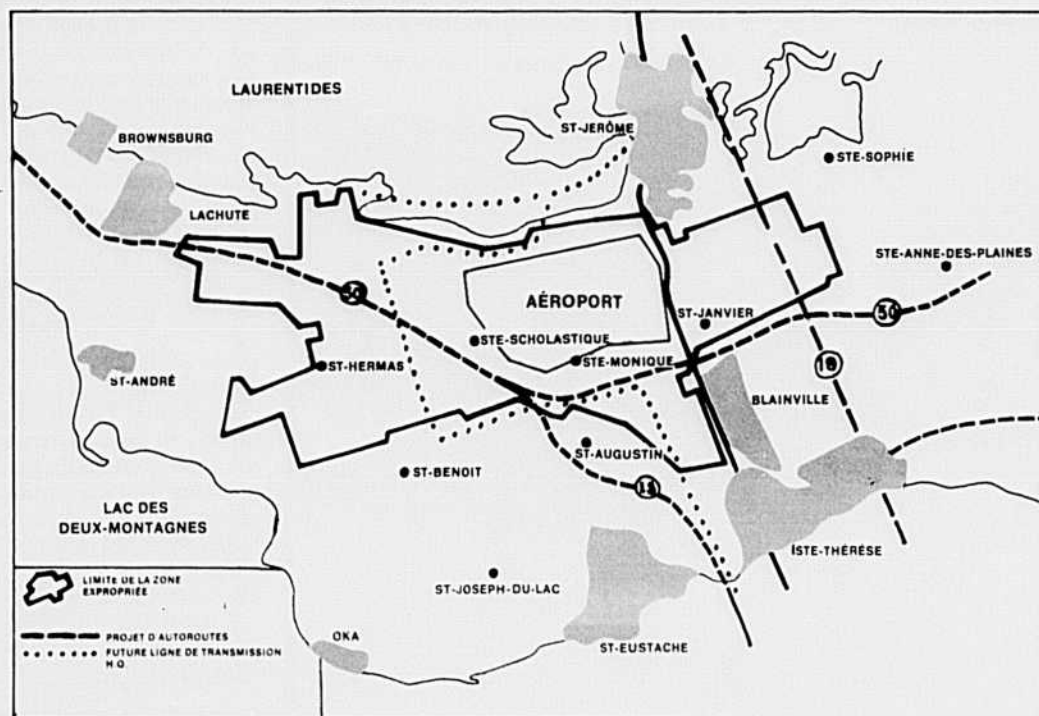
(SATRA, Analyse prospective des fermes..., 141)

En effet, il serait inutile de vouloir agrandir les fermes si on ne se rend pas compte du besoin de faciliter le recrutement de la main-d'oeuvre, tout comme il est important qu'une action gouvernementale (positive) puisse permettre de contrôler l'évolution du prix des terres dans la zone non-expropriée. Ceci peut se faire en appliquant le Programme national de rachat des petites fermes, mais encore là, ça se complique du fait que le programme soit sous l'égide du Gouvernement fédéral... Il y a aussi la nécessité de garantir un marché au producteur maraîcher qui doit faire face à une instabilité plus grande des prix. Les planificateurs ont aussi à tenir compte de restrictions sévères sur les cultures, dans la zone expropriée, qui peuvent avoir plusieurs implications sur la rentabilité de la ferme. Mais là, nos chercheurs font de l'ingérence en territoire fédéral... La question du rôle des villages n'est pas vidée avec tout ça. SATRA n'en fait pratiquement pas mention. S'il faut spécialiser les agriculteurs, il faudrait bien tenir compte des agents de services à l'amont comme à l'aval, du vendeur de grain jusqu'au transformateur.

Il est difficile de prévoir jusqu'où se rendra cette analyse. Pour le moment, nous la situons très mal à l'intérieur du schéma d'aménagement. S'ils réussissent à "mettre le cultivateur dans le coup" après la défaite de Ste-Scholastique, chapeau bas! Comme dirait Jean-Paul Raymond, président du CIAC, "il n'est jamais trop tard".

Ni les expropriés, ni la Fédération régionale de l'UPA des Laurentides n'ont été consultés dans la recherche des options à prendre pour la création de ce nouveau milieu.

L'agriculteur, quoique peu habitué à ce genre de situation, est à même de prendre conscience de la nécessité de l'action concertée et de l'importance de la solidarité syndicale.



Le Comité de la route 50

Voici un exemple concret du pouvoir d'action d'un comité réunissant les gens de la base directement concernés par le tracé de l'autoroute 50, dans la vallée de l'Outaouais.

Le Ministère des Transports du Québec ouvre une porte à la conciliation. Avec la collaboration du MAQ, un comité est formé, composé de la Fédération de l'UPA des Laurentides, de la Coopérative agricole régionale de Papineau, des maires des municipalités et du Syndicat des producteurs de lait industriel des Laurentides. Il a présenté un mémoire dans lequel sont inscrites les raisons nécessitant la remise en question du tracé pré-établi. Il y est montré qu'il est aberrant de construire une autoroute dans le corridor outaouais qui ne fait pas plus qu'un à trois milles de large et où se trouvent les meilleures terres agricoles déjà morcelées par la route 8, le chemin de fer et les lignes de transmission. Entre Masson et Montebello, déjà 66 fermes sur 140 sont appelées à disparaître à court terme.

Le Comité recommande donc que l'autoroute passe simplement dans l'arrière-pays, donc sur le sable et le gravier. Ce nouveau tracé n'exigerait que 1,73 milles de plus. Pour ce qui est de la zone touchée dans Argenteuil et Terrebonne, le Comité recommande aux ingénieurs de ne pas couper inutilement une terre en deux, c'est-à-dire, de suivre le pied de la montagne tout comme le tracé des lots. Pour ne parler que du terroir compris entre St-Janvier et Ste-Anne-des-Plaines, le tracé actuel coupe une vingtaine de terres.

Ces recommandations paraissent fort logiques mais peut-être trop simples. Il est à se demander si vraiment la ligne droite est le plus court chemin... on dessine aveuglément une ligne arbitraire qui ne fait que nuire, la ou elle passe. A l'intérieur du comité de Deux-Montagnes, la situation est quelque peu différente: deux organismes y travaillent depuis quelques années, ce sont le BANAIM et le SATRA. Jamais ils n'en ont discuté avec les populations, mais il est encore possible que le Comité puisse y faire valoir ses suggestions.

Conclusion

À un moment où il est difficile de restreindre la présence envahissante du spéculateur, où il devient ardu de vouloir empêcher la maison de ferme de se transformer en résidence secondaire, où il devient affolant de ne pas pouvoir à tout le moins retenir le cultivateur sur sa terre, nous avons recueilli la loi Toupin comme étant une étape de franchise, une étape préliminaire, urgente et nécessaire qui doit rapidement amener un zonage de nos meilleures terres agricoles ceinturant les villes les plus importantes du Québec.

Par contre, l'action si discrète du Gouvernement de la province de Québec, face aux perturbations majeures causées à l'agriculture par l'aménagement régional de toute la zone aéroportuaire de Mirabel, nous fait douter de sa bonne foi, celle de vouloir protéger les zones agricoles à haute productivité, dont on s'aperçoit qu'elles occupent un espace si restreint dans la province.

Son intervention est urgente: il n'y aura bientôt plus à aménager que de maigres restes. Et qu'allons-nous faire de ces restes? Un pâté chinois! Avec du boeuf de l'Ouest et du blé d'Inde des États-Unis, des patates du Nouveau-Brunswick et des oignons de l'Ontario...

Ce travail a été rendu possible grâce à la collaboration de MM. Germain Robert, directeur régional de l'UPA des Laurentides, Denis Boissy, directeur de l'information (Banaim), Jean-Paul Raymond, président du Centre d'information et d'action communautaire (CIAC) et André Bouvette, anthropologue attaché au CIAC. Nous les remercions bien vivement.

- 1) La spéculation foncière. Dossier de "La Terre de Chez-Nous", 14 novembre 1973
- 2) BANAIM
- 3) SATRA, Analyse prospective des modèles de fermes laitières et maraîchères, 15
- 4) SATRA
- 5) Bail des locataires agricoles, 4
- 6) Introduction au bail, 19
- 7) Bail, 19
- 8) Introduction au bail, 27

Stages de jeunes ruraux dans l'Ouest

Un programme a été prévu entre l'Union des Producteurs Agricoles et le "National Farmers' Union" afin de permettre à 25 jeunes ruraux du Québec de réaliser un stage d'étude chez des exploitants agricoles bilingues de l'une ou l'autre des trois provinces des Prairies.

Les personnes intéressées à poser leur candidature peuvent le faire aux conditions suivantes:

- Être âgé de 16 à 25 ans, filles ou garçons
- Être directement impliqué dans le milieu agricole
- Être intéressé au développement de l'agriculture et aux organismes qui en dépendent

— Poser sa candidature avant le 28 mars en se procurant un formulaire disponible à son bureau régional de l'UPA ou au Service d'Éducation et d'Information de l'UPA, 515 Avenue Viger, Montréal.

Les participants choisis après sélection devront:

- Participer à des journées d'études préparatoires les 4 et 5 mai à

La forêt: un environnement à préserver (M. Drummond)

QUÉBEC — À l'occasion de la proclamation, par le gouvernement du Québec, de la période du 5 au 11 mai 1974 "Semaine de l'arbre et de la forêt", le ministre des Terres et Forêts réaffirme sa volonté que la forêt soit non seulement une source de produits, mais aussi un environnement naturel qu'il importe de préserver.

C'est dans cet esprit, précise M. Kevin Drummond, qu'a été conçue la politique forestière du gouvernement du Québec et c'est dans cette perspective que les programmes du ministère sont orientés.

L'arrêté en conseil qui proclame la "Semaine de l'arbre et de la forêt" dit que cette proclamation "a pour but de rappeler les bienfaits que procurent l'arbre et la forêt".

"Attendu que la forêt est une des plus importantes richesses du Québec, il importe, dans l'intérêt de l'État, d'assurer par tous les moyens possibles, la conservation, l'aménagement rationnel et la restauration de cette richesse".

Au cours de cette semaine tous les groupements qui se préoccupent de la fonction économique ou sociale de la forêt, sont invités à promouvoir le culte de l'arbre et de la forêt.



La semaine de l'alimentation et le producteur

Durant la semaine nationale de la consommation, du 1er au 8 mars 1974, les producteurs agricoles, par l'entremise de l'Union des Producteurs Agricoles de la région de Québec, ont participé le 1er et le 2 mars 1974 à cette activité à Place Fleurs de Lys.

Lors du dernier congrès général de l'UPA, les délégués ont souhaité un rapprochement entre le consommateur et le producteur. Ils ont souhaité aussi, une information adéquate au grand public consommateur sur la situation économique faite aux producteurs agricoles.

Il faut que l'UPA et l'Association des Consommateurs se fréquentent et collaborent au mieux-être de chacun de ses membres. Le rôle que l'UPA a joué à l'intérieur de cette activité a été surtout d'informer l'ingénieur en économie domestique (l'épouse du foyer) de ce qu'il faut manger, soit un produit québécois. On a distribué un grand nombre de recettes pour apprêter ce produit et aussi on a donné de l'information sur le rôle de producteur comme tel, sa responsabilité et la mise en marché des produits agricoles.

Afin de permettre une meilleure liaison, des épouses de producteurs agricoles se sont prêtées à toutes les questions des intéressés et nous croyons que cette initiative a été un grand succès.

Le Service d'Information
des Fédérations de l'UPA de
Québec Est, Nord et Ouest.

Montréal
— Verser la somme de \$30.00 en frais de participation au stage.

Ce programme est subventionné par le Secrétariat d'État Canadien avec le NFU et l'UPA, il se déroulera du 7 au 29 juillet et comprendra:

- Une période de 10 jours dans une famille agricole des prairies
- Une session d'étude et d'évaluation de 4 jours à Winnipeg des 225 participants du Canada.
- Le temps requis pour le trajet par train.

Fédération des Producteurs de Volailles du Québec

À TOUS LES PRODUCTEURS RÉGÉS PAR LE PLAN CONJOINT

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle de la Fédération des producteurs de volailles du Québec se tiendra à la date et à l'endroit ci-dessous mentionnés.

**Jeudi, le 21 mars 1974,
à 10:00 A.M.
à l'Institut de technologie agricole
St-Hyacinthe, P.Q.**

Tous les éleveurs, détenteurs de quota sont particulièrement invités à participer à cette assemblée. Cependant, seuls les délégués seront appelés à voter.

Maurice MERCIER, secrétaire.

SALON INTERNATIONAL de la MACHINE AGRICOLE et des industries avicoles

**PLACE
BONAVENTURE
MONTRÉAL**

4-5-6-7 AVRIL

10:00 A.M. à 6:00 P.M.

Des centaines de marques différentes de tracteurs et machines agricoles.

VEDETTES AU SALON 1974:

L'ATELIER DE FERME MODÈLE

LE SPECTACULAIRE TRACTEUR DE COMPÉTITION, GRAND CHAMPION DE L'EST DE L'ONTARIO ET DE L'OUEST DU QUÉBEC.

LE RÉVOLUTIONNAIRE TRANSPORTEUR DE BALLES DE FOIN.

LA CUISINIÈRE SOLAIRE À VAPEUR.

LE TAUREAU ANGUS ROUGE.

Le Salon 1974, l'endroit idéal pour comparer avant d'acheter.

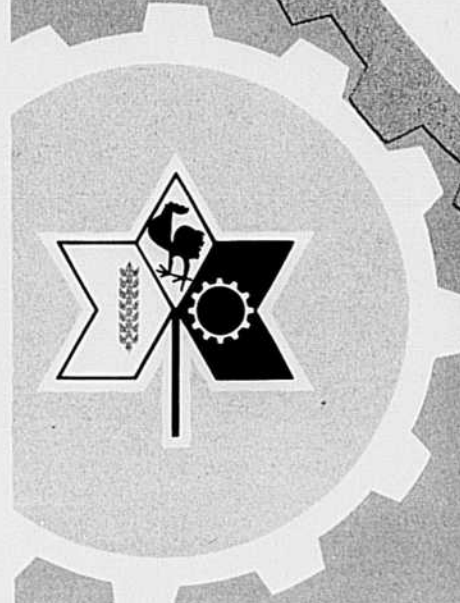
D'où que vous veniez, à pied, à cheval ou en voiture, l'accès de Place Bonaventure est facile.

ENTRÉE LIBRE SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON

NOM

ADRESSE

(s.v.p., déposez à l'entrée)



Cordiale invitation à vous mesdames.

OPINIONS MARIAGE



Le mariage ne fait pas de miracle

Aujourd'hui, même dans les régions rurales, il y a des gens qui se marient civilement. D'autres préfèrent demeurer ensemble, sans être mariés. Il y en a qui divorcent. C'est un état de choses qu'il faudra accepter, qu'on le veuille ou non.

Que dire des parents, qui même aujourd'hui en 1974 se mêlent trop des affaires de cœur de leurs enfants. Il y en a moins qu'auparavant qui essaient d'influencer leur fils ou leur fille quand vient le temps des fréquentations ou des mariages. Il y a quelques années, des parents ont forcé une jeune fille de ma connaissance à épouser un gars qu'elle n'aimait pas, parce que celui qu'elle aimait n'était pas de leur goût. Que penser aussi des parents qui voyant que leur fille est enceinte cherchent à l'obliger à se marier, même si les deux jeunes gens ne s'aiment pas vraiment.

L'ivrognerie et les problèmes d'argent sont vraiment les plus grandes causes de la faillite des mariages. Il y a aussi le fait que les fréquentations se font comme les élections, avec des promesses qu'on ne tient pas une fois marié. Aucune conquête n'est définitive. Le bonheur se bâtit jour après jour. Si tous les époux et toutes les épouses demeuraient tels qu'ils étaient au moment de leurs fiançailles, les choses iraient mieux. Il y a encore des couples qui sont heureux, parce qu'ils sont capables de faire un effort pour réussir leur mariage. Si les hommes étaient plus délicats, si certaines épouses étaient moins acariâtres, si on voyait clair avant de se marier, cela faciliterait les choses.

Le mariage, ça ne fait pas de miracle. On garde ses défauts. Il ne sert à rien d'épouser quelqu'un qui ne veut pas cesser de boire, ou qui est jaloux ou paresseux. Les filles ont trop tendance à prendre les garçons pour des dieux. Il est aussi difficile de réussir son mariage que de gagner à la loterie.

Pourquoi ne prendrait-on pas autant de précautions pour choisir son époux ou son épouse que lorsqu'on s'achète une auto, des vêtements et des meubles.

Gérard Fortier
St-Ferdinand

Ne pas se marier sous l'impulsion du moment

Le mariage traditionnel est-il un non-sens romantique et irréaliste? Je le crois. On ne se marie pas par tradition, ni pour des raisons que l'on croit romantiques. Ainsi, parce que les parents s'y opposent ou par coup de foudre à la Cendrillon.

Y aura-t-il des mariages légaux à court terme? Il faudrait être bien inconscient pour dire non. Cela existe présentement. On se marie et si ça ne marche pas, on divorce. Les enfants dans la rue élevés sans amour, par des étrangers.

Le mariage sans cérémonie serait-il accepté par notre société rurale? Je le crois. Les grandes cérémonies disparaissent, cela est devenu trop coûteux. Je trouve pour ma part que les simples noces faites à la maison avaient plus de valeur et permettaient aux deux familles de se connaître davantage.

Je crois que celui qui veut tenter une expérience avec une partenaire sur le plan sexuel peut le faire: si ça marche, tant mieux, on peut s'unir pour la vie. Si ça ne marche pas, pas besoin de divorce, on se quitte.

Pour ma part, je crois que pour contracter mariage, il faut trois raisons de base: être assez intelligent, éprouver de l'amour et avoir le respect de la dignité de l'autre. L'intelligence pour être capable de différencier l'amour physique, l'intérêt, de l'amitié ou de l'amour réel. L'amour pour être assez fort doit passer par-dessus des défauts physiques, moraux ou sociaux.

Notre religion nous dit bien les conditions d'un mariage valide: entre deux catholiques tout d'abord. L'Eglise ne reconnaît pas le mariage avec un protestant. Je crois que toute personne qui quitte son conjoint pour en épouser un autre est adultère et par le fait même pratique le concubinage.

Il ne faut pas se marier sous l'impulsion du moment. C'est ensuite un embarras pour la société par une progéniture qui ensuite n'aura confiance en rien, ni personne.

Comment appeler un père ou une mère qui laissent leur enfant traîner la vie, ici et là, dans des foyers nourriciers? Qui après avoir échoué une fois se préparent à échouer une autre fois.

Le mariage ce n'est pas la vie à deux, c'est deux pour un.

Stanislas Godbout
Desmeloizes, Abitibi-Ouest.

Nous continuons cette semaine la publication des opinions de nos lecteurs vis-à-vis l'article paru en janvier et intitulé "Le mariage, un vaincu?" Comme on a pu le constater les semaines dernières, les commentaires et témoignages sont bien différents suivant l'expérience et l'acquis de chacun. Si d'autres personnes tiennent encore à ajouter leur grain de sel à notre dossier, elles sont bienvenues. Adressez vos commentaires à:

Opinion Mariage
La Terre
515 ave Viger
Montréal H2L 2P2

Il faut préparer son mariage

Je ne suis pas d'accord pour approuver les mariages civils ou à l'essai. Le vrai mariage demande des sacrifices des deux côtés. Dans la vie, on ne peut tout avoir. Pour cela, il faut que le mariage soit préparé. Les jeunes qui pensent qu'ils vont vraiment se connaître en faisant tout pour conserver leur liberté se trompent. C'est cette route qui conduit le mieux à la séparation.

Aveuglés par la passion, ils s'engagent sans préparation. Il faut savoir choisir son partenaire, pour endurer ses petits défauts. Si on ne pense jamais aux valeurs spirituelles, on en vient toujours à se démoraliser. Je ne suis pas davantage pour la pilule pour empêcher la famille, à l'exception des personnes malades. Les jeunes qui prennent ce moyen pour faire la vie du mariage avant de recevoir le sacrement nous prouvent ce que cela vaut: à la moindre petite contrariété, ils se séparent.

Les mariages chrétiens sont plus nécessaires que jamais. C'est eux qui vont amener la révolution réelle de la famille de l'avenir.

Une dame chrétienne de Parisville.

Cette génération a commencé l'évolution qui devait se faire

Le mariage est l'institution qui a fait des milliers et des milliers de malheureux, hommes, femmes et enfants, depuis toujours. Retournons 30 ans en arrière: à ce moment-là, les jeunes de 20 ans se mariaient selon la tradition religieuse. Mais l'erreur venait de ce qu'on a toujours associé l'aspect sexuel et l'aspect de l'engagement religieux ou civil. Durant les fréquentations plus ou moins longues, malheur à celui qui aurait osé transgresser un peu la loi.

Ces restrictions créaient chez les jeunes une mentalité qui voulait que c'était le commencement de tous les délices. On se faisait un château en Espagne du mariage. Pour se réveiller tôt ou tard dans un château noir. La lune de miel terminée, une fois l'appétit sexuel un peu émoussé, on se rendait compte que cela n'aurait pas valu la peine de se marier pour ce qu'apportent moralement et physiquement les relations sexuelles à l'être humain.

Voilà qu'était écroulé la moitié du Château en Espagne. Il ne restait comme bagage pour continuer la route à deux qu'un demi-amour. Insuffisant, résultat de cela: mécontentement entre époux, déboires de toute sorte. Les voilà bel et bien installés dans le "château noir". On s'endure jusqu'à la fin de ses jours. On voudrait bien mettre un terme à cela, mais qu'est-ce que la société va dire? Cela se passe ainsi pour 99 couples sur 100.

La génération d'aujourd'hui et de demain a heureusement commencé l'évolution qui devait être faite depuis longtemps. J'approuve leur optique, face aux manières. La manière de faire d'abord: ils n'associent pas le sexe ou mariage comme tel. Dans la période pré-maritale, ils vont changer assez souvent de partenaires. Ils apprennent que le mariage n'est l'institution spécifique donnant droit aux relations sexuelles, comme les générations passées l'ont toujours cru.

Mais ça demeure instinctivement l'affaire de chacun de s'engager ensuite dans une union durable avec un partenaire qui convient. On leur offre des cours théoriques de préparation au mariage, ils optent en général pour la partie pratique. Ce qui leur permet de ne pas se laisser aveugler uniquement par l'attrait sexuel qui n'apporte à lui seul rien de suffisant pour structurer une vie de bonheur à deux.

Après avoir franchi cette étape, le jeune qui décide de se marier aura dissocié l'élément qui l'aurait conduit plus sûrement à un échec et demeure convaincu que l'unique base fondamentale qui garantit le bonheur vrai sur le chemin de la vie à deux, est l'amour véritable.

Errare humanum est.



De concert avec d'autres organismes intéressés à la production de la volaille, la Fédération des producteurs de volailles du Québec a organisé l'automne dernier une vaste campagne de publicité sous le thème "Festival de la volaille." Dans le cadre de ce mouvement, on vient de terminer l'expédition par la poste de plus de 35,000 livres de recettes ayant pour base le poulet et la dinde. On voit ici Mme Ginette McKenzie employée par la Fédération spécialement pour répondre aux dizaines de milliers de demandes ainsi reçues par la poste.

Photo TCN



Mon nez dans votre cuisine

Rognons au menu

La plupart de ces gens qui croient ne pas aimer les abattis n'en ont jamais mangé. Et d'ordinaire, ils n'en ont jamais mangé parce qu'il ne savent pas comment les préparer et les servir.

Les rognons par exemple, sont très populaires dans les pâtés au boeuf et aux rognons, les ragouts de rognons ainsi que les plats de viande chauds dans plusieurs restaurants. Mais souvent, on les ignore au comptoir des viandes. Cette viande économique de haute valeur nutritive apporte variété au menu et saveur toute nouvelle à plusieurs plats. Les Services consultatifs de l'alimentation vous offrent quelques conseils utiles au sujet de la préparation et de la cuisson des rognons.

Les rognons de boeuf et de veau sont composés de plusieurs lobes irréguliers, alors que les rognons de porc et d'agneau sont lisses et en forme de fève. Tout comme ils varient en apparence, ils varient en saveur et en tendreté et requièrent différentes méthodes de cuisson.

Pour préparer les rognons, retirer la membrane et couper les conduits avec des ciseaux pointus. Les couper en tranches ou en morceaux d' $\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ pouce d'épaisseur. Pour les sauter ou les griller, les couper en deux sur la longueur. Les rognons de boeuf et de porc ont un goût plus fin s'ils ont trempé au réfrigérateur pendant une heure dans de l'eau froide salée (1c. à thé de sel dans 4 tasses d'eau), ou mariné dans une sauce vinaigrette. Les ro-

gnons de boeuf et de porc sont meilleurs braisés ou bouillis. Les rognons de veau et d'agneau sont plus tendres et ont un goût plus fin. Ils gagnent à être cuits rapidement, grillés, sautés ou brunis à feu vif et braisés quelques minutes dans une sauce bien assaisonnée.

Pour obtenir une plus belle couleur, brunir peu de tranches à la fois et ne pas trop cuire, car elles durciront. Allouer $\frac{1}{2}$ livre par portion.



Ce "plat aux rognons et aux légumes" est composé d'un mélange de rognons de porc, de céleri, de carottes et de champignons sur un lit de nouilles au beurre. Substituez les légumes préférés de votre famille à ceux mentionnés.

Il y a une façon délicieuse de servir les rognons — les mélanger à une variété de légumes et les servir sur un lit de nouilles au beurre. Servir les légumes suggérés dans "Plat aux rognons et aux légumes" ou substituer ceux que vous préférez.

PLAT AUX ROGNONS ET AUX LÉGUMES

$\frac{1}{2}$ livres de rognons de porc
 $\frac{1}{2}$ tasse d'oignon tranché
2 c. à table de beurre
1 c. à table de sauce de soja

$\frac{1}{2}$ c. à thé de sel
 $\frac{1}{4}$ c. à thé de poivre
 $\frac{1}{2}$ tasse de céleri tranché
 $\frac{1}{2}$ tasse de carottes tranchées minces
1 boîte (10 onces) de champignons
3 tasses de nouilles cuites

Retirer les membranes et couper les rognons en tranches d' $\frac{1}{2}$ pouce. Sauter rognons et oignon au beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent. Ajouter le reste des ingrédients excepté les nouilles. Sauter jusqu'à ce que les légumes soient tendres. (environ 10 minutes) Servir sur nouilles. 6 portions.

Le miel, que c'est bon!

Personne ne contredit le fait que le miel soit le sucre le plus naturel. Sa saveur unique, sa facilité d'ingestion et sa haute valeur énergétique en font un aliment tout spécial.

Une question qui revient souvent au sujet du miel — pourquoi est-il pasteurisé. La réponse est simple. Le miel est traité à la chaleur ou pasteurisé afin de détruire les levures susceptibles de causer une fermentation. Ceci allonge la durée d'entreposage sans affecter pour autant la saveur ou la valeur nutritive.

Il est important de conserver le miel dans un endroit sec à la température de la pièce. L'entreposage dans un endroit très chaud, sur une période de plusieurs mois rend le miel plus foncé, alors que la réfrigération cristallise le miel liquide. Comment remédier à la cristallisation? Il suffit de placer le bocal de miel dans un contenant d'eau chaude jusqu'à ce que les cristaux disparaissent. Le miel se conserve aussi au congélateur.

Il est intéressant de noter que le miel est deux fois plus sucré que le sucre. Alors, si vous en utilisez pour sucrer des boissons chaudes ou froides, des céréales ou des desserts, il ne faut que la moitié de la quantité requise. Le miel crémeux, le plus populaire, est délicieux sur pain grillé ou biscuits chauds.

Bientôt le congé scolaire du printemps — les écoliers seront à la maison et demanderont ces casse-croûtes. Les Services consultatifs de l'alimenta-

tion vous suggèrent ces deux casse-croûtes nutritifs et de préparation facile. Même les enfants peuvent se préparer eux-mêmes ces "Rouleaux au miel et aux arachides" et ces "Croquants au miel".

ROULEAUX AU MIEL ET AUX ARACHIDES

$\frac{2}{3}$ tasse de miel
 $\frac{1}{2}$ tasse de beurre d'arachides
 $\frac{1}{2}$ c. à thé de vanille
2 tasses de gaufrettes à la vanille écrasées

$\frac{1}{2}$ tasse d'arachides finement hachées
Mélanger miel, beurre d'arachides et vanille. Incorporer les gaufrettes écrasées. Façonner en boules de $\frac{1}{4}$ pouce et rouler dans les arachides. Refroidir. Donne environ 3 douzaines.

CROQUANTS AU MIEL

$\frac{1}{4}$ tasse de miel
 $\frac{1}{2}$ tasse de beurre d'arachides
4 tasses de céréales prêtes à servir
1 paquet (6 onces) de morceaux de beurre écossais ou de chocolat mi-sucré

Chauffer le miel en brassant jusqu'au point d'ébullition. Retirer du feu et y incorporer le beurre d'arachides. Ajouter les céréales et brasser bien. Étendre dans un moule graissé de 8 pouces. Fondre les morceaux de beurre écossais ou de chocolat et verser sur la première préparation. Refroidir et couper en barres. Donne environ 2 douzaines.

Les restes d'oeufs

On peut conserver au réfrigérateur dans un récipient bien fermé les jaunes et les blancs d'oeufs en trop. Il suffit de couvrir les jaunes avec un peu d'eau froide et de les utiliser dans les deux à trois jours. On peut conserver les blancs sans danger pendant une semaine.

Les brevets et les prix

Le nombre de brevets canadiens détenus par des non-résidents atteint le chiffre effarant de 95%. Les brevets, tout autant que les tarifs douaniers, peuvent avoir un effet marqué sur les prix des principaux appareils ménagers comme les postes de télévision ou les machines à laver. Une réforme de notre système des brevets est essentielle si l'on veut ramener à des niveaux raisonnables les prix des médicaments vendus sur ordonnance.

Les problèmes de transport

Le développement irraisonné de la circulation est désastreux pour toutes les collectivités. L'Association des consommateurs du Canada signale que 20% des surfaces occupées par une ville sont "mangées" par les rues, ce chiffre s'approchant des 50% si l'on y ajoute les entrées de cour privées et les garages. L'expansion continuelle du réseau routier se traduit par un gaspillage des terres et une augmentation du coût du logement. Les systèmes de transport rapide pourront peut-être y remédier.

Les arts à la maison

avec Béatrice Boily



Changeons de décor

Quelquefois, on est fatigué de son décor existant et on a bien envie de changer; mais on hésite un peu en pensant au temps ou à l'argent qu'il faudra. Souvent, il suffit de peu de chose: déplacer l'ameublement et remplacer les vieux cadres par des illustrations ou dessins très gais. On a ensuite la sensation d'être dans une maison nouvelle tellement ça fait du bien de changer le décor.

Je vous donne ici une manière de faire des dessins très vite et avec le minimum de matériel.

Pour ce faire, vous utiliserez des feuilles de papier blanc, des craies de couleur vive tels jaune, or, rose et blanc et de la gouache très liquide de couleur foncée (violet, indigo, noir).

La manière de procéder est simple: dessiner avec des craies de couleur vive les lignes du dessin ainsi que toutes parties lumineuses (lumières, figure, fleurs, neige etc.).

Recouvrir entièrement le dessin d'une couche de gouache. La cire étant imperméable à l'eau ne sera pas couverte par la gouache qui recouvrira le reste

des surfaces. Si votre gouache est trop épaisse, elle cachera ou salira partiel-

lement la cire; il vaut mieux alors la diluer avec un peu d'eau.

Comme encadrement, deux feuilles de papier fort de couleur différente donneront un bel effet fini au dessin.

Ces dessins sont tellement simples à faire qu'on peut les remplacer très souvent au goût de notre fantaisie.

Ce genre de travail amusera vos enfants pendant des heures durant les journées pluvieuses de l'été.

Bonne chance.



Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

*"C'est avec regret que les fils
de cultivateurs s'en vont
gagner leur vie en ville."*

Q/ Je suis un cultivateur qui aurait bien aimé donner à part égale à tous mes fils qui nous ont aidés pendant tant d'années. Ils auraient désiré rester sur la ferme. Cependant, même si les gens des villes crient bien fort que les agriculteurs font de l'argent, nous sommes débordés de tout côté: l'impôt surtout, nous enlève des privilèges. Le fisc nous suit pas à pas. Nous n'avons pas le droit de donner du troupeau seulement à un fils, si le fisc le prend, il doit payer impôt sur la valeur donnée. Comment voulez-vous qu'on place ses fils aujourd'hui?

Il m'en reste encore à placer et ça m'inquiète. J'élevais des animaux à l'avance et me préparais à les établir. Comme on possède toutes les commodités, mes fils n'iraient pas sur une ferme négligée. Si je faisais plus d'argent, peut-être que je pourrais déjà leur payer un salaire. J'approche de la soixantaine et il faut que je commence à penser à moi. Je ne m'en irai pas dans un foyer de personnes âgées, quand je laisserai ma ferme. C'est difficile d'admettre ça, quand on a ménagé toute sa vie. Plusieurs de mes fils m'ont donné 8 ans, d'autres 10 ans de leur temps. Ils sortaient de classe à 16 ans et aidaient. C'est vraiment leur métier. Il y a des prêts, mais sans l'aide du père, c'est difficile de se placer.

Comme j'aime autant les jeunes que les plus vieux, je n'ai pas le droit de ne rien donner ni argent, ni stock. Le gouvernement ne tient pas assez compte des liens familiaux. Est-ce que d'autres lecteurs auraient une solution à donner.

Bélier.

R/ Votre problème à la fois d'ordre économique et d'ordre sentimental ne débord pas du tout du cadre de notre courrier qui n'est pas simplement un petit courrier d'amourettes. Il fait plaisir à l'occasion de sortir un peu de la cuisine habituelle pour traiter de sujets plus universels.

Votre cas qui est celui de milliers d'agriculteurs canadiens est précisément actuellement étudié par les dirigeants agricoles du pays. L'UPA et la FCA, Fédération canadienne de l'Agriculture, sont précisément à établir une révision complète de la Loi de l'impôt touchant ce problème particulier du transfert des biens agricoles de père à fils. D'ici quelques mois, l'étude devrait être rendue publique et il y a espoir que nos gouvernants en tiennent compte dans la prochaine législation.

Vous comprendrez cependant que si au niveau des biens immobiliers, terres, fermes, bâtiments, les choses peuvent s'améliorer considérablement, il est difficile de voir exempter de tout impôt les biens mobiliers, comme les troupeaux. Pas plus en ville qu'en campagne, on ne peut escompter pouvoir distribuer ses biens de son vivant, sans être touché par les lois fiscales.

Des améliorations doivent aussi être apportées pour permettre l'instauration plus nombreuse de fermes de groupes. C'est toute la législation qui doit être améliorée en ce sens. Certains problèmes touchant la taxe de vente devraient aussi être étudiés; actuellement les ventes entre parents et enfants ou les transferts de ferme simple en ferme de compagnie sont passibles de taxes. Vous auriez probablement intérêt à communiquer avec le Service d'impôt de votre fédération régionale de l'UPA où l'on se fera un plaisir de vous donner les informations adéquates. Si quelque lecteur a trouvé la formule magique pour distribuer ses biens sans heurts, qu'il nous le fasse savoir.

Marie-Josée

MARIE-PIERRE: Visiter la France en avril peut équivaut à faire une tournée au Québec en mai. Avril à Paris est l'un des plus beaux moments de l'année. Température douce, quelques ondées. Pour faire un bon voyage, il ne faut pas s'encombrer de trop de bagages. Diminuer le volume de ses valises et augmenter le volume du porte-feuille est toujours un bon conseil. Pour vous et votre mari, songez au pratique. Tout d'abord, un imperméable, des souliers de marche. Pour vous, blouses et jupes et pantalons qui se lavent, infroissables. Deux chandails.

Pour votre mari, l'équivalent: des tenues qui se complètent, pantalons de fortrel, veston et chandail. Supprimez les fanfreluches, les volants, les choses fragiles. L'essentiel: de bons souliers, pas trop neufs... Un foulard ou un chapeau qui tient bien sur la tête, un parapluie pliant peut être de bon secours. Si vous montez une garde-robe complète, prenez pour vous et votre mari une teinte de base: brun, beige ou marine. Complétez ensuite avec les chandails, blouses et chemises qui correspondent. C'est simple et beau en même temps. Bon voyage.

SAVON POUR MARIE-ROSE: Merci à tous ceux qui nous ont envoyé leur recette de savon domestique. Nos lecteurs sont vraiment généreux. Voici deux recettes de base qui résument toutes les autres.

Procédé à froid: 20 minutes:

ustensiles: 1 bidon ou une cruche d'un demi-gallon.
1 marmite d'un gallon

Ingrédients: 1 petite boîte de lessive

2 chopines $\frac{1}{2}$ d'eau froide
4 lb de gras propre, suif ou lard ou les deux.

Verser lentement dans une cruche de terre cuite ou une marmite de fer contenant $2\frac{1}{2}$ chopines d'eau froide une boîte de lessive. Agiter jusqu'à dissolution. Ne pas utiliser de récipient d'aluminium. Laisser reposer jusqu'à refroidissement à 80 ou 85°, frais ou tiède, car, la lessive réchauffe l'eau. Dans une casserole, faire fondre 4 lb de gras propre et laisser refroidir peu à peu le liquide, jusqu'à ce qu'il offre une certaine résistance à la cuiller. Brasser de temps en temps pour éviter la cristallisation. Une fois le gras tiédi, environ à 100°, un peu plus chaud que la main, verser en un jet uniforme et continue la solution de lessive sur le gras, tout en tournant lentement. L'addition trop rapide de la lessive ou le brassage trop vigoureux pourrait provoquer la dissociation. Le mélange a alors la consistance du miel et s'épaissit en 10 ou 20 minutes, toute la lessive s'incorporant au gras. Verser ce mélange dans une boîte de bois trempé à l'eau et doublée de coton propre, imbibé d'eau. Puis tordre, jusqu'à ce qu'il soit presque sec. Placez le récipient protecteur. Verser le savon. Recouvrir d'une planche ou d'un carton, puis d'une couverture pour retenir la chaleur, tandis que le savon prend la texture



10 1/2-20 1/2

7343



7367



Doigts agiles, cœurs légers

4906— Planifiez pour le printemps, longue ou courte cette jupe sera fort pratique, corsage à même. DEMI-TAILLES: 10 1/2, 12 1/2, 14 1/2, 16 1/2, 18 1/2, 20 1/2. Prix: \$1.00, plus 8 cts taxe.

7343— Gentille surblouse en fin tricot. Tailles 10 à 16 inclusivement. Prix: 78 cts plus 7 cts de taxe: 85 cts.

7367— Original sac avec appliques brodées. Prix: 78 cts plus 7 cts de taxe: 85 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2, S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.V.P. utiliser un bon ou un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPORTANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

voulue. Ne pas déranger durant 24 hres, puis découvrir et sortir du moule. Une fois le savon coupé en pains ou tablettes, on le laissera au contact de l'eau. Le savon mousse mieux, lorsqu'on le protège du froid et des courants d'air. Au bout de 2 semaines environ, il est prêt à utiliser. Il s'améliore avec l'âge.

La solution de lessive doit être plus froide que le gras. Elle ne doit pas dépasser 85° et le gras ne doit pas dépasser le 120° F. On incorpore la lessive à la graisse et non la graisse à la lessive.

Autre procédé: Demi-ébullition.

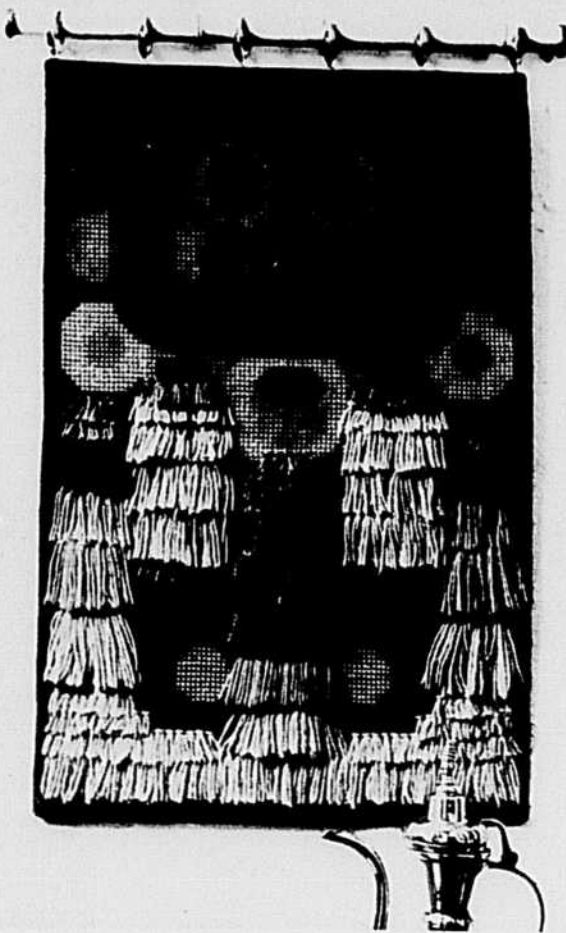
Ingrédients: 4 lb de graisse, 1 petite boîte de lessive, 1 on. de borax, 9 pintes d'eau.

Diluer la lessive et le borax dans une pinte d'eau froide. Faire chauffer le reste de l'eau et ajouter le gras. Lorsqu'il est entièrement fondu, l'ajouter lentement à la solution de lessive et de borax. Faire bouillir doucement sur le poêle, en agitant à fond de temps à autre. Continuer ainsi durant trois heures environ. Lorsque la masse de savon devient épaisse, la retirer du poêle puis la laisser refroidir légèrement et la verser dans un moule. Laisser reposer trois jours avant de couper le savon.

JE CHERCHE À RETROUVER LE SOURIRE: Voici quelques conseils qu'envoie une lectrice à celle qui signait "Sans soleil depuis longtemps" dans la TCN du 27 février.

"Pour moi qui ai 20 ans de plus, j'ai passé par des périodes semblables, travailler seule avec mes six enfants, sans jamais recevoir de paroles encourageantes, mais souvent des reproches. Je ne sortais que pour aller à la messe, 5 ou 6 fois par année. Mon mari disait qu'il ne buvait pas, mais il était toujours parti et l'argent se dépensait sans que je sache où et comment. Si je voulais demander ou m'informer de ce qu'il faisait, il me faisait une colère.

Mes six enfants ont été ma raison de vivre et mes seuls moments de bonheur. Je voudrais conseiller à cette épouse de 34 ans de rire souvent avec ses enfants, de parler beaucoup avec eux, d'être très compréhensive. S'il y en a qui font des erreurs, de chercher à les comprendre, de se reposer 10 minutes de temps en temps, même s'il y a beaucoup de travail à faire. Ce repos permet de voir clair. Car, la fatigue, la tristesse on est seule à la porter. Souvent je crains qu'on soit mal jugée pour rien. Si votre mari vous voit souriante avec vos enfants, peut-être pensera-t-il que le bonheur existe vraiment dans la vie de famille?"



PATRON À 50 SOUS

UNE BANNIÈRE: Quand la laine s'amuse, elle mélange des points brodés sur grosse toile, et égaye le décor de la maison. Vous aimerez réaliser cette bannière originale. Modèle No. E.N. 1893 F.

Adressez vos commandes à Patron à cinquante sous, La Terre de Chez Nous, 515 ave Viger, Montréal H2L 2P2. S.V.P. écrire en LETTRES MOULÉES vos NOMS et ADRESSES. N'oubliez pas le vingt-cinq sous pour frais de poste et le numéro du patron. Nos patrons sont en français.



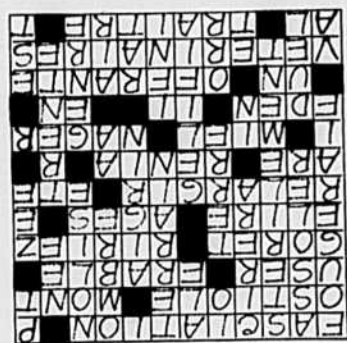
RADIO-TÉLÉVISION pour les grands et les petits

Rien que cela

Les Tremblay ont décidé de finir en beauté. Plutôt que de s'éterniser en d'inépuisables Belles Histoires des hauteurs de Rosemont, ils ont décidé de quitter le petit écran en septembre au faite de leur gloire. C'est probablement très sage. Ainsi, les téléspectateurs qui les aimaient, et il y en avait beaucoup, vont les regretter.

D'ailleurs ces départs-là ne sont souvent que des faux départs. Qui sait si dans un an ou deux on ne les verra pas en reprise de temps en temps? Cela s'est déjà vu.

Le Pape Paul VI a fait ses débuts à la télévision canadienne dimanche après-midi.



Les promoteurs de Chantier 74 ont réussi ce coup d'éclat d'amener le Chef de la chrétienté à parler aux Québécois, une première sans aucun doute. Sa Sainteté ne sera probablement jamais une vedette de télévision, cela n'est sans doute pas son objectif. Il faut dire aussi que le statisme des caméras et la dignité du Personnage ne rendaient pas très vivants les propos du Pape. Réfléchir sur les limites et les excès de la société de consommation est quand même un projet qui vaut la peine qu'on s'y arrête. Surtout pendant la période du Carême qui devrait en être une de réflexion par excellence.

Plus ça va, plus les Beaux Dimanches sont décevants. Je doute fort que l'émission ballet à l'indienne du 10 mars ait réussi à conserver à Radio-Canada un auditoire qui fuit plus qu'à grosses gouttes. C'est une hémorragie totale. Surtout pour les gens qui sont abonnés au câble et qui peuvent ainsi capter les excellents films que la plupart des grands réseaux américains diffusent le dimanche soir. Plutôt que de présenter des navets pour snobs, ce ne serait pas

Télévision Agricole à Radio Canada

LA SEMAINE VERTE, 17 MARS
DE MIDI À 13 HRES

— DOSSIER: le retour à la terre, avec Pierre Perreault.

— À la chronique horticole: le semis des annuelles avec Antonin Lebeau.

— À la chronique des arbres: identification de l'orme en hiver.

— Le point sur la Loi des trois chaînes.

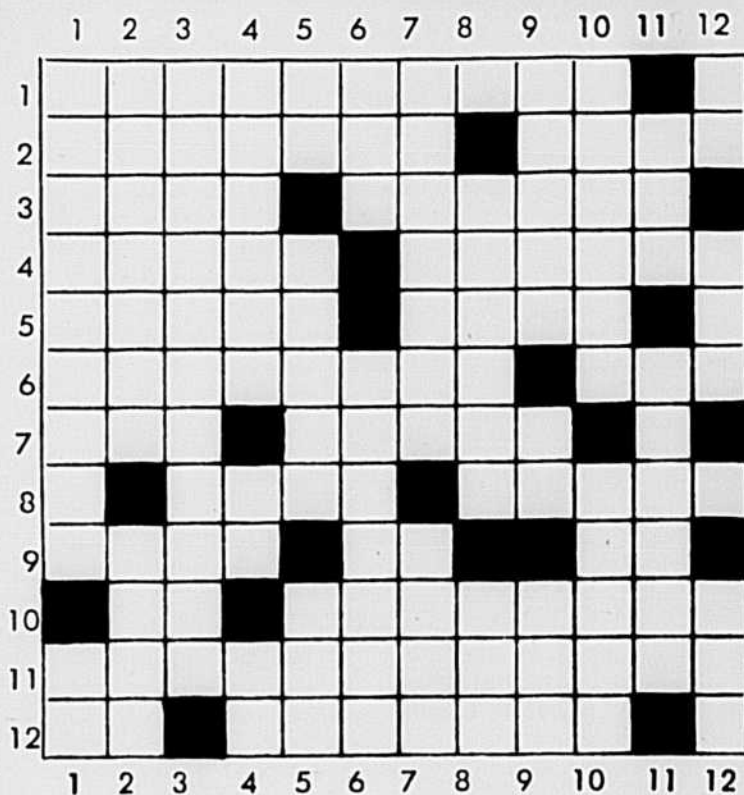
— Chronique de l'actualité: le contenu agricole du Discours du Trône à Québec.

une mauvaise idée que de présenter des films de grande valeur le dimanche soir au réseau français. Cela ferait du bien de temps en temps.

La Petite Semaine du lundi soir est une très bonne émission dans son genre. Vive, alerte, une histoire bien menée, des comédiens de bonne classe. Pourtant, c'est une émission dont on n'entend jamais parler dans la rue, au salon de coiffure ou dans les salons. À quoi cela tient-il? Lui manque-t-il ce souffle mélodramatique qui fait le succès de tant d'autres? Ou serait-elle de trop bonne qualité? C'est un petit mystère pour moi.

Marie-Stéphane

MOTS CROISÉS de la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1— Anomalie des plantes.
- 2— Orifice microscopique par où se font les échanges gazeux d'une feuille avec l'atmosphère.
- 3— Utiliser.
- 4— Jeune porc.
- 5— Choisir.
- 6— Rendre plus large.
- 7— Unité d'aire pour les surfaces agraires.
- 8— Substance sécrétée par les abeilles.
- 9— Paradis terrestre.
- 10— Seul.
- 11— Relatifs à l'art de guérir les animaux.
- 12— Aluminium.

VERTICALEMENT

- 1— Lieu planté de fougères.
- 2— Alternier les cultures d'un champ.
- 3— De façon stérile.
- 4— Enduire de cire.
- 5— Fille d'Inachos.
- 6— Bière anglaise.
- 7— Espace de terre.
- 8— Pommier jeune.
- 9— Terre brune qui sert à ombrer.
- 10— Loue un bateau.
- 11— Venue au monde.
- 12— Platine.

LES FILMS À LA TV SEMAINE DU 17 AU 23 MARS

Explication: Les chiffres, placés immédiatement à côté du titre, indiquent la valeur artistique: (1) chef d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. — L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. — À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

LUNDI, 18 MARS
00h. — NOUS NE VIEILLIRONS PAS ENSEMBLE (3) - Fr. 1972. Drame psychologique de M. Piat avec Jean Yanne, Marlène Jobert et Macha Méril. - Deux amants voient leur amour se détruire jour après jour.

MARDI, 19 MARS
14h.30 — PAYS DE COCACAGNE (4) - Fr. 1970. Documentaire satirique de Pierre Etaix. - Les amusements du Français moyen en vacances.

MERCREDI, 20 MARS
14h.30 — LE CONQUÉRANT SOLITAIRE (6) - Arg. 1958. Drame de B. Roland avec Nino Persello, Duilio Marzio et Luis Davila. - Un lieutenant de marine fait un voyage dans l'Antarctique avec un officier qui est son rival en amour.

JEUDI, 21 MARS
14h.30 — LA HONTE DE LA FAMILLE (5) - Fr. 1969. Comédie policière de R. Balducci avec Michel Galabru, Claude Rollet et Rosy Varte. - Le fils d'un truand marseillais fait carrière dans la police.

19h.30 — LE PETIT BAIGNEUR (4) - Fr. 1968. Comédie réalisée et interprétée par Robert Dhéry avec Louis de Funès et Colette Brosset. - Un constructeur de voilier renvoie son ingénieur, ignorant qu'il vient de remporter la coupe de San Remo à bord de son prototype.

VENDREDI, 22 MARS
14h.30 — VIE PRIVÉE (3) - Fr. 1962. Drame psychologique de L. Malle avec Brigitte Bardot, Marcello Mastroianni et Ursula Kubler. - Une "cover girl" connaît un succès rapide au cinéma.

MONTREAL Canal 10 — CFTM-TV

LUNDI, 18 MARS
13h.15 — BONJOUR TOUBIB (4) - Fr. 1956. Comédie de L. Cuny avec Noël-Noël, Georges Descrières et Ginette Pigeon. - Illustration de la vie quotidienne d'un médecin de quartier parisien.

MARDI, 19 MARS
13h.15 — L'OISEAU DE PARADIS (Bird of Paradise) (5) - E.U. 1951. Film d'aventures de D. Daves avec Jeff Chandler, Louis Jourdan et Debra Paget. - Un Blanc s'empare d'une indigène et doit se soumettre aux moeurs du pays.

MERCREDI, 20 MARS
13h.15 — SUR LA RIVIERA (On the Riviera) (4) - E.U. 1951. Comédie de W. Lang avec Danny Kaye, Gene Tierney et Corinne Calvet. - Demandé pour prendre la place d'un capitaine dont il est le parfait sosie, un comédien en profite pour faire la cour à son épouse.

20h. — UN TAXI POUR TOBROUK (4) - Fr. 1960. Drame de guerre de D. de la Patellière avec Lino Ventura, Charles Aznavour et Hardy Kruger. - Quatre soldats français regagnent leurs lignes avec un prisonnier allemand.

JEUDI, 21 MARS
13h.15 — MON ONCLE ET MON CURÉ (5) - Fr. 1939. Comédie de P. Caron avec Annie France, Suzanne Dehelly et René Génin. - Un vieux prêtre favorise l'idylle de sa jeune nièce.

19h.30 — AU FIL DE L'ÉPÉE (The Devil's Disciple) (5) - E.U. 1959. Comédie dramatique de G. Hamilton avec Kirk Douglas, Burt Lancaster et Laurence Olivier. - Un homme tente de venger la mort de son père, pendu à la suite d'une expédition punitive.

VENDREDI, 22 MARS
13h.15 — LA MEILLEURE PART (4) - Fr. 1955. Drame social de Y. Allegret avec Gérard Philipe, Gérard Oury et Michèle Cordoue. - Des hommes travaillent à la construction d'un barrage en haute montagne.

19h.30 — L'HOMME À TOUT FAIRE (Roustabout) (6) - E.U. 1964. Comédie musicale de J. Rich avec Elvis Presley, Barbara Stanwyck et Joan Freeman. - Un chanteur en chômage s'engage dans un cirque.

SAMEDI, 23 MARS
09h. — TREIZE À LA DOUZAINES (Cheaper by the Dozen) (4) - E.U. 1950. Comédie de W. Lang avec Clifton Webb, Myrna Loy et Jeanne Crain. - Un ingénieur spécialiste dans la rationalisation du travail élève sa famille selon des méthodes très originales.

20h. — MASSACRE POUR UN FAUVE (Rampage) (6) - E.U. 1963. Film d'aven-

tures de P. Karlson avec Robert Mitchum, Elsa Martinelli et Jack Hawkins. - Un trappeur de gros gibier est chargé de capturer un animal rare.

SHERBROOKE Canal 7 — CHLT-TV

LUNDI, 18 MARS
10h.15 — LE MIROIR AUX ALOUETTES (6) - It. 1959. Comédie de V. Sala avec Rita Gam, Elsa Martinelli et Alberto Sordi. - À Cannes, pendant le Festival du Film, plusieurs personnages connaissent des aventures diverses.

14h.30 — MON FRÈRE A PEUR DES FEMMES (5) - It. 1950. Comédie de M. Mattoli avec Silvana Pampanini, Walter Chiari et Yvonne Sanson. - Des quiproquos compliquent la vie de deux jumeaux dont l'un ignore l'existence de l'autre.

MARDI, 19 MARS
10h.15 — FIEVRE BLONDE (Value for Money) (5) - G.B. 1955. Comédie de K. Annakin avec Diana Dors, John Gregson et Susan Stephen. - Un provincial devient amoureux d'une danseuse blonde et en oublie sa fiancée.

14h.30 — L'INSOUMIS (3) - Fr. 1964. Drame psychologique de A. Cavalier avec Alain Delon, Lea Massari et Georges Géret. - Blessé à la suite d'un attentat terroriste, un réfractaire cherche à regagner son foyer.

MERCREDI, 20 MARS
10h.15 — LA FILLE EN BLEU JEANS (Blue Jeans) (5) - E.U. 1959. Drame psychologique de P. Dunne avec Carol Lynley, Brandon De Wilde et Macdonald Carey. - Une adolescente devient enceinte à la suite de relations avec un garçon de son âge.

14h.30 — LE FILS DE D'ARTAGNAN (6) - It. 1944. Film de cape et d'épée de R. Freda avec Piero Palermi, Gianna-Maria Canale et Franca Marzi. - Le fils de d'Artagnan tente de démentir un ténébreux complot.

JEUDI, 21 MARS
10h.15 — FIEVRE SUR LA VILLE (Bus Riley's Back in Town) (5) - E.U. 1965. Drame psychologique de H. Hart avec Michael Parks, Ann-Margret et Kim Darby. - Après un stage dans la marine, un jeune homme doit se readapter à la vie civile.

14h.30 — FROID DANS LE DOS (Bloods of Fear) (5) - G.B. 1958. Drame de C. Chrichton avec Howard Keel, Anne Heywood et Cyril Cusack. - Au cours d'une inondation, un prisonnier sauve plusieurs personnes.

VENDREDI, 22 MARS
10h.15 — LA FEMME À L'ÉCHARPE PAILLETÉE (The File on Thelma Jordan) (5) - E.U. 1949. Drame policier de R. Siodmak avec Barbara Stanwick,

Wendell Corey et Paul Kelly. - Les mésaventures d'un homme de loi qui délaisse sa femme pour une aventurière.

14h.30 — LE DÉFI (4) - It. 1957. Drame social de F. Rosi avec Rosanna Schiaffino, José Suarez et Nino Vingelli. - À Naples, des explorateurs achètent aux paysans leurs légumes à des prix dérisoires.

19h. — CAPITAINE SINDBAD (Captain Sindbad) (5) - E.U. 1963. Conte fantastique de B. Haskin avec Guy Williams, Heidi Brühl et Pedro Armendariz. - Sindbad revient au Baristan pour délivrer la princesse qu'il aime des mains d'un tyran.

SAMEDI, 23 MARS
14h. — VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (Journey to the Center of the Earth) (4) - E.U. 1959. Drame de science-fiction de H. Levin avec Pat Boone, James Mason et Arlene Dahl. - Un professeur d'université veut parvenir au centre de la terre en passant par un volcan éteint.

TROIS-RIVIERES Canal 13 — CKTM-TV

LUNDI, 18 MARS
17h. — LA BLONDE ET LE SHERIF (The Sheriff of Fractured Jaw) (4) - G.B. 1958. Comédie de R. Walsh avec Kenneth More, Jayne Mansfield et Henry Hull. - Un armurier anglais s'en va tenter fortune au Far-West.

MARDI, 19 MARS
00h. — SCARFACE (2) - E.U. 1932. Drame policier de H. Hawks avec Paul Muni, Ann Dvorak et George Raft. - La vie et la mort d'un gangster américain à l'époque de la prohibition.

17h. — LE BATAILLON DES LÂCHES (Advance to the Rear) (4) - E.U. 1964. Comédie de C. Marshall avec Glenn Ford, Stella Stevens et Melvyn Douglas. - Pendant la guerre civile, un officier est mis en charge d'un bataillon d'irréductibles.

MERCREDI, 20 MARS
00h. — INTRIGUE À SUEZ (6) - It. 1966. Drame d'espionnage de P. Heusch avec Rick Von Nutter, Marilu Tolo et Philippe Hersent. - Un agent secret enquête au Moyen-Orient sur la disparition de deux savants atomistes.

17h. — SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A Midsummer Night's Dream) (4) - E.U. 1965. Film de ballet de D. Erickson. - D'après l'oeuvre de Shakespeare, aventures sentimentales où sont mêlés des humains et des dieux.

JEUDI, 21 MARS
17h. — L'APPAT (The Bait) (5) - E.U. 1972. Drame policier de L. V. Lorn avec Donna Mills, Michael Constantine et William Devane. - Une jolie policière est chargée d'attirer un maniaque criminel insaisissable.

VENDREDI, 22 MARS

17h. — C'EST LA FÊTE AU HAREM (Harum Scarum) (6) - E.U. 1965. Comédie musicale de G. Nelson avec Elvis Presley, Mary Ann Mobley et Fran Jeffries. - Un acteur de cinéma en tournée au Moyen-Orient est mêlé à une conspiration.

QUÉBEC Canal 4 — CFCM-TV

DIMANCHE, 17 MARS
09h. — HERCULE CONTRE LES FILS DU SOLEIL (6) - It. 1964. Film d'aventures de O. Civirani avec Marc Forest, Giuliano Gemma et Anna Marie Pace. - Hercule, naufragé sur la côte sud-américaine tente d'enlever une jeune princesse des griffes d'un tyran.

LUNDI, 18 MARS
14h. — TU SERAS TERRIBLEMENT GENTILLE (4) - Fr. 1967. Drame sentimental de D. Sanders avec Karen Blanguernon, Frédéric de Pasquale et Leslie Bedos. - Une fillette s'emploie à réconcilier ses parents séparés.

MARDI, 19 MARS
14h. — LA CHASSE AUX MARIS (5) - It. 1956. Comédie de L. Zampa avec Marisa Allasio, Mike Bongiorno et Paolo

Stoppa. - Une tante ne rêve pour ses nièces que mariages riches et milieux huppés.

MERCREDI, 20 MARS
14h. — L'ASSASSIN NE PARDONNE PAS (The Corpse Came C.O.D.) (5) - E.U. 1947. Comédie policière de H. Levin avec George Brent, Joan Blondell et Adele Jergens. - Rivalité entre deux journalistes qui cherchent à débrouiller une intrigue criminelle.

AUTRES CANAUX

Les films présentés à ces canaux sont ceux de Radio-Canada. Les spectateurs des canaux 5 de Carleton et 11 de Moncton voient ces films une heure plus tard. Ce décalage d'une heure est aussi en vigueur aux Îles-de-la-Madeleine.

ROUYN-NORANDA — Canal 4 (CKRN-TV)
OTTAWA — Canal 9 (CBOFT)
MATANE — Canal 9 (CBGAT)
RIMOUSKI — Canal 3 (CJBR-TV)
RIVIERE-DU-LOUP — Canal 7 (CKRTV)
CARLETON — Canal 5 (CHAU-TV)
MONCTON — Canal 11 (CBAFT)

— Alors ! tu vois bien que papa prend l'huile de foie de morue sans faire d'histoire, lui ! (a.l.)



ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION: 15 cents le mot.
Prix minimum \$3.00. Titre en 8 points noirs capitales: \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 95 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte.
DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées son' STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN le VENDREDI PRÉCÉDENT. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal, Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

AGRICULTURE

CULTIVATEURS! — À notre ATELIER faisons un aiguisage parfait. \$1.00 le set (vaches, moutons). Réparons correctement votre tondeuse électrique "CLIP MASTER STEWART" si nécessaire, charge raisonnable. Ouvrage garanti, retour rapide. Ne confiez donc pas vos réparations et aiguisages à tout hasard. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR. ÉLECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, C.T.E. YAMASKA, QUE.

MESSIEURS: Confiez-nous vos lames de "Clippers", aiguisage sur meule à diamant, \$1.50 le set, garanti 25 à 40 bêtes. ÉMILE BOLDUC, 831 St-Georges, Trois-Rivières, G9A 2L2.

AIGUISONS lames, clippers, vaches, moutons, huile \$1.00 ouvrage garanti retour 24 heures; garanti tondre votre troupeau. FERME D'AIGUISAGE, SOREL, 230 Prince, Sorel.

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui achète directement, des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 40 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de croisées et pur-sang. Échanges acceptés. Conditions de paiement jusqu'à 24 mois. De plus, nous avons 200 vaches et taures qui vèleront au printemps. Livraison gratuite. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY
 54 CÔTE SUD,
 STE-THERÈSE-DE-BLAINVILLE,
 TEL.: (514) 435-0220.
LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES

VACHES et taures fraîches vélées et vèlant sous peu, provenant de bons troupeaux de l'Ontario. YVON KINGSBURY, 186 RANG HAUT ST-PIERRE, ST-HERMAS, C.T.E. DEUX-MONTAGNES, TEL.: 258-3537.

BELLES jeunes vaches et taures Holstein, fraîche vélées ou devant vèler. Livraison gratuite. Frais d'interurbain acceptés. Aussi ACHETEUR de troupeaux. ALBERT MAURICE, WINDSOR, C.T.E. RICHMOND, TEL.: (819) 845-2149.

CHAROLAIS

Vendrait: excellents taureaux 100% français de 15 mois et de 6 mois. Taureaux et génisses pur-sang de 6 à 10 mois. FERME LE CHAROLAIS, La Plaine, Québec. Demander Hervin Bonneau. (514) 223-2522.

HOLSTEIN: vaches et taures Holstein vèlant en février, mars et avril. MARCEL DAOUST, St-Hermas, C.T.E. Deux-Montagnes, TEL.: 258-3214.

HEREFORD: taureaux de choix de 1 et 2 ans, primable \$200. EDGAR CHAMPAGNE, St-Patrice, C.T.E. Lotbinière, (418) 596-2770.

HOLSTEIN: taureaux enregistrés, un prêt pour service. Spécial de printemps, taureaux naissant février et mars \$175. LESLIE ROBINSON, 545 Rivière-Sud, St-Eustache, (514) 473-6633.

TAUREAU enregistré "Aurée, Amos, Jacob" né 21/2/72, père "Rose Edge Sir Friune Amos" mère "Aurée Stalwart Volante", 5 lactations, 82,159 lb. lait, 3,152 lb. gras, moyenne B.C.A. 148-154, moyenne du lait 16,428 lb., en gras 630 lb. S'adresser: GUSTAVE BOURQUE, 233, R.R.1, Maskinongé, C.T.E. Maskinongé, J0K 1N0.

15 taures Holstein, pur-sang, saillies, provenant de mères ayant plus de 150 B.C.A. et de taureaux éprouvés, à vendre. ROGER-RAYMOND PROULX, 3700, Port St-François, Nicolet, TEL.: (819) 293-5272.

CHAROLAIS jeunes taureaux de choix, à vendre. HENRI GRUTMAN, St-Mathias, C.T.E. Rouville, TEL.: (514) 658-6030.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE & FILS, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, C.T.E. L'ASSOMPTION, ROUTE 48, TEL.: Ferme, de 7h. à m. à 6h. p.m. 581-5670 — Résidence 722-0956.

VACHES et taures Holstein vèlant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, C.T.E. VERCHÈRES, TEL.: 649-1169.

VACHES à lait "pur-sang" ou croisées, fraîche vélées ou devant vèler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à: PHILIPPE OUMET, 3805, CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE, Route 29, TEL.: 666-8181.

CHOIX de taures et vaches Holstein venant d'Ontario, pur-sang et croisées, vèlant février et mars. Transport gratuit. S'adresser à: FERME EMILIE CHOUINARD, R.R. 1, LUCEVILLE, C.T.E. RIMOUSKI, TEL.: 739-4505.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées venant d'Ontario, pesant de 1,200 lb. à 1,400 lb., vèlant en tout temps, bonnes conditions et transport gratuit. S'adresser à: FERNAND CHOUINARD, Ste-Flavie, C.T.E. Matane, TEL.: 775-7018.

CHAROLAIS: beaux sujets d'élevage et de reproduction. Taureaux pur-sang, français, descendants d'Attila et d'Amour de Paris. Génisses, taures et vaches saillies Colmar, LOUIS-PAUL LA-FOND: (514) 783-6922.

HEREFORD: vaches, taures saillies avec taureau Charolais; taures Charolaises, Limousines, Holstein, vèlant ce printemps; génisse, taureau d'élevage, 1 an. NOËL CREVIER, 187 Montée Ste-Thérèse, Prévost, 224-5395.

HOLSTEIN: troupeau complet, vaches, taures, fraîche, vèlant bientôt. Foin de mil, trèfle lière qualité. JEAN-CLAUDE FILION, St-Hermas, 258-3706.

HOLSTEIN: 15 vaches laitières Holstein vèlant en mars. C.T.E. Laprairie, Téléphone: (514) 643-8491.

2 bouefs Hereford enregistrés, 3 ans, et 2 bouefs Hereford enregistrés 1 an en mai 1974. 975 Frenière, St-Eustache, (514) 473-9373 après 6 hres P.M.

HOLSTEIN: vaches et taures vèlant en mars, avril; aussi taureau 14 mois pur-sang. FLORENT DAOUST, St-Hermas, C.T.E. Deux-Montagnes, (514) 258-3213.

HEREFORD: bouef enregistré, 2 ans, primable. FERME D'ENCY ENR., 690 Rang St-Esprit, Berthierville, (514) 836-2833.

HOLSTEIN: 44 vaches laitières Holstein avec quota de lait nature. S'adresser: MARTIAL GAUTHIER, St-Jovite, 425-3449.

JEUNES vaches Holstein enregistrées vèlant bientôt; taureau 1 an, mère et grand-mère très bonne, père excellent. S'adresser à: ÉMILE A. TOUSIGNANT, Fort-Terrville, C.T.E. Lotbinière, Québec, 287-4585.

HEREFORD: bouefs Hereford enregistrés, primable \$200; pores Tamworth enregistrés, truies et verrats prêts pour service, aussi hybrides Duroc-Hampshire. AIME LABONTÉ, St-Gilles, C.T.E. Lotbinière, Québec, G0S 1Z0, (418) 888-3395.

Un jeune taureau Charolais 15/16 prêt pour service, ainsi qu'une jeune vache Charolaise avec sa génisse de 2 mois. RAYMOND TOUSIGNANT, Fort-Terrville, C.T.E. Lotbinière, TEL.: 1-(819)-287-4440.

1 CHAROLAIS non enregistré, pesant 1,200 lb. 1 Charolais enregistré, 3 ans. Vaches Hereford non enregistrées, avec veau et d'autres devant vèler sous peu. 975 Frenière, St-Eustache, 473-9373 après 6 hres. p.m.

CHÈVRES

À vendre: plusieurs chèvres et petits. ANDRÉ BERGERON, Danville, C.T.E. Richmond, 839-3051.

2 juments Canadiennes enregistrées, domptées pour les sucres, poulaineront en juin, \$600. chacune, 1,500 balles de foin \$30, la tonne. RÉAL SOREL, Roxton-Pond, Shefford, (514) 372-7744.

VERRATS À VENDRE ATTENTION! ÉLEVEURS DE PORCS

Vous êtes intéressés d'acquies un bon mâle de race pure HAMP-SHIRE. Nous avons en main ce qu'il vous faut; il reste quelques mâles prêts à servir (8 mois) et quelques plus jeunes (6,7 mois).

Tous ces suets proviennent du troupeau de M. RENE GILBERT, PINTENDRE. Lequel troupeau, nous avons acquis l'été dernier. Vous n'oubliez pas quelle efficacité vous obtenez lorsque vous accouplez vos truies avec un sujet de race pure HAMPSHIRE.

N'hésitez pas à nous contacter:

FERME PORC BEC

a/s. M. Gérard Bolduc, St-Charles, C.T.E. Bellechasse, Québec, TEL.: 887-3885

ou: ROCH HELIE, 834 de la Louisiane, Ste-Foy, Québec 10, Québec, TEL.: 653-3947

ou: St-Romuald, TEL.: 839-8884.

CATALOGUE gratuit, 14 pages de photos de races porcines enregistrées: English Large Black, British Saddleback, Welsh, Berkshire, Hampshire, Swedish Landrace, Duroc, Chester White, Lacombe, Tamworth, Yorkshire, Hybrides tachetés bleus. TWEDDLE FARMS, Fergus, Ontario.

REPRODUCTEURS à vendre: truies et verrats Yorkshire et Landrace ainsi que truies hybrides de premier croisement. Tous primés sur l'indice gain-gras. S'adresser: COOPERATIVE AGRICOLE DE GRANBY, (514) 378-7981.

10 truies saillies de 2½ mois, première portée. 7e Rang Wickham, C.T.E. Drummond, Québec, TEL.: 398-6493.

VERRAT Yorkshire classé. Prix selon l'indice. PHILIPPE LEBLANC, R.R. 1, St-Léonard d'Aston, Québec, J0C 1M0, TEL.: (819) 399-2834.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, C.T.E. ST-HYACINTHE, TEL.: 792-3834.

INOUS achetons les animaux morts ou vivants. Payons \$15 à \$50, pour vaches et chevaux, suivant la pesanteur. Nous parcourons dans un rayon de 30 milles L. ARCANDE ENR., ENTREPÔT CHEMIN ST-BARNABÉ, C.T.E. ST-HYACINTHE, TEL.: 774-7381. (acceptons frais d'appels)

À VENDRE DIVERS

LA COMPAGNIE des Produits Alimentaires Anco reprend dans ses magasins, tous ses fromages soit trop mûrs, soit desséchés. La compagnie cherche des débouchés pour ces produits qui sont riches en protéines et peuvent intéresser tout éleveur de bétail. Ferme ou téléphoner à: PRODUITS ALIMENTAIRES ANCO, 10205 Parkway, Ville d'Anjou, a/s: S. Hagemeier, TEL.: (514) 351-5440.

ATTELAGES double et simple; sleigh Lory double; 400 perches en cèdre pour clôtures chevaux; bolte camion pick-up; 1 tonne G.M.C. ou Chevrolet; plusieurs articles de ferme. Tout en bonne condition, (514) 332-2183.

À VENDRE: 2 taureaux ½ Limousin, 10 mois; 20,000 piquets de cèdre. J.L. PELLERIN, St-Élie-de-Caxton, Québec, TEL.: (819) 221-2110.

FOURNAISE à eau chaude, à vendre, "Dynamtherm Volcano" capacité 3 gallons à l'heure. (418) 935-3751.

GROSSE trayeuse Universel, ligne 1½", pompe benne pour pipeline; vac mizers pour 40 vaches, complète avec 3 chaudières. \$500. TEL.: 673-5023 le soir.

400 TONNES de foin de trèfle, lière qualité, pressé à 3 broches, 286 ou 290, Petite Noria, Joliette/756-0793, 756-2102.

FOIN: 3000 balles de bonne qualité. St-Apollinaire, C.T.E. Lotbinière, Jour: (418) 839-9174, soir: (418) 839-4322.

BULK TANK Champion 35 bidons; réservoir eau chaude; trayeuse Surge. (514) 625-2960.

À VENDRE: 125 tonnes de très beau maïs grains. TEL.: C.T.E. Irberville 293-4802.

À VENDRE: séchoir à blé d'inde 900 B-10. Informations: (514) 348-2876.

À VENDRE: Cabane à sucre recouverte de toile pour démolir; charrie 2 raies Massey-Harris, châssis maison. Roxton Falls, 548-2311.

FOIN à vendre, 100 tonnes à \$20, la tonne. DAMIEN LEBEAU, 2789 blv. St-Henri, Mascouche (514) 588-5012.

2 BOUILLOIRES 4 x 13, 2 x 11, Charbonneau et Dominion; 4 réservoirs 750 gal.; lots de vaisseaux, chalumeaux, verres, verres plastique et aluminium; 2 tonneaux pour cueillette de 275 et 500 gallons. ARMAND BIGRAS, 109 St-Rémi, Ste-Scholastique, TEL.: 258-3567, 438-2395.

CAMION à moulée en vrac, International 1966, tandem, moteur 345 neuf, 3,000 milles, bonne mécanique, bons pneus, bascule, souffleur Omega sans vis arrière. Prix \$6,000. RÉMI GARCEAU, Ste-Agnès-de-Dundee, C.T.E. Huntingdon, 264-2879.

CAGES À LAPINS

- Broche galvanisée de première qualité.
- Nettoyage facile.

LAPLANTE & FILS

Fulford, C.T.E. Bromé, JOE 150

Catalogue illustré de 16 pages, 50c

ISOLATION

de bâtisses d'acier granges, maisons, etc., en mousse

D'URÉTHANE

ISOLATION STIROJET INC.

Ancienne Lorette, Québec (418) 872-6112

À VENDRE: évaporateur Dominion 3 pi. x 11 pi.; 500 vaisseaux et chalumeaux; réservoir 110 gallons; bassin 400 gallons. (514) 435-7079.

FOIN de mil et trèfle conditionné 587, 100 tonnes. GEORGES VIAU, 387, Côte Nord, Ste-Thérèse, C.T.E. Terrebonne, TEL.: 435-7937 ou 435-2665.

EMPLOIS DEMANDÉS

CÉLIBATAIRE diplômé en agriculture d'Égypte serait intéressé à travailler sur ferme laitière ou avicole. SABRI LATIF HABIB, 1117 St-Denis, Chambre 10, Montréal.

FILS TISSUS COUPONS

LAINE SYNTHÉTIQUE À TRICOT ABERTEX, 3 brins, 38 couleurs. POLYON, uni et imprimé. **LAINE À TAPIS, LAINE d'orlon.** PURE LAINE, 2, 3 et 4 brins. **LISIÈRES** pour le tissage. Tricoteuse toutes les couleurs. Nylon fin 15 den, ou semi-fin 30 den, en sacs ou en boules défilées.

VENTE DE COUPONS à moitié prix. Demandez notre liste de prix. Ajoutez 10c pour échantillons. **FOYER D'ECONOMIE** 950 rue Ottawa, Montréal 101.

LAINE à tricoter: Orlon; Domestique; Laine à tapis; Poly-On. Coton à tisser. Échantillons gratuits sur demande. Bas culottes "One Size": \$6.50 la douz. L. THIERRIEN INC., C.P. 131, VICTORIAVILLE, QUE. G6P 6S8.

FIL À TISSER "WABASSO" ½ - Lisières de Jersey pâle et foncé, Nylon "Fil de fantaisie. G. LEGAULT, 5960, ALPHONSE, BROSSARDVILLE.

HOMMES DEMANDÉS

RECHERCHE

Hommes 23-30 ans pour installation bâtiment d'acier et équipement agricole. Travail à l'année. Très bon salaire.

MONTREAL

(514) 322-7295.

Un homme pour travail sur une ferme moderne au Manitoba. Bon salaire, congés réguliers et autres bénéfices. S'adresser:

ALBERT VIELFAURE

La Broquerie, Manitoba, (204) 424-5373

JEUNE homme cultivateur ou jardinier pour culture de plants de fleurs. Logé, nourri, avec expérience si possible. RENÉ BIBEAU, 209 Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, (514) 689-5347.

HOMME demandé pour travaux sur ferme laitière moyenne. Salaire à discuter. ALPHONSE QUENTIN, R.R.1, Stanbridge Est, TEL.: (514) 248-3050.

JEUNE homme demandé pour travaux sur ferme laitière; logé, nourri. Salaire à discuter. LOUIS FONTAINE, 999 Richelieu, St-Marc-sur-Richelieu, C.T.E. Verchères, TEL.: (514) 584-3201.

JEUNE homme marié demandé pour travail sur ferme laitière mécanisée. Bon salaire de base plus bonus à la production, possédant roulotte ou possibilité de se loger dans logis environnant. PHILIPPE PELLETIER, St-Armand, C.T.E. Mississquoi, (514) 248-7278.

HOMME demandé pour travailler sur ferme laitière, logé, nourri. S'adresser à: St-Etienne, C.T.E. Beauharnois, 429-4281, charges reversées.

ON DEMANDE un homme d'expérience pour travailler sur une ferme laitière moderne, bon avec animaux et machines d'agriculture. Salaire selon expérience. Situé 40 milles de Winnipeg. Ferme ou téléphoner: JEAN PICHÉ, B.P. 72, La Broquerie, Manitoba, (204) 424-5481.

HOMME d'expérience pour ferme d'élevage de bouefs de boucherie. Près Joliette. Logé, nourri. TEL.: 676-0908.

HOMME demandé pour ferme laitière bien mécanisée. Avec expérience dans la traite mécanique. FIRMIN DESJARDINS, Ste-Thérèse, TEL.: (514) 435-4630.

HOMME célibataire pour travailler sur ferme laitière bien mécanisée. Salaire selon expérience. JEAN-PAUL GUAY, Clareville, J0J 1B0, TEL.: (514) 294-5530.

HOMME pour culture maraichère, bon salaire. PAUL-ÉMILE GOHIER, 765 Rivière-Nord, St-Eustache, J1R 4K3, TEL.: 473-2321.

JEUNE homme demandé pour travail sur ferme laitière, logé, nourri, bon salaire. ROMÉO PELLETIER, St-Armand, C.T.E. Mississquoi, TEL.: (514) 248-3672.

DEUX hommes demandés chez jardinier. Travail permanent. Bon salaire, logé, nourri. SYLVIO GOHIER, 220 Bord de l'Eau, Ste-Dorothée, (514) 689-1269.

OUVRIER agricole, marié, pour ferme laitière, emploi permanent, maison fournie, aptitude pour mécanique. Appeler: (418) 873-2800.

HOMME marié demandé pour travail à l'année sur ferme laitière très bien mécanisée. Salaire selon expérience. Références demandées. Pour informations, téléphoner à Farnham 293-5795.

CÉLIBATAIRE demandé pour travail sur ferme très bien mécanisée. Nourri, logé, salaire selon compétence. Références demandées. Pour informations, téléphoner à Farnham 293-5795.

JEUNE homme avec expérience pour ferme laitière, système pipeline et culture industrielle. Logé, nourri, permis de conduire requis. BERNARD REID, Sabrevois, C.T.E. Irberville, (514) 347-6639.

JEUNE homme pour culture de plants de fleurs. Logé, nourri. LAURENT CLERMONT, 165 bord de l'Eau, Ste-Dorothée, Laval, (514) 689-4390.

HOMME compétent demandé pour administration d'écurie, 25 ans et plus. RANCH JETTÉ, St-Bruno, C.T.E. Chambly, 653-2728.

HOMME marié demandé pour travail à l'année sur une ferme laitière très bien mécanisée. Salaire selon expérience. Téléphone à St-Alexandre: 346-4070. GABRIEL DAUDELIN, St-Alexandre, C.T.E. Irberville.

AVONS besoin d'un homme droit et propre pour entretien général de ferme et industrie, fournissions le loyer, trois pièces. LES JUTES ROLLAND CODERRE, Route 122 nord, St-Germain-de-Grantham, C.T.E. Drummond, Québec.

MACHINES OUTILLAGE

BULK TANKS

BULK TANKS très peu usagés et remis à neuf, de toutes grandeurs et de toutes marques avec garantie et livraison partout au Québec. S'adresser à: MARIUS HENAU, 3750, NOTRE-DAME DE LOURDES, JOLIETTE, TEL.: 514-759-2300.

"BULK TANK" Distributeur Vente — Échange — Installation De Laval — Dari Kool — Milk Keeper — Zero — W.C. Wood — 200 à 650 gallons — Livraison partout. Ferme ou téléphoner à: CAP SANTE, C.T.E. PORTNEUF, TEL.: (418) 285-0199 (Fernand Lefebvre)

BULK TANKS

BULK TANKS: usagés, reconditionnés, vérifiés partout et garantis comme neufs. Nous garantissons l'octroi au même titre qu'un neuf. Livraison partout au Québec. S'adresser à: JOCELYN HOULE, 253 St-Angélique Nord, Joliette, (514) 756-8793.

DRAINEUSES

2 **DRAINEUSES** pour installation automatique de drains agricoles, terre cuite ou plastique, marque Buckeye 1968, sur pneus, traction sur 6 roues. H. DUBOIS & FILS LTÉE, Ville St-Rémi, Québec, (514) 454-2442.

MACHINES À PATATES

PLANTEURS à patates McConnell, 2 ou 4 rangs, neufs; convoyeurs avec moteur à gaz pour déchargement en vrac de plants de patates au planteur, neufs; coupeuses de permes de patates, neufs et usagés, classeurs à patates; tables à rouleaux; classeurs de patates "Jumbo", (sizer); brosseuses; ensacheurs, double ou simple; récolteuses de patates en vrac (combines) Dahlmann, 1 rang ou 2 rangs, neuves; 1 andameuse (Windrower) à patates démonstrateur; boîtes à patates en vrac à déchargement automatique, 16 à 24 pi. long, neuves. Cette année vu les difficultés d'approvisionnement d'acier et d'outillage agricole, nous vous recommandons de nous faire connaître vos besoins immédiatement afin que vos commandes soient respectées le plus tôt possible. BERTRAND BENOIT INC., vendeur Dahlmann, Levland, New-Holland et tracteurs Universel, Ste-Bigette-des-Saults, C.T.E. Nicolet, TEL.: (819) 334-2221.

VENTE

FOURRAGÈRE automotrice, New-Holland, SP 1880, avec moteur diesel; Caterpillar de 185 forces et une tête à blé d'inde de 3 rangs. Cette fourragère n'a que 2 ans d'usage et est en excellente condition; le prix \$13,000, aussi 5 fourragères New-Holland, 717 et Super 717, dont 2 n'ont rempli qu'un seul silo et toutes possèdent une garantie de saison; 1 fourragère Ford usagée 1500; 3 râteliers Acrobot; 2 presse à foin M.F. no 10. S'adresser à des spécialistes dans la vente et l'entretien de l'équipement New-Holland. J. ALBERT SIMARD, R.R. 4, Drummondville (longueant trans-can

GRANGE

ACHÉTERAIS: Vieille grange pour démolition, dans Cantons de l'Est. MICHEL COUTURE, R.R. 2, WATERVILLE.

ACHÉTERAIS: ruches, matériel apicole, brebis. Ecire, CLAUDE FETTU, St-Fortunat, Cte Wolfe, Québec, G0P 1G0.

ACHÉTERAIS: un métier à tisser en bonne condition, 45". Appeler à: (514) 467-5281 ou écrire à: NICOLE PALAU, 65 Bourgeois, Belœil.

ACHÉTERAIS: ruches pleines, saines, et tout matériel d'apiculture d'occasion. PIERRE PARISOT, 53, de Tilly, Boucherville, Cte de Chambly. Tél.: 655-7990.

ACHÉTERAIS: cheval de trait, moins de 10 ans, docile, pesant 1,300 à 1,600 lb, avec attelage si possible. Ecire à: Case 54, 515, ave Viger, Montréal H2L 2P2.

CHERCHER maison de ferme à louer, confortable. Environ 50 milles de Montréal. Téléphone (514) 523-9029 frais virés entre 9 hres et 12 hres a.m.

PLANTS À VENDRE

FRAISIERS À VENDRE

Détenteurs permis pour la vente de Plants de Fraises
Commander tôt si vous ne voulez pas être déçu.

CLÉMENT BEAULIEU,

1125 Rang 4,
St-Etienne-de-Grès,
Tél.: (819) 535-5811

PLANTS: fraises à vendre, variété Redcoat. S'adresser à: JUSTIN BARIBEAU, Ste-Geneviève-de-Batiscan, Cte Champlain. Tél.: (418) 362-2682.

POUSSINS, POULETTES

BONNIE'S RED SUSSEX, POULETTES À DEUX FINS.

Votre source de confiance pour les meilleures et les plus profitables poules d'œufs bruns. MAINTENANT ÉCLOSION HEBDOMADAIRE.

Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Écrivez pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. Covoiturage enregistré 0-122 - Tél.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY and FARMS LTD., ELMIRA, ONTARIO.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et pour la chair. Demander notre liste de prix. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL, QUÉ. H7G 2S3 - Tél.: (514) 669-3656.

POUSSINS d'un jour et poussins démarrés, oisons, faisans et chapons de trois semaines. Catalogue illustré gratuit. TWEDDLE CHICKS, Fergus, Ontario.

POUSSINS, qualité supérieure. Poussins d'un jour, poulettes démarrées, coqs, poussins mixtes. Livraison immédiate ou plus tard. Races populaires à ponte et deux fins. Catalogue, prix gratuits. SUPERIOR CHICKS, Linwood, Ontario.

SEMENCES

SEMENCE de fèves soya Canada no 1, criblée, germination 99% variété Hardome, RAYMOND TARTE, de Rang, St-Grégoire, Iberville, 346-3242.

SILOS

SILO SUPÉRIEUR

Div. Ralston-Purina du Canada Ltée

- Béton préfabriqué
- Finitions intérieures unies
- Rapidité d'érection
- Facilité de rehaussement
- Sécurité maximale
- Apparence inégale

C.P. 61 Granby,
Cte Shefford, P.Q.
Tél.: (514) 378-5856
&
C.P. 2199 St-Romuald,
Cte Lévis, P.Q.

SILOS "PROVINCIAL" ÉTANCHÉITÉ ROBUSTESSE ENDURANCE IMPERMEABILITÉ POUR UN ENTREPOSAGE DE QUALITÉ.

LES ÉQUIPEMENTS LUSSIER INC.,
C.P. 272
Boul. Laurier, Douville,
St-Hyacinthe, Qué.
Tél.: (514) 773-2044.

SILO bois 3 po. épaisseur, grandeur 18 x 40, seulement 2 ans de service, comme neuf; semoir à maïs-grain, marque John Deere sur pneus, 2 rangs, en bonne condition, à vendre. Appeler après 6 hres (514) 469-3754.

SILO SILO ACIER GALVANISÉ SILO ACIER INOXYDABLE SILVER SHIELD

Silo pour ensilage 50 à 1500 tonnes. Silo sans oxygène pour maïs humide. Silo à grain avec système d'aération. Silo séchoir statique feuilles ondules. Silo séchoir ROTO-FLO 2,400 lb/hr. Élévateur à godets - Convoyeur à vis. Crible - balance - séchoir à foin. Equipement de meunerie.

Service d'un Ingénieur Agronome.
ODILON LEBRUN & FILS INC.,
Distributeurs

Tél.: (819) 227-4908, 2 Ste-Julie Maskinongé, P.Q.

SILOS BÉTON ARMÉ COULÉS

16' - 18' - 20' - 24' diam. int.

"Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie"

Vide - Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F.

SILOS BEAUDRY INC.

ST-MARC, QUÉ. JOL 2E0

Tél.: (514) 584-3248

STARLINE

Videur de silos, nourrisseur automatique, nettoyeur d'étable, épandeur à fumier.

ENTREPÔT:

Léo Dupont,
R.R. 1, St-Dominique
Cte Bagot, P.Q.
Tél.: (514) 773-3250
Pièces et Service.

FIDUCIE DU QUÉBEC

Si vous désirez vendre, acheter ou échanger, fermes, commerces de campagne, chalets, terrains ou toute autre propriété de campagne. Consultez nos agents. Pour la région de Drummondville, Sorrel, Nicolet, Appeler: VIATEUR DE-NONCOURT. Tél.: (514) 784-2248.

FERME À VENDRE

Lot 89 avec troupeau de 20 vaches à lait et 10 taures; 135 arpents, moins les lots cadastrés et vendus; toute drainée à tous les 45 pieds, 100,000 (cent mille) pieds de tuile, 12" x 8" x 6" x 4"; à 1 mille de l'école Polyvalente.

S.V.P. pas d'agents.

PHILIP E. BÉRIALT
297 St-Polycarpe,
Cte Soulanges, JOP 1X0
Tél.: 265-3379 ou 265-3473

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

offre en vente une ferme ayant une superficie de 189 acres environ, dont approximativement 110 en culture, située à Ste-Sabine. Cte MISSISSQUOI, connue et désignée comme étant le lot 511 et partie des lots 506, 507, 508 et 510 de la paroisse de Ste-Sabine, division d'enregistrement de MISSISSQUOI avec maison, grange, étable et remises. Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau provincial de la Société du Crédit Agricole situé au 2700, Boulevard Laurier, Place Laurier, Suite 410-B, Ste-Foy, Québec 10, P.Q. (GIV 4C7), ou au bureau régional de la Société sis au 49, rue St-Charles, Édifice Federal, St-Jean, ST-JEAN, P.Q. (J3F 6Z1) téléphone: 347-3777, codes régionaux: 514. Les offres d'achat seront reçues au bureau provincial de la Société jusqu'au 3 avril 1974.

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE offre en vente une ferme maraîchère ayant une superficie globale de 63 acres, dont approximativement 58 acres en culture, située à St-Roch-de-l'Acadian, Cte de l'ASSOMPTION, à environ 20 milles de Montréal, avec maison, granges, remise, séchoir et un entrepôt à légumes de 60 x 150 construit en 1971. Les personnes intéressées à soumettre une offre d'achat sont priées de se procurer les formules officielles et les renseignements sur les conditions de vente au bureau provincial de la Société du Crédit Agricole situé au 2700, boulevard Laurier, Place Laurier, Suite 410-B, Ste-Foy, Québec 10, P.Q. (GIV 4C7), ou au bureau régional de la Société sis au 585, rue Archambault, Joliette, JOLIETTE, P.Q. (J6E 2W7), téléphone: 753-7855. Les offres d'achat seront reçues au bureau provincial de la Société jusqu'au 25 mars 1974.

TERRE à vendre avec roulant au complet, grandeur 240 arpents dont 35 en bois. S'adresser à: ROLAND PÉPIN, Rang Bord-de-l'Eau, St-David, Cte Yamaska. Tél.: 514-789-5400 ou 789-2413.

FERME de 104 acres avec commerce d'antiquité dans comté Joliette, 3 bâtisses, 1 tracteur, tous les meubles de commerce inclus dans prix de vente. Ronald Auger 254-6083, 256-3919. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

FERME d'élevage de 171 arpents, grange et remise, à 35 minutes de Montréal. M.L.S. appeler R. Arsenault à 658-6681 ou 348-6831. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

SHERRINGTON: occasion exceptionnelle pour "Gentlemen Farmer" ferme de 104 arpents, grange bâtie en 1968, silo de ciment, maison 2 étages, prix réduit à \$48,500, à seulement 15 minutes de Montréal. M.L.S. Clément Larivière, 348-6831, 658-6681. IMMEUBLES WESTGATE COURTIER.

PIKE-RIVER: Mississquoi, ferme laitière, 75 têtes d'animaux, équipement complet, quota lait nature, revenu annuel \$40,000, construction très bonne condition. Gilbert Paré, agent, Clarenceville, 294-5730. IMMEUBLES ARTHUR TREMBLAY INC. COURTIER (514) 735-5588.

MAGNIFIQUE ferme de 248 arpents dont 200 en culture et 48 boisés, très bien bâtie, à vendre en partie ou en entier avec ou sans roulant, 40 vaches à lait Holstein et roulant de machinerie complet, en parfaite condition. S'adresser à (514) 548-5733.

FERME idéale pour élevage de bovins, bâtisses capacité 700 têtes avec 3 silos de ciment de 24/80 et 20/60. La terre comprend 500 arpents de terre dont 450 en culture. Pour informations: Tél.: (514) 548-5733.

FERME à vendre de 300 arpents, 150 en culture, 150 en bois, bonne maison, bon bâtiment, 1 mille du village de Princeville. Téléphone: 1 (819) 752-4743.

FERME de 386 arpents, située à Saint-Alexandre, Cte Iberville. S'adresser à: ALBERT CLAES. Tél.: 296-4728.

TERRES DEMANDÉES

ACHÉTEUR sérieux, désirerait ferme avec ou sans roulant, 100 arpents et plus. Important: donner détails, prix. Réponse confidentielle. Adresse: 2135 Banville, app. 4, Ville-les-Sauces. (418) 527-5768.

ÉCHANGERAIS: maison à revenus, Montréal, près par Lafontaine, contre ferme, partie boisée, environs rivière Yamaska ou autres. (514) 525-4272.

ACHÉTERAIS terre à bois, aussi terre bûchée entre Québec et Montréal, Rivière-Sud. Ecire, téléphone: RONALD BILROD, 763 Ste-Hélène, Longueuil. 677-0268.

ACHÉTERAIS terre près Montréal, sans roulant, bord de l'eau, montagne si possible. (Pas d'agent). R. LEFEVRE. 3967 St-Denis, Montréal. H2W 2M4.

LOUERAIS: maison de campagne, environ 25 milles de Montréal, pour mai 1974, bonnes références, 876-3109 jour, 733-8995 soir, (Montréal).

ACHÉTERAIS: ferme laitière 100 arpents, fermes, commerces de campagne, chalets, terrains ou toute autre propriété de campagne. Consultez nos agents. Pour la région de Drummondville, Sorrel, Nicolet, Appeler: VIATEUR DE-NONCOURT. Tél.: (514) 784-2248.

PARTICULIER achèterait ferme, 200 acres, avec 2 maisons en bon état ou 2 terres attachées. Ecire en donnant détails et prix (sans animaux) à: C. JACQUES, 781 Victoria, St-Lambert, Cte Laprairie. (514) 671-7729.

ENCANS PUBLICS

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projettent de vendre votre troupeau et roulant en 1974, vous avez sans aucun doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra. S'adresser à:

GEO.-ÉTIENNE LEBLANC

ENCAN ENCANTER LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD,
Cte St-Hyacinthe,
Tél.: 792-3595.

ENCAN
Lundi le 18 mars 1974, à 1 h, pour
M. ARTHUR ALLARD
Rang Ruisseau-des-Anges
no. 806 St-Roch L'Acadian,
Cte L'Assomption

SERA VENDU: un excellent troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé clair de test fédéral, comprenant 29 têtes, 22 bonnes vaches, 4 vaches oct. et nov., ressaillies; 13 vaches sous peu; 5 de 2 ans vâlant sous peu; 6 taures de 1 an; 1 taureau HERE-FORD de 1 an. Ce troupeau descend d'insémination artificielle. Quota de lait de subsidence fédéral 152,000 lb; mise en marché 161,080. Trayeuse Surge 2 chaudières, tuyauterie; compresseur; réservoir à eau chaude Cascade 40; bidons; bulk tank capacité 33 bidons Kraft; 1,500 balles de très beau foin; accessoires à volailles ainsi que d'autres choses trop longues à énumérer.

CAUSE: abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: argent comptant ou prêt de banque accepté
Pour informations:
s'adresser à 588-2733 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan Encan Encan
St-Barnabé sud, Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3595
Cantine sur les lieux.

ENCAN
Jeudi le 21 mars 1974
à midi trente précis
pour
MME JACQUES LAPERLE
Je rang de Saint-Hugues,
Comté de Johnson

SERA VENDU: Un troupeau d'animaux HOLSTEIN croisé, clair de test fédéral, comprenant 23 vaches, 5 vâles en novembre, décembre, oct., ressaillies, 18 vâlant sous peu, quota de lait industriel

subside 5,865, mise en marché, 6,001, réfrigérateur 8 bidons, trayeuse Surge 3 chaudières, 20 bidons à lait ainsi que tondeuse.

MACHINERIE: Tracteur International, 624 diesel, 1487 h, d'ouvrage seulement; Tracteur Int. diesel, 354 avec chargeur, no 1550, modèle 1973, 14h d'ouvrage seulement, avec poulie; Chânes à tracteur; Charrue Aldry, 3 versoirs, 14 po.; Herse à rouleaux, semi-portée Pittsburg, 36 disques avec cylindres; Herse à ressorts, 3 panneaux; Semoir John Deere, 16 disques avec pédale d'embrayage, modèle 1973; Semoir à betteraves 4 rangs; Sarcleur à betteraves 4 rangs; Souleuse; Épandeur à fumier Int., 155 minots, commandé par P.T.O.; Une voiture à ensilage Cakstern automatique, 14 pi. de longueur; 2 rabatteurs, modèle 1973; Chopper John Deere, modèle 1973; Un projecteur pour blé d'Inde Diox, grande table; Ensilier Guild avec tuyaux; Une faucheuse Case, 7 pi. hy.; Faneur 14 pi., 3 ans d'usage; Râteau de côté hy., Acrobate, neuf d'un an; Une presse Case no 200, à la corde, très bon état; 2 voitures 4 roues Dion, avec plateforme 18 pi; Voiture 4 roues 16 pi.; Monte-balles 20 pi. avec moteur; Vis-grain 4 po. 16 pi.; Une batteuse automatique 35, Massey-Ferguson; Arro-seuse cap. 100 gal. en fibre de verre, 4 ans d'usage; Une souffeuse à neige George White, 6 pi.; Soudeuse électrique, 230 amp.; 1000 balles de paille. Quantité de foin: Épandeur à engrais chimiques; Remorque 2 roues; Feu de forge, banc de scie ainsi que tous les outils du hangar trop longs à énumérer.

CAUSE: mortalité
CONDITIONS: argent comptant ou prêt de banque accepté
Pour informations:
S'adresser à tél.: 794-2433 ou à

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan Encan Encan
SAINT-BARNABÉ-SUD
Comté de Saint-Hyacinthe
Téléphone 792-395
Cantine sur les lieux

ENCAN

Samedi le 23 mars 1974
à 12h30 précis
pour M. RAPHAËL BRIEN

Rang St-Augustin
St-Hélène, Cte Johnson
SERA VENDU: tracteur Case 430 diesel model 1969 très peu usagé; tracteur M.-H. 22 avec chargeur; tracteur INT. 350 gal avec chargeur; charrue 4 versoirs OLIVER 14 po. soc déclinable comme neuf; herse à roulette MASS. H. Fer. hydr. 24 disques; herse à ressorts 3 panneaux hydr.; niveleuse hydr.; brock à fumier sur 3 points FORANO; faucheuse-conditionneuse New Holland 6 pi.; 2 voitures sur pneus avec plateforme; conditionneur à foin Mayer; voiture avec boîte à grain Lajoie et voiture pour bolte à grains; ensilier; épandeur à fumier New Holland 210 minots; casseuse à blé d'Inde 2 rangs New Idea model 1973 quelques heures d'usage; éleveuse 34 pi. fond de toile neuve commandée par PTO; chaînes à tracteur; petite remorque; fileur râteau-soleil acrobate M.-F.; grosse remorque 2 roues avec pompe; presse John Deere 14 x 9; 2 pneus de tracteur neufs 6 plis 14 x 9 x 28; graines de mil; pompes; scie-à-chaînes; charrettes à lait; 2 chaudières de trayeuses;

ATTENTION: sera aussi vendu un camion 1/2 de tonne 1967 automatique, très bon état. Aussi 55 tonnes de blé d'Inde en épis. Tous les articles du hangar trop longs à énumérer. Bois de sciage.

CAUSE: terre vendue
CONDITION: argent comptant ou prêts de banque acceptés
Information: tél.: 791-2341 ou

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

St-Barnabé sud
Encan Encan Encan
Cte St-Hyacinthe, tél.: 792-3595
CANTINE SUR LES LIEUX

ENCAN

Jeudi, le 28 mars 1974
à midi trente précis
pour

M. LÉON HÉBERT
rang Bord de l'eau,
no 1425, paroisse Notre-Dame,
Cte St-Hyacinthe

SERA VENDU: Un troupeau d'animaux HOLSTEIN, croisé, clair de test fédéral, comprenant: 42 têtes, 29 bonnes vaches, 12 vâles en oct. nov. et déc., ressaillies, 7 vâlant sous peu, 10 vâles en différents temps de l'année, 6 taures de 2 ans, 5 sont saillies; 4 taures de 16 mois; 4 génisses de 3 à 4 mois. Sera aussi vendu un refroidisseur en vrac De Laval, cap 2195 lb; trayeuse 2 chaudières De Laval, nouveau modèle; bassin de lavage 2 cuves; réservoir à eau chaude; tondeuse; toutes les stalles de l'étable pour 39 vaches; un nettoyeur d'étable Lajoie; 250 pi. de chaîne, montée fixe.

QUOTA DE LAIT NATURE 500 lb par jour classe 1 ainsi que transformation.

MACHINERIE: Tracteur Ferguson avec chargeur un 20 x 85; Un râteau de côté, semi-portée Massey-Ferguson; Une presse New-Holland, no 268 avec lance-balles, comme neuf; Une batteuse Massey-Ferguson automatique, no 35; 8 pi. de faux, très bonne condition; Un camion Chevrolet 1/2 tonne, automatique, modèle 64 très bon état. Une casseuse à blé d'Inde New-Idea avec égraineuse, 2 rangs, 3 ans d'usage, comme neuve; Un convoyeur sur grenier 105 pi. longueur; Voiture tandem avec plateforme pour lance-balles; Semoir à grains Oliver sur pneus, 13 disques, comme neuf; Voiture New-Holland automatique, 16 pi., très peu usagée; 3 rabatteurs; Un projecteur New-Holland avec tuyaux 9 po., comme neuf; Une fourragère Ford, 2 rangs, 5 ans d'usage; Un silo 12 x 20; Un silo de 14 x 28; 2,000 balles de foin; 200 balles de paille ainsi que beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

CAUSE: abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: argent comptant ou prêts de banque acceptés
Pour informations s'adresser à:
Tél.: 773-7552 ou à

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC

Encan Encan Encan
SAINT-BARNABÉ-SUD
Comté de Saint-Hyacinthe
Téléphone 792-3595
Cantine sur les lieux

ENCAN

Jeudi le 21 mars 1974
à midi trente précis
pour

M. JEAN-PAUL CLOUTIER,
615, 25e ave Nord
VILLE-ST-EUSTACHE,
Comté Deux-Montagnes
Vendredi le 19 avril 1974
à 11h30 précises

TROUPEAU HOLSTEIN: roulant de ferme; quota et récolte.

CAUSE: terre vendue
Pour informations,
JULES CÔTÉ

Encan Encan Encan
1274 rue Sud, Cowansville, Qué.
263-0670 263-1434

ATTENTION

Aux agriculteurs qui désirent faire encan en 1974. Je suis à votre disposition sur tout le district Québécois. (Estimation gratuite). Prix raisonnables. Je suis aussi acheteur de petites fermes et de terres à bois. Pour informations complémentaires: Tél.: (819) 362-7674. Route Rurale no 2, Plessisville.

MAURICE ROUSSEAU

Encan Encan Encan
Diplômé en Sciences Humaines.

ENCAN

pour
ROLAND BEAUMONT
dans le Rang à côté de l'Hôtel
ROXTON FALLS (Cte Shefford)
Jeudi le 21 mars 1974 à 11 h 00 précises
SERA VENDU un bon troupeau de 44 têtes d'animaux HOLSTEIN toutes claires au test fédéral. Ce troupeau comprend 32 bonnes vaches dont quelques fraîches et plusieurs autres devant mettre bas sous peu; 12 belles taures soit fraîches ou dues pour vêler.

LE QUOTA DE LAIT INDUSTRIEL: Contingent: 267,828 lbs. Mise en Marché: 311,742 lbs.

MACHINERIE: 2 bons tracteurs diesel dont un International No 454 - neuf avec seulement 184 hres d'ouvrage, power steering et barrage de roues; et un tracteur International No 434 avec barrage de roues, chaînes et chargeur sur le devant muni de fourche à fumier et de pelle à neige; Semoise International neuve à 15 disques combinée pour engrais chimique avec embrayage (clutch) sur hydraulique; Charrue-déclenchement International à 3 raies avec att. 3 p; Charrue à rigole avec att. 3 p; Rouleau de fer 2 sections; Moulin à faucher New Holland de 7 pds avec att. 3 p; Herse à ressorts 3 sections avec att. 3 p; Herse à finir; Niveleuse avec att. 3 p; Râteau-faneur Kuhn; Râteau Acrobate; Presse de foin International No 37 sur presse de foin; Voiture avec montant à foin; Monte-balles dans le haut de l'étable avec moteur; Monte-balles avec moteur-Arroseuse Calsa Neuve avec jet sur att. 3 p; Remorque à 2 roues; Épandeur à fumier International d'une capacité de 101 minots; Épandeur à phosphate avec att. 3 p; Nettoyeur d'étable Safeway avec env. 275 pds de chaîne et montée extérieure; Séparateur; Remorque à Ski-Doo; Débouléur de silo Starline ajustable de 14 pds - neuf; Quantité de bois de grange 4 x 4, 2 x 4 et planche; Grande quantité de toile; Silo neuf en dalles de ciment et avec toiture - à être démanté; Plein silo d'ensilage (14 x 45); 150 tonnes de beau foin pressé; et quantité de ménage de maison.

EQUIPEMENT DE SUCRERIE: Évaporateur Small 3 x 12; Réservoir à ramasser; Bassin d'emménagement; 1100 chaudières à eau d'étable de 2 gals dont 600 en polyéthylène et 500 en aluminium; 1100 chalumeaux; et 500 couvercles.

EQUIPEMENT DE LAITERIE: un bulk tank Sunset d'une capacité de 3569 lb - très propre; Compresseur Universel neuf; 2 chaudières Surge; Pompe à eau neuve; Réservoir à eau; et bassin de lavage double.

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
AUSSI À VENDRE: La ferme de 230 arpents avec très belle Sucrerie - bon fond de terre et grange neuve.

CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demandes de crédit, s'adresser à l'encan.

JULES CÔTÉ

Encan Encan Encan
1274 rue SUD COWANSVILLE, Qué.
263-0670 263-1434

ENCAN

pour M. CLAUDE BEAUDRY,
126 Rang Rosalie,
entre L'ANGE-GARDIEN et
ST-CÉSARE
Vendredi, 22 mars 1974,
à 1.30 p.m.

SERA VENDU: 60 têtes d'animaux HOLSTEIN-AYRSHIRE toutes claires au test fédéral comprenant 34 bonnes jeunes vaches dont 24 HOLSTEIN et 10 AYRSHIRE soit fraîches ou dues sous peu, 3 taures saillies, 14 taures d'un an et 9 génisses d'élevage.

QUOTA DE LAIT: Industriel 138,857 lb. 317,285 lb.
MACHINERIE: refroidisseur en vrac De Laval cap. 300 gallons; trayeuse, moteur, compresseur, tuyauterie; 3 chaudières Surge électriques; bassin de lavage; 2,000 balles de beau foin; silo d'ensilage à blé d'Inde (12 x 20); clipper électrique; couloir installation d'étable H avec chaînes pour 32 vaches et 24 bols à eau.

CAUSE: autre culture
CONDITION: comptant ou prêt de banque.
Pour information s'adresser à:

JULES CÔTÉ

1274 rue Sud, Cowansville
Tél.: 263-0670 ou 263-1434

Changements dans les classements des bestiaux

Les changements apportés par Agriculture Canada au classement des bestiaux inscrits aux foires et expositions agricoles font ressortir la valeur pratique de ces animaux.

Les classements fournissent aussi aux principales expositions et foires agricoles les moyens d'obtenir des prix en argent à distribuer aux concours de bestiaux de race.

Les foires des classes A et B peuvent opter en faveur de l'utilisation du système de classement du Ministère. Le gouvernement fédéral contribue aux prix en argent lorsqu'une foire adopte son classement.

Selon M. Len Fisher, de la Section des marchés et des techniques marchandes à la Division des bestiaux d'Agriculture Canada, "ce programme de classement a ravivé l'intérêt pour les bestiaux de race exposés depuis que les foires l'ont adopté en 1965. Les propriétaires peuvent maintenant montrer ce qu'ils peuvent faire avec les animaux qu'ils élèvent eux-mêmes.

"Il y a aussi plus d'uniformité dans les concours qui durent moins longtemps parce qu'on a réduit le nombre des classes. Les expositions de bestiaux sont maintenant devenues un spectacle."

Les modalités de classement d'Agriculture Canada pour les bestiaux qui seront exposés en 1974 ont été envoyées aux foires des classes A et B, aux commissaires provinciaux des bestiaux et aux organisations des éleveurs d'animaux de race. Les bureaux régionaux de la Division des bestiaux du gouvernement fédéral en ont aussi à la disposition des exposants particuliers.

Depuis le début de ce programme, les classements ont été préparés en consultation avec les associations de foires et d'éleveurs d'animaux de race.

À la recommandation des foires, c'est la première année que toute race ou groupe de races doit être représenté par au moins trois exposants pour que la foire soit admissible aux subventions de prix du gouvernement fédéral. Toute foire qui le désire peut même adopter des exigences encore plus restrictives.

D'après les classements des bovins de boucherie, les femelles de deux ans doivent maintenant avoir vêlé ou être en gestation.

Au dire de M. Fisher "cela illustre encore davantage le côté pratique des concours d'appréciation, car ils donnent une idée des aptitudes de l'animal."

Un autre changement met l'accent sur l'aptitude bouchère comme exigence pour l'exposition des bovins de boucherie.

"On peut exiger que toutes les inscriptions dans les classes de reproducteurs soient éprouvées ou inscrites à un programme officiel d'essais pour bovins de boucherie; on peut d'autre part peser tous les animaux inscrits à la foire avant de les exposer, puis afficher le poids de chacun avec sa date de naissance dans sa case. D'une façon ou de l'autre, les visiteurs et les spectateurs peuvent ainsi se faire une idée des aptitudes de l'animal."

Une recommandation d'un comité d'éleveurs de porcs a amené l'adoption d'un changement des classements de porcs: les expositions offriront maintenant un classement pour chacune de cinq races pourvu que chacune d'elles ait fait enregistrer 1,000 porcs ou plus au Canada l'année précédente.

M. Fisher est d'avis que cette façon de procéder permet de mettre en évidence, aux expositions, les races vraiment importantes en production porcine.

On a établi des classes de reproducteurs pour les porcs plus jeunes permettant ainsi aux éleveurs d'exposer leurs sélections les plus récentes en fonction des exigences courantes du marché.

Les exigences du contrôle d'aptitudes pour les porcs inscrits sont maintenant établies d'après la moyenne canadienne

et devraient apporter un complément au Programme national du contrôle des aptitudes pour les porcs.

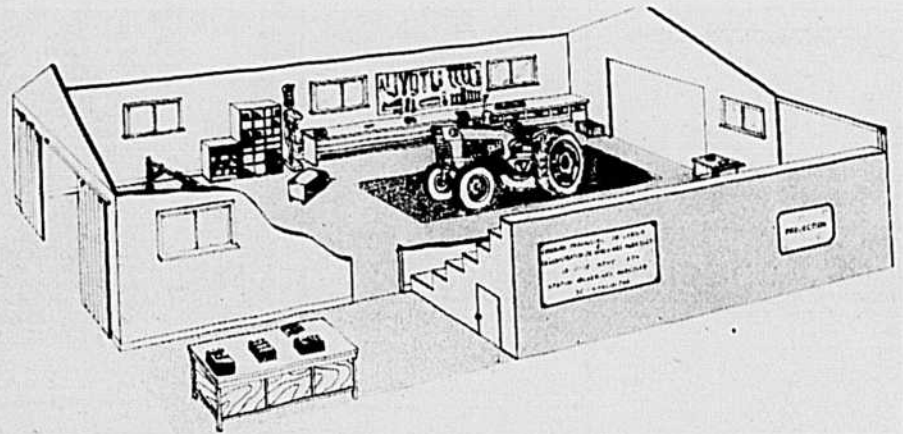
Un important changement dans les classements de moutons introduit une classe pour la descendance des béliers, ce qui élimine l'ancienne classe des brebis suitées.

La nouvelle classe permet d'inscrire un groupe de trois agneaux avec dents de lait, tous provenant du même bélier et nés sur la propriété de l'exposant. Le groupe peut comprendre des sujets des deux sexes.

On n'a pas modifié les classes de bovins laitiers pour 1974.

M. Fisher rappelle que les foires et les expositions sont des endroits qui permettent aux éleveurs canadiens de trouver preneurs pour leurs animaux de race pure.

"Pour jouer efficacement ce rôle, les expositions doivent évoluer conformément à la demande du marché. Cha-



C'est un atelier de ferme bien équipé qui servira de stand au ministère de l'Agriculture du Québec, lors du Salon international de la machine agricole qui se tiendra à Montréal, Place Bonaventure, du 4 au 7 avril prochain. Occupant une superficie de quarante pieds par cinquante, cet atelier de ferme servira de cadre à quatre démonstrations quotidiennes d'entretien de la machinerie qui seront présentées par des compagnies renommées dans ce domaine.

que foire et exposition est libre de décider si elle doit utiliser les classements d'Agriculture Canada. Il semble cependant que celles qui le font y

trouvent un instrument utile pour se tenir à la page avec les exigences du marché et pour ajouter de la valeur à leurs spectacles."

par John Yudkin,
Université de Londres

Le néologisme de demain sera le "triglycéride". De nos jours chacun identifie le cholestérol à une substance malfaisante cause de crises cardiaques. Trop de cholestérol dans votre sang et l'éventualité de devenir cardiaque s'accroît. Gardez un taux faible de cholestérol dans votre sang en évitant le cholestérol ou le gras animal ou encore le beurre dans votre régime et vous ne vivrez certes pas éternellement mais un peu plus longtemps.

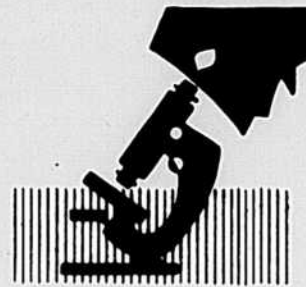
Eh bien, c'était la musique du temps et la plupart des gens la fredonnent encore. Mais un nombre croissant de chercheurs commencent à mettre en doute tout cela et de nouvelles recherches tendent de plus en plus à mettre en cause le triglycéride du sang. Le fait nouveau est que si c'est le triglycéride du sang qui entre en ligne vous ne devez pas vous préoccuper de votre consommation de gras.

Pour certains chercheurs cette optique nouvelle existe depuis plusieurs années. Mais c'est seulement depuis les deux plus récentes années que de nouvelles recherches ont vraiment commencé à éclaircir le tableau. Jetons donc un regard neuf sur la diététique et les affections cardiaques.

Deux questions sont sur la sellette si vous voulez éviter une maladie du cœur. La première est: quelle est la meilleure test mesurant vos possibilités de devenir cardiaque? La deuxième est: si les tests disent que les possibilités sont nombreuses, que ferez-vous pour les raréfier.

La question du cholestérol a été prise en considération quand on a découvert que les personnes qui avaient une importante concentration de cholestérol dans leur sang étaient plus susceptibles de souffrir d'une crise cardiaque que celles dont la concentration est faible. Ainsi ce fait semblait répondre à la première question. La réponse à la deuxième question a été trouvée quand il a été démontré que vous pouvez diminuer la quantité de cholestérol dans votre sang en diminuant votre consommation de gras animal et en consommant des huiles végétales de substitut comme l'huile de maïs.

Il y avait toutefois une faille dans ces deux réponses à la fois. Tout d'abord, vraiment peu de gens à faible taux de cholestérol n'ont jamais subi l'assaut des affections cardiaques. Deuxièmement, en dépit du nombre des recherches aucune évidence irréfutable n'a été établie qu'en rédui-



Les oeufs acquittés
une fois de plus

LA CHASSE AU CHOLESTÉROL ARRIVE-T-ELLE À TERME?

sant votre taux de cholestérol vous diminuerez l'éventualité de souffrir de troubles cardiaques.

A ce stade présent il semble plutôt que d'autres tests sanguins seraient plus fructueux comme indicateur du risque cardiaque que le test de cholestérol. Après tout, il n'a été que le seul test sanguin utilisé comme moyen de prédiction et il serait étrange que ce fut le meilleur alors qu'il a été le seul à servir.

Mais bien que quelques personnes, il y a une douzaine d'années ont suggéré que le triglycéride pouvait constituer un bon moyen de prédiction, la recherche s'est fourvoyée à ce sujet parce qu'aucun moyen facile de mesurer son taux dans le sang n'existait à ce moment alors que c'était un jeu d'enfant de mesurer le taux de

cholestérol. Plus récemment, la mesure du taux de triglycéride est devenue presque aussi facile que celle du cholestérol. Au cours des deux plus récentes années, deux vastes études ont été signalées au cours desquelles à la fois les taux de cholestérol et triglycéride ont été mesurés auprès de plusieurs milliers d'hommes. La première étude comportait l'examen de 834 hommes et a suivi leurs progrès durant quatre années. A la fin de cette période de temps, les spécialistes ont divisé les hommes en trois groupes qui possédaient un faible, moyen et important taux de triglycéride ou de cholestérol. Les sujets à plus hauts taux de cholestérol ont subi quatre fois plus de maladies de cœur que les sujets à faible taux de la même substance. Les sujets ayant les plus hauts taux de triglycéride ont toutefois subi cinquante fois plus d'accès cardiaques que ceux qui avaient un faible taux de cette substance.

La deuxième étude a été menée avec plus de trois mille personnes et a duré neuf années. Ici aussi les mesures au triglycéride ont abouti à une meilleure méthode de différenciation entre ceux qui sont atteints d'une maladie de cœur et les autres. En fait, les gens dont seulement le taux de cholestérol était élevé alors que celui de triglycéride était normal, n'ont connu que peu ou pas d'augmentation dans leur tendance à contracter une maladie de cœur, en regard de ceux dont le taux de cholestérol et de triglycéride étaient normaux. D'autre part, une augmentation dans le triglycéride grandissait de beaucoup le risque tandis que la hausse ou la baisse du taux de cholestérol changeait peu de choses.

Il semble n'est-ce pas que nous n'aurions pas dû nous préoccuper tant du taux de cholestérol mais de celui du triglycéride. Et pour la diète? Tout d'abord, il semble que nous devrions pas nous préoccuper des aliments qui ont seulement des effets sur le cholestérol, les oeufs par exemple. Deux oeufs pourraient possiblement augmenter votre cholestérol en marge, mais ils n'auront aucun effet sur votre triglycéride.

Deuxièmement, nous devrions réellement éviter ces mets qui exercent en particulier un effet sur le triglycéride. Et plus que tout autre ce sont les mets qui contiennent du sucre. Éliminez le sucre de votre thé ou votre café, ne buvez pas de breuvages sucrés, évitez les confiseries, les gâteaux et les biscuits. Ceci plus que n'importe quoi vous maintiendra un taux normal de triglycéride.

"L'aviculteur québécois"

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

Judi, le 7 mars 1974

Semaine se terminant le 16 mars 1974

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
(Sous glace)	
moins de 4 lb	57¢-58¢
4 lb et moins de 5	64¢-65¢
5 lb et moins de 6	72¢-73¢
6 lb et plus	73¢-74¢

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	59¢-60¢
5 lb et moins de 6	59¢-60¢
6 lb et plus	59¢-60¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	65¢-66¢
10 lb et moins de 16	69¢-70¢
16 lb et plus	68¢-69¢
Canards	89¢-91¢

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	34¢
5 lb et moins de 6	34¢
6 lb et moins de 7	34¢
7 lb et plus	38¢

POULES	
Moins de 5 lb	16¢
5 lb et moins de 6	16¢
6 lb et moins de 7	16¢
7 lb et plus	26¢

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	39½¢
12 lb et moins de 20	41¢
20 lb et plus	38½¢

OEUF

Prix des oeufs en vigueur pour la semaine se terminant le 16 mars 1974

Ces prix sont fournis par
Le Ministère Fédéral
de l'Agriculture

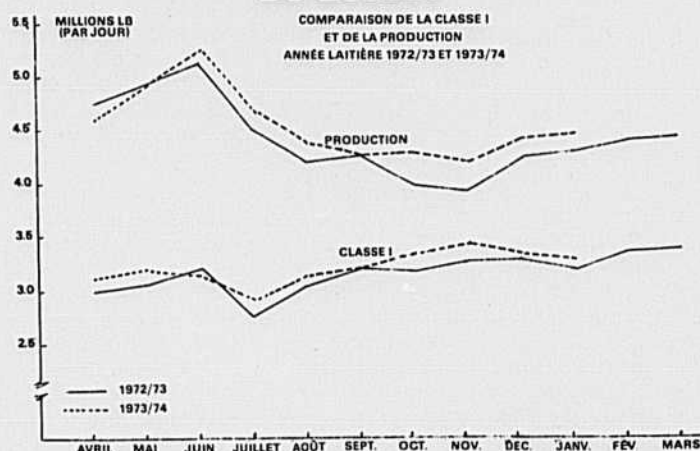
Ces prix sont fournis par
la Fédération des Producteurs
d'oeufs du Québec

	Manitoba	Ontario	Producteurs Québec	Distributeurs Québec
A-Extra-Gros	66¢	68¢	69½¢	81¢
A-Gros	64¢	66¢	67½¢	79¢
A-Moyens	60¢	62¢	63½¢	75¢
A-Petits	48¢	50¢	50½¢	62¢
A-Pee-Wee	nil	nil	28½¢	40¢
En vrac				.03¢ de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC



BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
le 9 mars 1974
FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 70¢; 93, 71¢. Prix de gros au détail - pains (moyenne hebdomadaire) 74.8¢ la livre. Prix de vente par la Commission Canadienne

du lait, en 56 lb., 71¢.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs, 46¢ à 52¢. Procédé rouleaux, 51¢. Aliments du bétail, sacs 42¢ à 43¢.

Poudre de lait de beurre, animal 41¢ à 42¢. Poudre de lait de beurre comestible 43¢ à 45¢.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a.m. mardi, le 12 mars 1974

FRUITS

POMMES: Cortland 4.50 — 4.75/boisseau, 6.00 — 6.25/8 cellos de 5 lb, McIntosh 6.50 — 7.00/boisseau, 7.00 — 7.25/8 cellos de 5 lb.

LÉGUMES

BETTERAVES: 2.60/50 lb, 1.50/25 lb, 1.75 — 2.00/12 cellos de 2 lb.
CAROTTES: 1.75 — 2.00/50 lb, 2.50 — 2.75/24 cellos de 2 lb ou 10 cellos de 5 lb.
CHOUX: Verts 3.00 — 3.25/16.
OIGNONS: Jaunes moyens 3.75 — 4.00/50 lb, 5.25 — 5.50/24 cellos de 2 lb.
PANAI: 2.00 — 2.25/12 cellos de 2 lb, 1.50/20 lb.
POIREAUX: 2.25 — 2.50/douz. de paquets.
RUTABAGA: Ordinaire 3.00 — 3.25/50 lb, Ciré 3.75 — 4.00/50 lb.
POMMES DE TERRE: 4.40 — 4.50/50 lb.

VENTES PAR LES GROSSISTES

POMMES DE TERRE: Québec No 1, 4.40 — 4.50/50 lb, I.P.-E. 4.95 — 5.00/50 lb, 2.60 — 2.65/25 lb, 1.04 — 1.08/10 lb, N.-B. 4.70 — 4.85/50 lb, 2.50 — 2.55/25 lb, 0.96 — 1.00/10 lb, Caroline du Nord sucrées 10.00 — 10.50/50 lb.

Prix pondérés des céréales fourragères

(Tête des Grands Lacs)

En vigueur au cours de la quinzaine 11 au 24 mars 1974

	Boisseau	100 livres
Tous blés:	\$4.12½	6.87
Toutes avoines:	1.71½	5.05
Orge:	2.68½	5.59

N.B.: le calcul des prix au boisseau s'obtient en ajoutant la marge qui suit: .42½¢ (tous blés), 23½¢ (toutes avoines) et .28½¢ (orge). La base est obtenue à partir de renseignements colligés par l'Office des produits agricoles et provenant de la moyenne des prix dans les parcs d'engraisement, meuneries et grandes entreprises agricoles des Prairies.
(Prix: courtoisie Office Cdn des provenances).



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Levine.
Pour renseignements supplémentaires: tél.: 526-2843.

Les réceptions au marché de l'est, lundi, le 11 mars 1974: 453 bovins, 614 veaux, aucun porc, aucun agneau ni mouton.

Les offres de bovins, lundi, ont été à peu près les mêmes que celles de lundi dernier. Les quelques bouillons offerts en vente étaient de qualité commune. La plupart des réceptions étaient formées de vaches de type laitier avec une demande plutôt modérée et un marché lent. Les ventes se sont faites à des prix stables comparés à ceux de lundi dernier.

Les arrivages de veaux étaient d'à peu près 200 têtes plus élevés que ceux de lundi dernier. Les veaux de remplacement étaient un peu plus nombreux que ceux de lundi dernier et étaient en assez bonne demande avec un marché actif, tandis que les veaux d'abattage subissaient une demande modérée et un marché lent et rapportaient des prix à la baisse.

La majorité des porcs abattus au Québec, lundi, seront payés sur la moyenne des ventes en Ontario pour la même journée, soit le 11 mars 1974, \$45.70 à l'indice 100.

BOUVILLONS

A-1-2	aucun
A-3	aucun
A-4	aucun
Communs	34.00-44.50

VACHES

D-1-2	aucune
D-3	34.25-35.75
D-4	23.00-34.00

VEAUX DE LAIT

Bons	50.00-70.00
Ventes jusqu'à	nil
Moyens	50.00-59.50
Communs	33.00-49.50
De remplacement	45.00-85.00

TAUREAUX

	30.00-45.00
--	-------------

TAURES

A-1-2	aucune
A-3	aucune
A-4	aucune
Communes	33.25-39.50

AGNEAUX

Bons	aucun
Communs	aucun
Légers	aucun

MOUTONS

Bons	aucun
Communs	aucun

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur la fermeture des marchés du 8 mars 1974

Prix de gros aux cent livres aux meuneries net sur wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	7.04	7.10	nil	7.09
Orge	5.95	6.05	nil	5.99
Avoine	5.61	5.87	nil	5.58
Maïs américain (Jaune, no 3)	6.03	6.20	5.99	6.03
Maïs ontarien (Jaune, no 3C.E.)	5.87	5.92	nil	nil

MONTRÉAL

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1973
Son de blé	5.65	5.65	3.62
Gru rouge de blé	5.75	5.75	3.67
Tourteau de soya 49%	8.85	9.50	12.95
Tourteau de soya 44%	8.55	9.00	11.75
Tourteau de colza 34%	5.75	6.25	7.75
Luzerne déshydratée (100,000-A)	7.50	7.50	4.00

Source: Office canadien des Provenances

PORCS ABATTUS

Lundi, le 11 mars 1974
Prix payés à Toronto

Porcs	46.00-46.45
moyenne	46.19
Truies	37.10
moyenne	nil

Prix payés en Ontario

Porcs	45.25-46.45
moyenne	45.70
Truies	36.00-37.10
moyenne	36.35

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan Conjoint des Producteurs de Porcs de l'Ontario.

LA SEMAINE DERNIÈRE
Prix payés à Toronto

Porcs	46.25-49.35
moyenne	47.34
Truies	37.00-39.55
moyenne	38.09

Prix payés en Ontario

Porcs	45.50-49.35
moyenne	46.98
Truies	36.25-39.55
moyenne	37.63

25,000

génisses

F1

en 1975

**NOUS AVONS BESOIN
DE 25,000 GÉNISSES**

F1

POUR LIVRAISON EN 1975

**Pour atteindre cet objectif
il faut inséminer cette année**

**Vous avez de bonnes raisons
pour vous intéresser au programme F1
du Ministère de l'Agriculture:**

- 1) Les prix moyens des génisses F1 sont excellents
- 2) Un prix minimum est garanti pour chaque génisse F1 vendue
- 3) La demande est là pour les F1, il faut y répondre

POUR PRODUIRE DU F1 ADRESSEZ-VOUS:

- * Bureau agricole Local du MAQ
- * Bureau agricole Régional du MAQ
- * L'inséminateur local
- * Le responsable de l'Agence Régionale de commercialisation.

**La vente des génisses F1 provenant des inséminations
qui seront faites en avril, mai, juin et juillet 1974
assureront un revenu dépassant \$11,000,000. en 1975.**



REGION NO. I

Coop. agricole du Bas St-Laurent
Monsieur Denis Cassista
C.P. 68, BIC (Rimouski)
Tél.: Centrex 248-736-4363
Inter 418-736-4363

RÉGION NO. II

S.C.A.
Monsieur Gaston Laverdière
ST-GERVAIS (Bellechasse)
Tél.: Centrex 649-887-3466
Inter 418-887-3466

RÉGION NO. III

S.C.A.
Monsieur Clermont Lessard
ST-JOSEPH (Beauce)
Tél.: Centrex 256-397-6444
Inter 418-397-6444

RÉGION NO. IV

Coop. agricole du Lac St-Pierre
Monsieur Réal Gendron
NICOLET
Tél.: Centrex 260-293-4483
Inter 819-293-4483

RÉGION NO. V

Coop. agricole de Granby
Monsieur Jean Pinal
GRANBY (Shefford) C.P. 219
Tél.: Centrex 216-378-7981
Inter 514-378-7981

RÉGION NO. V

Coopérative agricole
Monsieur André Paré
700 ouest, rue King,
SHERBROOKE
Tél.: Centrex 268-567-8406
Inter 819-567-8406

RÉGION NO. VI

Les Ventes Internationales
d'Animaux du Québec
Monsieur Jean-Guy Trudeau
STE-JULIE (Verchères)
Tél.: 649-1122

RÉGION NO. VII

Ferme Rhoda Inc.
Monsieur Orance Mainville
ST-ANICET (Huntingdon)
Tél.: Centrex 212-264-2184
Inter 514-264-2184

RÉGION NO. VIII

Le Cabo
Monsieur Lucien Fournier
390 rue Principale, C.P. 96
BUCKINGHAM (Papineau)
Tél.: Inter 819-986-8541

RÉGION NO. X

Monsieur Philippe Vermette
C.P. 1040
L'ASSOMPTION
Tél.: 589-5651

RÉGION NO. XI

A.S. Proulx Inc.
Monsieur Sylvio Proulx
ST-BARNABE NORD (St-Maurice)
Tél.: Inter 819-264-5311

RÉGION NO. XII

Chaîne Coop. du Saguenay
Monsieur Clovis Tremblay
ST-BRUNO (Lac St-Jean)
Tél.: Centrex 242-343-2470
Inter 418-343-2470

LES AGENCES RÉGIONALES DE COMMERCIALISATION